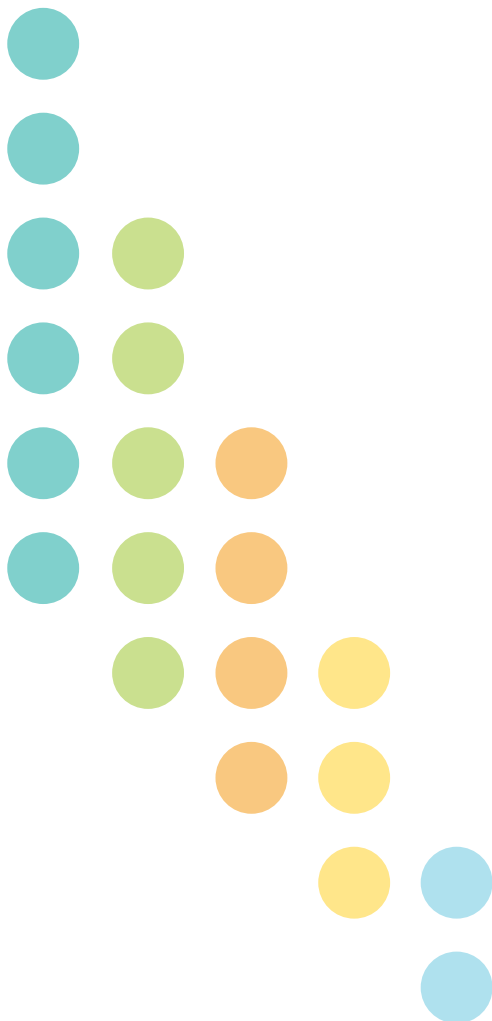


2025



Rapport d'activités





Rapport d'activités 2025 de Vichy Communauté

Conception/réalisation : Nathalie Naert - chargée de communication interne à Vichy Communauté

Édition : avril 2026

Crédits photos et illustrations :

Vichy Communauté (Christel Debout-Tomczak - Camille Sainte-Martine - Florent Rousseau - Gaëtan Laloï - Marcel Anton - Nathalie Naert - Nicolas Laleure - Widad El Ouafi - Florence Dépalle - Grégory Davaud - Muriel Gaime - Tom Chosson - Nathan Archassal - Pascale Blanquart - Sarah Mocellin - Laurie Bodineau - Angeles Listrat - David Bijon - Mathieu Boisseau - Bruno Chable - Florie-Laure Etien - Germain Mériaux - Geoffrey Pacaud - service des Sports - équipe du Pôle Universitaire - Mariel Fontverne - Lionel Champomier - Mickaël Chassaing), SIJ Vichy Communauté, Ville de Vichy (Pascal Fayet / bâtiments : Marine Barnichon / voirie : Dominique Charlieu - Clément Delavault - Emmanuel Lefevre), Yves Le Chapelin, Epictura, Axesdrone, Agence Réciproque (42), Architecte Frédéric Jacquet, Architecte Frédéric Chalmin, Architecte Philippe Dero, Street View, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) AuRA, CEN 03, GITA 03, association Galatée.



Ce **rapport**, sous une forme synthétique et illustrée,
présente les **activités**
(événements marquants, actions des **services** communautaires...)
de la **Communauté d'agglomération Vichy Communauté**
tout au long de l'**année 2025**.

Un remerciement à nos principaux partenaires financiers :



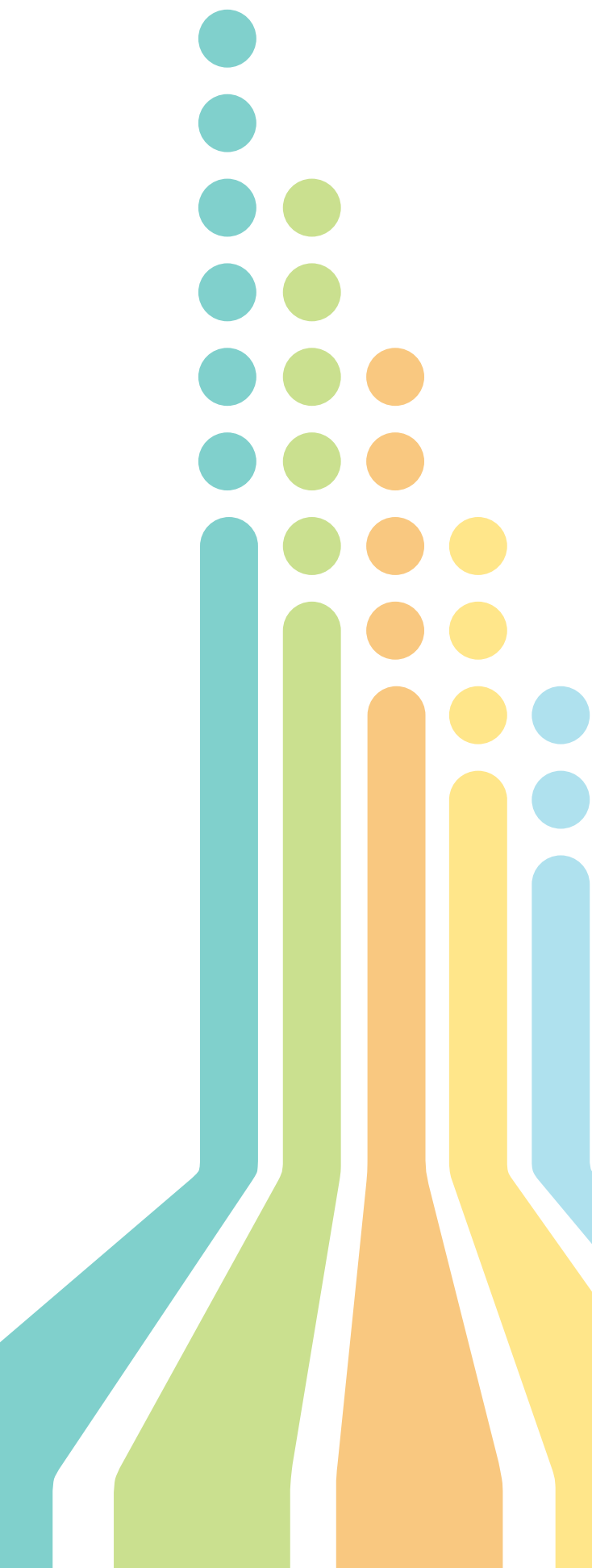
La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Rapport d'activités 2025



Sommaire



Sommaire

P. 6	Vichy Communauté au 31/12/2025
P. 7-10	Carte d'identité - instances - services
P. 11	Actions 2025
P. 12-13	Quelques événements marquants
P. 14	Projet d'Agglomération AGIR 2035
P. 15	Services ressources et supports
P. 16-17	Ressources Humaines
P. 18-20	Budget
P. 21-27	Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles
P. 28-29	Services : juridique - assurances - patrimoine
P. 30-31	Commande publique
P. 32-33	Systèmes d'information
P. 34	Système d'Information Géographique
P. 35-37	Archives
P. 38-40	Ingénierie technique - Bâtiments
P. 41-42	Ingénierie technique - Voirie
P. 43-45	Espaces verts
P. 46-47	Communication externe
P. 48-50	Territoire Intelligent et Durable
P. 51	Protection des données
P. 52	Accroître notre attractivité territoriale
P. 53-58	Développement économique
P. 59	Réseau Très Haut Débit
P. 60-67	Sports
P. 68-74	Promotion du tourisme et Patrimoine
P. 75-81	Pôle Universitaire
P. 82	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous
P. 83-85	Petite Enfance et Enfance
P. 86-87	Jeunesse
P. 88-90	Action sociale
P. 91-92	Accueil des gens du voyage
P. 93-97	Santé
P. 98	Projet Alimentaire Territorial
P. 99	Culture
P. 100-101	Conservatoire à Rayonnement Départemental
P. 102	Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique
P. 103-105	Transition énergétique - Décarbonation
P. 106-107	Assainissement
P. 108-110	Eau potable
P. 111-113	Gestion des déchets
P. 114-119	Milieux aquatiques et prévention des inondations
P. 120-123	Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie
P. 124	Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes
P. 125-129	Habitat et logement
P. 130	Cœurs de villes / cœurs de bourgs
P. 131-136	Urbanisme
P. 137-139	Mobilités durables
P. 140-152	Maisons France Services



Rapport d'activités 2025



Vichy Communauté

Vichy Communauté au 31/12/2025

Carte d'identité

Vichy Communauté, créée au 1^{er} janvier 2017, est issue de la fusion entre la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (23 communes) et la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise (15 communes).

Population : 84 216 habitants (population municipale légale - INSEE 2021 - publication janvier 2024)

Superficie : 742,5 km²

Membre du Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne »

39 communes depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Abrest - Arfeuilles - Arronnes - Bellerive-sur-Allier - Billy - Bost - Brugheas - Busset - Charmeil - Châtel-Montagne - Châtelus - Cognat-Lyonne - Creuzier-le-Neuf - Creuzier-le-Vieux - Cusset - Espinasse-Vozelle - Ferrières-sur-Sichon - Hauterive - La Chabanne - La Chapelle - La Guillermie - Laprugne - Lavoine - Le Mayet-de-Montagne - Le Vernet - Magnet - Mariol - Molles - Nizerolles - Saint-Clément - Saint-Germain-des-Fossés - Saint-Nicolas-des-Biefs - Saint-Pont - Saint-Rémy-en-Rollat - Saint-Yorre - Serbannes - Seuillet - Vendat - Vichy

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique et zones d'activités
- Promotion du tourisme
- Urbanisme
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Eau potable (depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Assainissement (depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Eaux pluviales

Compétences supplémentaires :

- Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Création et gestion de Maisons France Services
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Cohésions sociale et solidarité territoriale (soutien aux structures à caractère social)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à l'attractivité du territoire
- Sécurité - hygiène et incendie/secours
- Commercialisation, promotion, communication et toutes actions en faveur de la valorisation des équipements sportifs ou des activités de pleine nature d'intérêt communautaire
- Gestion des Espaces Naturels Sensibles du territoire
- Participation à la préservation de la biodiversité
- Coordination de la transition énergétique
- Itinéraires de randonnées (pédestres, cyclistes ou équestres)
- Soutien à l'enseignement musical et à l'éveil musical
- Enseignement supérieur
- Enfance et jeunesse (structures d'accueil Petite Enfance, relais assistants maternels, accueils de loisirs sans hébergement, enseignement de la natation en milieu scolaire, réseau information jeunesse)
- Loisirs
- Coopération inter-territoriale et politiques contractuelles de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
- Soutien aux équipements et actions non reconnus d'intérêt communautaire (activités culturelles, sportives, touristiques...) en faveur de la cohésion sociale ou du développement du territoire
- Accompagnement d'aménagement de voiries autres que celles reconnues d'intérêt communautaire et participation à la réalisation de voies réservées aux 2 roues
- Études pour la révision de la réglementation intercommunale des boisements et schémas directeurs de desserte de massifs forestiers - et création et entretien de la voirie forestière sur les itinéraires prioritaires
- Étude, aménagement, gestion, promotion et soutien des activités visant au développement de l'agriculture du territoire et à son autonomie alimentaire, ainsi que la mise en œuvre d'une restauration territoriale favorisant les circuits-courts
- Accompagnement de projets facilitant l'accès au tourisme et au sport à des personnes qui en sont exclues
- Développement du territoire communautaire
- Mobilités : en tant qu'autorité organisatrice, Vichy Communauté exerce des missions obligatoires (transport public urbain, plans de déplacements) et des missions facultatives (transports à la demande).



Vichy Communauté au 31/12/2025

Instances de décision et de gestion

77 élues et élus communautaires titulaires et 32 suppléantes et suppléants.

Exécutif communautaire : (élu le 16 juillet 2020)

Président : Frédéric AGUILERA

14 Vice-Présidentes et Vice-Présidents : (*stricte parité femmes-hommes*)

- **Élisabeth CUISSET**, 1^{ère} Vice-Présidente (Aménagement - Habitat - Urbanisme - Projet d'agglomération - Politiques contractuelles)
- **Jean-Sébastien LALOY**, 2^{ème} Vice-Président (Développement économique - Sport)
- **Caroline BARDOT**, 3^{ème} Vice-Présidente (Transitions écologique et énergétique)
- **Joseph KUCHNA**, 4^{ème} Vice-Président (Eau potable - Assainissement - Grand cycle de l'eau)
- **Michèle CHARASSE**, 5^{ème} Vice-Présidente (Travaux - Voiries communautaires et forestières)
- **François SENNEPIN**, 6^{ème} Vice-Président (Enseignement supérieur - Pôle métropolitain)
- **Nicole COULANGE**, 7^{ème} Vice-Présidente (Administration générale - Gestion patrimoniale - Schéma de mutualisation)
- **Michel MARIEN**, 8^{ème} Vice-Président (Cohésion sociale - Politique de la ville)
- **Nathalie CHAMOUX BOUILLON**, 9^{ème} Vice-Présidente (Petite enfance - Enfance - Jeunesse)
- **Jean-Marc GERMANANGUE**, 10^{ème} Vice-Président (Mobilités durables - Transports)
- **Marilyne MORGAND**, 11^{ème} Vice-Présidente (Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages)
- **Bernard AGUIAR**, 12^{ème} Vice-Président (Développement de l'économie circulaire et du recyclage - Gestion des déchets)
- **Charlotte BENOIT**, 13^{ème} Vice-Présidente (Ressources humaines - Egalité professionnelle - Culture)
- **Jean-Claude BRAT**, 14^{ème} Vice-Président (Tourisme - Activités de pleine nature)

CHIFFRES CLÉS 2025

Conseils communautaires :
5 séances et 250 délibérations
Bureaux communautaires :
14 séances et 135 délibérations
503 décisions
39 arrêtés
25 commissions

Membres du Bureau communautaire : Président + 14 Vice-Présidentes et Vice-Présidents

1 conseillère déléguée et 7 conseillers délégués :

- **Pierre GERARD**, délégué au bois et à la forêt
- **Bertrand BAYLAUCQ**, délégué au Projet Alimentaire Territorial (PAT) et à l'agriculture
- **Pierre BONNET**, délégué aux usages et infrastructures numériques
- **Sylvain BRUNO**, délégué au Plan Inter Communal de Sauvegarde (PICS) et à la sécurité
- **Romain DEJEAN**, délégué au projet d'aménagement et de valorisation du Sichon
- **Christophe DUMONT**, délégué aux centres bourgs et à l'EPF (Établissement Public Foncier)
- **Séverine THOMAS-MOLLON**, déléguée aux services aux publics en milieu rural
- **Foudil MEDDAHI**, délégué aux commerces des centralités (à compter du 1^{er} mars 2025)

2 conseillères spéciales et 1 conseiller spécial :

- **Élisabeth BARGE**, Présidente de la CAO (Commission d'Appels d'Offres)
- **Annie CORNE**, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'emploi et de l'insertion
- **Franck GONZALES**, Rapporteur du budget

Les maires des communes siègent au Bureau communautaire. Celui-ci compte 45 membres (4 pour Vichy, 3 pour Cusset, 2 pour Bellerive-sur-Allier et 1 pour chacune des 36 autres communes du territoire).

Le Bureau de Vichy Communauté se réunit environ chaque quinzaine afin de mettre en œuvre les orientations politiques, d'examiner l'avancement des principaux dossiers, de préparer les débats du Conseil communautaire et de délibérer dans le cadre des délégations confiées par l'assemblée.

5 commissions :

COMMISSION N°1 : Développement économique / Emploi / Enseignement supérieur / Tourisme / Sport et Économie du sport / Bois et Forêt / Économie circulaire / Relations inter-territoriales et Pôle métropolitain / Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages

COMMISSION N°2 : Aménagement de l'espace et Urbanisme / Habitat / Développement durable et Energie / Transports / Agriculture / Espaces Naturels Sensibles / Usages et infrastructures numériques / Projet Alimentaire Territorial

COMMISSION N°3 : Cohésion sociale / Culture / Enfance / Jeunesse / Action sociale / Services publics de proximité en milieu rural / Santé

COMMISSION N°4 : Travaux / Voirie / Bâtiments / Déchets / Assainissement / Petit et grand cycles de l'eau

COMMISSION N°5 : Administration générale / Ressources Humaines / Finances / Mutualisation / Politiques contractuelles et Fonds Européens

Vichy Communauté au 31/12/2025

Services

CHIFFRES CLÉS 2025

Effectifs au 31/12/2025

- 561 agents (dont 504 sur emplois permanents et 57 sur emplois temporaires) :
 - 416 titulaires et stagiaires
 - 88 contractuels occupant un emploi permanent
 - 57 contractuels occupant un emploi temporaire
- 512,73 équivalents temps plein :
 - 483,60 équivalents temps plein permanents
 - 29,13 équivalents temps plein temporaires
- par catégorie - sur le total des agents sur des emplois permanents :
 - 17% (87) catégorie A
 - 30% (151) catégorie B
 - 47% (237) catégorie C
 - 6% (29) hors catégorie
- par sexe - sur le total des agents en emplois permanents : 279 femmes et 225 hommes
- moyenne d'âge - sur le total des agents en emplois permanents : 46,57 ans

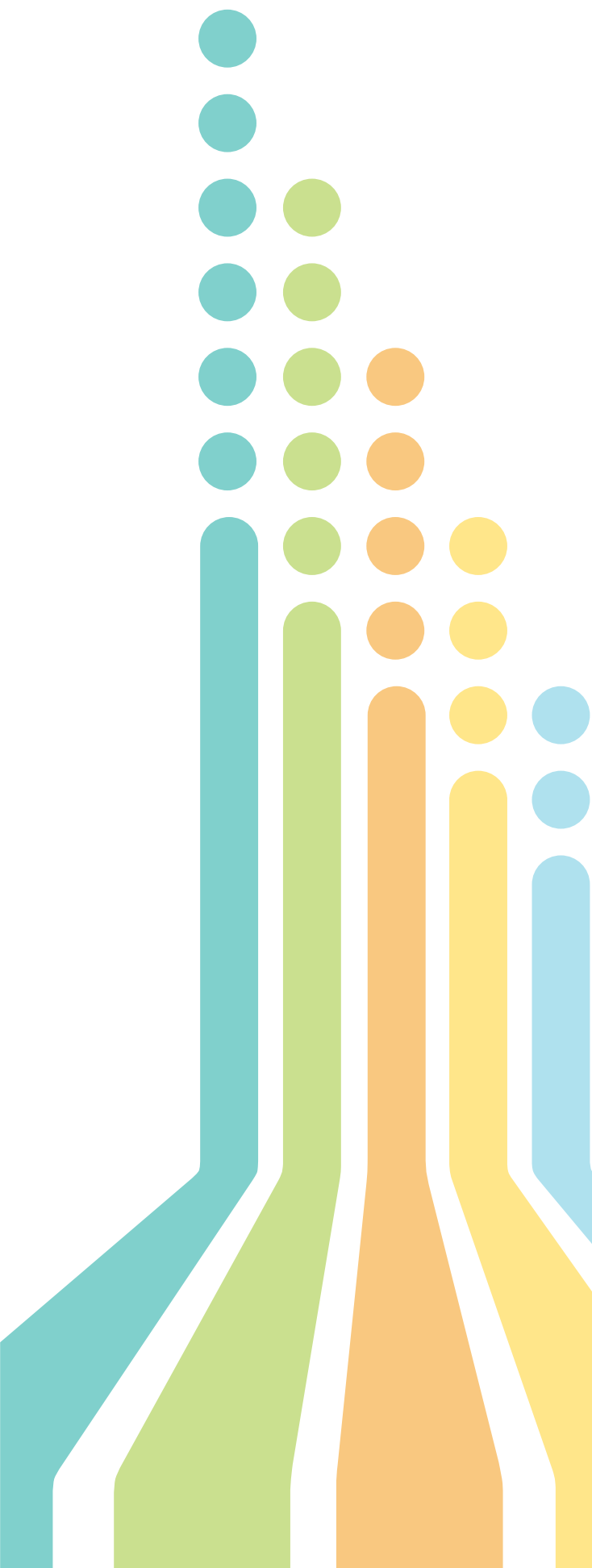
Gestion RH en chiffres pour 2025 (pour les personnels de Vichy Communauté)

- 66 offres d'emplois permanents publiées
- 62 recrutements sur emplois permanents (hors mobilités internes)
- 4 mobilités internes
- 23 titularisations
- 14 départs d'agents (sur emplois permanents) dont 9 départs en retraite, 3 départs en mutation et 2 démissions de la fonction publique territoriale
- 874 contrats et 1 526 arrêtés
- 8 240 bulletins de paie
- Avancements de grades et promotions internes : 40 agents promus (26 femmes et 14 hommes) dont 24 en catégorie C, 14 en catégorie B et 2 en catégorie A
- 16 apprentis accueillis
- 230 stagiaires accueillis
- 426 suivis de formation en nombre d'agents au moins 1 fois dans l'année
- 5 Comités Sociaux Territoriaux
- 2 Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- 47 agents accompagnés dans le cadre de congés longue maladie, longue durée et temps partiels thérapeutiques à la suite de maladie
- 39 dossiers d'accidents du travail et 2 dossiers de maladie professionnelle instruits
 - 12 dossiers d'accompagnement au maintien dans l'emploi d'agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés
- 217 agents bénéficient du télétravail au 31/12/2025
- Compte Épargne Temps : 353 comptes ouverts au total au 31/12/2025
- 299 demandes d'autorisation spéciale d'absence (ASA) traitées (soit 385 jours dont 144 pour garde d'enfants)
- 187 agents ont posé une ASA au cours de l'année 2025

Rapport d'activités 2025



Actions 2025



Actions 2025

Quelques événements marquants



JANVIER 2025

- 9 janvier** : signature AVIP de la crèche Les Moussaillons à Vichy
- 22 janvier** : Vœux économiques du Président de Vichy Communauté - organisés au Mayet-de-Montagne (Les Granits du Bourbonnais)
- 27 janvier** : inauguration de la crèche Françoise Dolto à Cusset, entièrement réhabilitée

FÉVRIER 2025

- 1^{er} février** : Championnat Régional de danse (794 compétiteurs)
- 15 février** : journée portes ouvertes du Pôle Universitaire



MARS 2025

- 12 mars** : étape du Paris-Nice (de Vichy à Laprugne)
- 15 mars** : premier tremplin du Festival Alice au Conservatoire
- 19 et 20 mars** : Village de la Santé pour les 15-25 ans à Vichy
- 23 mars** : Les Foulées Vichyssoises (4 289 coureurs)

AVRIL 2025

- 4 avril** : signature du contrat reconquête centre-ville centre-bourg à Ferrières-sur-Sichon
- 8 au 18 avril** : Festival Rugby Six Nations U18
- 9 avril** : pose de la 1^{ère} pierre de la station « 4 saisons » du Montoncel
- 11 avril** : inauguration du parc photovoltaïque sur les délaissés de l'aéroport de Vichy-Charmeil



MAI 2025

- 7 mai** : inauguration des nouvelles installations du Restaurant Universitaire
- 22 mai** : signature du contrat reconquête centre-ville centre-bourg à Creuzier-le-Vieux
- 24 mai** : journée portes ouvertes du Conservatoire
- 24 et 25 mai** : « Faites du Nautisme »



JUIN 2025

- 14 juin** : signature du contrat reconquête centre-ville centre-bourg à Châtel-Montagne
- 20 juin** : inauguration du parcours des Petits Ambassadeurs du Patrimoine à La Chabanne
- 27 au 29 juin** : Triathlon de Vichy (3 789 participants)
- 28 juin** : orchestre symphonique du Conservatoire à l'Opéra de Vichy

Actions 2025

Quelques événements marquants

JUILLET 2025

1^{er} juillet : inauguration du parcours des Petits Ambassadeurs du Patrimoine à Arronnes

18 au 20 juillet : Yotta XP Vichy (1 082 triathlètes)

21 juillet : inauguration du Sporting Vichy Tennis Padel

31 juillet : accueil de la Coupe Galéa



AOÛT 2025

22 au 24 août : IronMan Vichy 70.3 (2 336 triathlètes)

30 août : inauguration des gîtes de la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés

30 et 31 août : Grand Prix d'été (155 boulistes)



SEPTEMBRE 2025

12 au 14 septembre : Vichy Travel Tour 2 (980 cavaliers)

14 septembre : course solidaire « Ensemble USP Vichy » (762 coureurs)

24 septembre : dénomination du « Conservatoire Jean-Michel Guerre »



OCTOBRE 2025

5 octobre : Faites de la Récup'

6 au 19 octobre : Semaine d'Information sur la Santé Mentale

7 octobre : inauguration du Centre National d'Entraînement de Padel

12 octobre : cross triathlon de Vichy-Bellerive (455 triathlètes)

17 octobre : Journée du Numérique pour tous



NOVEMBRE 2025

4 novembre : Trophée des entreprises à Vichy

14 novembre : visite ministérielle sur le site de Montpertuis

17 novembre : Forum du Projet Alimentaire Territorial « Manger mieux, un enjeu local - Quelle alimentation pour demain ? »

DÉCEMBRE 2025

5 décembre : Téléthon des étudiants (161 participants)

Projet d'Agglomération

AGIR 2035

AGIR 2035 : le projet de territoire de Vichy Communauté

Le projet de territoire de Vichy Communauté « AGIR 2035 », c'est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy Communauté mènera sur les prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines : emploi, habitat, tourisme, sport, culture, santé, art de vivre...

Construit en parallèle et en étroite articulation avec le projet de ville de Vichy, ce projet de territoire résulte d'une démarche volontaire et collective, fruit d'une coopération entre les maires, les élus, les partenaires institutionnels et les habitants.

AGIR 2035 doit nous permettre de relever ensemble les défis de demain et construire le socle de notre avenir commun. Le projet n'est pas figé mais s'inscrit dans un esprit de concertation publique. Il s'enrichira et évoluera avec le temps, la législation et les opportunités.

AGIR se décline autour des **quatre piliers suivants** :

- **Accroître notre attractivité territoriale**
- **Garantir une meilleure qualité de vie pour tous**
- **Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique**
- **Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes**

Au-delà de ces 4 piliers, ce document prospectif est construit autour de **20 objectifs stratégiques**, **74 objectifs opérationnels** et **184 fiches opérations**.

Le projet de territoire a été définitivement **adopté par l'assemblée délibérante en décembre 2021**.

> **À fin 2025, 92% des opérations prévues dans le projet de territoire AGIR 2035 sont abouties (11% d'actions achevées) ou en cours de mise en œuvre (27% au stade d'études et 54% d'actions en cours).**



Rapport d'activités 2025



Services ressources
et supports



Services ressources et supports

Ressources Humaines

Les missions des Ressources Humaines

La Direction mutualisée des Ressources Humaines (DMRH) a été créée au 1^{er} janvier 2016. Elle exerce la compétence RH pour la Communauté d'agglomération et les 3 villes centres (Vichy et son CCAS, Cusset et Bellerive-sur-Allier) dans une perspective de convergence des politiques RH. Elle a également vocation à apporter une expertise à l'ensemble des communes du territoire.

Sur l'année 2025 :

- Gestion de **1 406 agents contractuels (permanents et non-permanents) et statutaires** (effectifs globaux au 31/12/2025) pour la Communauté d'agglomération, Vichy et son CCAS, Cusset et sa Caisse des écoles et Bellerive-sur-Allier.
- Traitement de **18 876 bulletins de paie**.
- Rédaction de **4 200 arrêtés et contrats**.

Son action est conduite en faisant de la qualité du dialogue social, dans le cadre des instances paritaires et de temps de travail et rencontres annexes - une clé de la réussite des projets RH (conduite de **26 réunions de CST, F3SCT et CAP** pour l'établissement et les 3 villes sur 2025).

Les faits marquants de l'année 2025

La mise en œuvre opérationnelle des **Lignes Directrices de Gestion (LDG)** s'est poursuivie en 2025 au travers de plusieurs chantiers structurants visant à renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale, améliorer l'accompagnement des agents et développer un cadre de travail favorable à l'épanouissement professionnel.

- **Axe 1** : Une politique RH territorialisée et convergente

Plusieurs dispositifs ont été engagés afin d'harmoniser les pratiques RH et renforcer l'attractivité des collectivités et établissements du territoire.

o À l'échelle de Vichy Communauté :

> **Bonus attractivité à destination des métiers de la petite enfance**

Dans un contexte de tensions de recrutement sur les métiers de la petite enfance, un dispositif de bonus attractivité a été mis en place afin de renforcer l'attractivité des postes concernés et faciliter le recrutement et la fidélisation des agents sur des fonctions identifiées comme prioritaires.

o À l'échelle de Vichy et de Vichy Communauté :

> **Actualisation du RIFSEEP**

Une actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été engagée afin d'adapter le dispositif aux évolutions organisationnelles, aux métiers exercés et aux enjeux d'attractivité de la fonction publique territoriale.

o À l'échelle des établissements et des collectivités gérés par la DMRH :

> **Période de Préparation au Reclassement (PPR)**

La mise en œuvre du dispositif de Période de Préparation au Reclassement (PPR) a été formalisée afin d'accompagner les agents reconnus inaptes de façon absolue et définitive à leurs fonctions vers un nouveau projet professionnel, en sécurisant les parcours et en favorisant les possibilités de mobilité interne (3 parcours engagés en 2025).

> **Règlement formation**

Un règlement formation a été élaboré afin de préciser les modalités d'accès à la formation professionnelle tout au long de la carrière, les droits et obligations des agents, ainsi que les priorités stratégiques en matière de développement des compétences.

Services ressources et supports

Ressources Humaines

> Règlement des astreintes

Un règlement relatif aux astreintes a été élaboré afin d'harmoniser les pratiques et de sécuriser les modalités d'organisation. Plus précisément, il s'agit de clarifier les conditions de mise en œuvre des astreintes, les obligations associées ainsi que le rôle des services concernés, dans un souci de lisibilité et d'équité entre les agents.

- **Axe 2** : Une RH proactive pour une gestion plus proche des services

o À l'échelle de Vichy Communauté :

> Les valeurs

Une démarche participative a été engagée, avec l'appui de la direction générale, afin d'élaborer la charte des valeurs de Vichy Communauté. Cette initiative vise à formaliser un socle de valeurs partagées par les agents, destiné à renforcer la cohésion, l'engagement collectif et le sens de l'action publique. Entre octobre et décembre 2024, plusieurs ateliers d'échanges, organisés sous la forme de "World Café", ont été proposés aux agents par direction. Plus de 25 agents volontaires, facilitateurs de la démarche, ont contribué à l'animation de ces temps collectifs. Ces échanges ont permis d'identifier les éléments qui caractérisent aujourd'hui l'identité de l'établissement et d'imaginer les valeurs devant guider son action. Cette démarche collective a conduit à l'identification de **quatre valeurs structurantes pour Vichy Communauté** : **l'adaptabilité, l'exemplarité, le respect et la solidarité**, qui constituent désormais un repère commun pour les agents dans l'exercice de leurs missions au service du territoire et des usagers.



> Accueil des nouveaux arrivants

Le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants a été poursuivi en 2025 afin de favoriser l'intégration des agents récemment recrutés et de leur permettre de mieux appréhender l'environnement institutionnel et organisationnel de l'établissement. Deux sessions d'accueil ont été organisées au cours de l'année, les 8 avril et 9 décembre 2025, réunissant les agents arrivés au sein de l'établissement au cours des mois précédents. Ces temps d'échanges ont rassemblé une vingtaine de participants à chaque session, issue de plusieurs directions et services (finances, ressources humaines, conservatoire, cycle de l'eau, informatique, urbanisme, juridique, maison de l'habitat, déchets, communication...). À cette occasion, le Directeur Général des Services a présenté l'organisation de l'établissement, ses missions, son fonctionnement, ainsi que les grands projets structurants du territoire, notamment le Projet d'Agglomération « AGIR 2035 ». Les équipes de la direction des ressources humaines sont également intervenues afin de présenter les dispositifs relatifs à la prévention, à la gestion de la carrière et à la formation des agents.

Par ailleurs, un groupe de travail interne a permis l'élaboration d'un guide d'accueil des nouveaux arrivants, destiné à accompagner les agents dès leur prise de poste et à leur fournir les informations essentielles sur le fonctionnement de l'établissement et les ressources à leur disposition.

Ces rencontres et outils contribuent à faciliter l'intégration des nouveaux agents, à renforcer leur connaissance de l'établissement et à favoriser les échanges entre services, dans une logique d'accompagnement et de proximité.

- **Axe 3** : Un cadre de travail favorable au développement professionnel et individuel de chacun à construire

o À l'échelle des établissements et des collectivités gérés par la DMRH :

> Protection sociale complémentaire

La réflexion engagée autour de la protection sociale complémentaire s'est poursuivie en 2025, en lien avec les évolutions réglementaires applicables à la fonction publique territoriale. Les travaux menés visaient à définir un cadre permettant d'accompagner les agents dans la couverture des risques santé et prévoyance, tout en préparant les futures obligations de participation des employeurs publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, tous les agents peuvent bénéficier d'une participation employeur de 15 euros/mois dans le cadre du contrat à adhésion facultative, conclu avec la MNT.

Services ressources et supports

Budget

BUDGET VICHY COMMUNAUTÉ 2025		
Dépenses et Recettes réelles par budget et section		
Budget / Section	Dépenses réelles €	Recettes réelles €
Budget Principal		
Section de Fonctionnement	69 007 699,83	78 308 525,58
Section d'Investissement	34 563 946,58	30 285 551,77
Budget annexe Assainissement		
Section de Fonctionnement	6 535 273,57	8 776 625,60
Section d'Investissement	5 207 856,36	3 271 812,72
Budget annexe Transports		
Section de Fonctionnement	7 024 994,28	6 980 085,15
Section d'Investissement	1 854 934,82	1 828 329,25
Budget annexe Immobilier d'Entreprises		
Section de Fonctionnement	1 109 330,04	2 179 271,73
Section d'Investissement	3 305 849,97	2 179 615,00
Budget annexe Zones d'Activités Communautaires		
Section de Fonctionnement	2 099 675,74	2 197 523,19
Section d'Investissement	322 877,00	0,00
Budget annexe PRU Presles		
Section de Fonctionnement	88 731,00	0,00
Section d'Investissement	100 000,00	0,00
Budget annexe Aéroport		
Section de Fonctionnement	280 388,50	347 333,86
Section d'Investissement	72 830,00	21 183,00
Budget annexe Vichy Sport		
Section de Fonctionnement	2 812 143,99	2 766 637,15
Section d'Investissement	2 897,00	0,00
Budget annexe Tourisme		
Section de Fonctionnement	132 378,00	155 888,00
Section d'Investissement	6 788,00	0,00
Budget annexe Eau potable		
Section de Fonctionnement	8 076 446,58	9 767 719,68
Section d'Investissement	4 634 708,06	4 000 000,00
TOTAL Fonctionnement réel	97 167 061,53	111 479 609,94
TOTAL Investissement réel	50 072 687,79	41 586 491,74
TOTAL GÉNÉRAL réel	147 239 749,32	153 066 101,68

Services ressources et supports

Budget

CA 2025 - Programme de fonctionnement AGIR 2035 (€)

A	Accroître notre attractivité territoriale	18 829 268
	Dont le Sport	9 930 096
	Dont la Commercialisation des stages sportifs	3 102 465
	Dont le Campus universitaire	2 472 019
	Dont le Tourisme	1 206 114
	Dont le Développement économique et l'emploi	888 587
	Dont l'Immobilier d'entreprises	696 474
	Dont l'Aéroport	268 811
G	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	12 865 793
	Dont l'Enfance et la Petite enfance	4 447 181
	Dont le Service incendie et secours	3 805 250
	Dont la Culture	3 501 865
	Dont la Jeunesse	263 417
	Dont la Cohésion sociale	322 104
	Dont les Aires d'accueil des gens du voyage	143 712
	Dont le Plan Alimentaire Territorial	89 420
	Dont le Contrat Local de Santé	33 018
I	Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique	20 943 254
	Dont l'Eau Potable	7 477 186
	Dont l'Assainissement	6 083 161
	Dont les Déchets Ménagers et Assimilés	6 052 204
	Dont le Pluvial	509 584
	Dont la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	451 466
	Dont le Développement durable et les Espaces naturels sensibles	336 775
R	Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes	8 745 060
	Dont les Transports	7 047 698
	Dont l'Habitat et l'Urbanisme	1 535 930
	Dont le Développement local et les relations aux territoires	90 385
	Dont les Maisons de services au public	71 046
TOTAL 2025 PROGRAMME FONCTIONNEMENT AGIR 2035 (€)		61 383 375

Services ressources et supports

Budget

CA 2025 - Programme d'investissement AGIR 2035 (€)

A	Accroître notre attractivité territoriale	16 725 854
	Dont Sporting Tennis	6 929 526
	Dont les Zones d'Activités Communautaires	2 056 874
	Dont les Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise	1 804 281
	Dont l'Aménagement des bases de loisirs tourisme de Saint-Yorre/Abrest et de Saint-Germain-des-Fossés/Billy	857 288
	Dont Plateau d'économie sportive	584 767
	Dont le Pôle Universitaire	534 478
	Dont les Voies vertes	219 377
	Dont l'Immobilier d'entreprises	60 363
G	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	1 870 815
	Dont l'Avenue de Vichy à Bellerive/Allier	1 297 989
	Dont les Fonds de concours	226 825
	Dont la Création de terrains familiaux locatifs et des travaux sur les Aires des gens du voyage	68 482
I	Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique	10 724 772
	Dont l'Eau Potable	3 521 307
	Dont l'Assainissement	3 175 148
	Dont le Plan Vélo	1 588 539
	Dont les Déchets Ménagers et Assimilés	577 453
	Dont la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	494 703
	Dont Programme de performance énergétique	225 580
R	Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes	1 563 002
	Dont Centre-villes / Centre-bourgs	508 036
	Dont l'OPAH et le PLH	391 607
	Dont le Fonds de solidarité territoriale	429 975
	Dont les Maisons de services au public	30 636
	Dont les Transports	13 543
TOTAL 2025 PROGRAMME INVESTISSEMENT AGIR 2035 (€)		30 884 443

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

La direction mutualisée des Finances a été créée au 1^{er} janvier 2016. Elle réalise l'ensemble des missions comptables et budgétaires mais également d'ingénierie financière et fiscale au profit de la Communauté d'agglomération et des 3 villes du cœur d'agglomération (Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier).

La direction mutualisée poursuit les objectifs suivants :

- Développer une efficacité dans la préparation et l'exécution budgétaire notamment en partageant les procédures communes.
- Diffuser une expertise et une vision stratégique de la mobilisation des ressources fiscales à l'échelle du territoire.
- Apporter à toutes les communes une expertise en matière de dette et en analyse financière notamment prospective.
- Développer l'ingénierie financière soutenant les investissements, au profit de ses membres, en coordonnant les dispositifs d'accompagnement financier de Vichy Communauté, en pilotant les procédures contractuelles et en gérant les subventions reçues.

Préparation et exécution budgétaire

La Direction mutualisée des Finances gère l'ensemble du processus budgétaire pour Vichy Communauté et les 3 villes centres de l'agglomération. En 2025, elle a également apporté un soutien technique au SIVU « Cuisine locale de Cusset ».

Afin de conjuguer proximité et efficacité, elle met à disposition des communes membres :

- Un « référent budgétaire » qui est l'interlocuteur des élus, de la direction générale et des services sur les questions financières et budgétaires.
- L'ensemble de ses ressources humaines dans une logique de continuité de service.

S'agissant de la préparation des budgets, elle réalise les prospectives budgétaires, établit les notes de cadrage, coordonne les demandes des services et prépare les arbitrages qui y sont apportés. Elle réalise tous les documents afférents : rapport d'orientation budgétaire, budgets primitifs, décisions modificatives et comptes administratifs, ainsi que tous les documents et états annexes liés.

Au titre de l'exécution budgétaire, elle est particulièrement chargée

- de préparer toutes les délibérations, décisions et actes réglementaires liés aux finances ;
- de l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes ;
- de la gestion de l'inventaire comptable ;
- des relations avec le service de gestion comptable de Vichy.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Nombre d'écritures comptables réalisées en 2025 :

	Fonctionnement			
	Dépenses		Recettes	
	Budget	Nombre d'écritures	Budget	Nombre d'écritures
Bellerive	8 176 541	22 191	9 413 497	1 001
Cusset	17 678 030	19 939	18 899 904	1 665
Vichy	53 912 119	29 033	60 545 757	2 908
Vichy Communauté	113 502 003	50 242	126 428 282	29 177
	193 268 693	121 405	215 287 440	34 751

	Investissement			
	Dépenses		Recettes	
	Budget	Nombre d'écritures	Budget	Nombre d'écritures
Bellerive	10 730 891	540	10 170 391	160
Cusset	9 031 242	461	7 523 434	192
Vichy	47 965 972	2 147	51 446 216	204
Vichy Communauté	76 109 701	3 151	63 028 070	699
	143 837 806	6 299	132 168 112	1 255

Gestion de la dette et de la trésorerie

En 2025, la direction des Finances a réalisé **30 consultations** auprès des établissements bancaires, qui se sont concrétisées, après analyse des offres, par :

- 16 contrats de lignes de trésorerie (LTI)
- 14 contrats d'emprunts



Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Fiscalité

Optimisation fiscale

L'optimisation fiscale vise d'une part à permettre aux collectivités de percevoir l'intégralité des recettes fiscales qu'elles ont votées et qui leur sont dues et poursuit un objectif d'équité et de répartition équitable des impôts entre les contribuables.

Les principales actions du service sont :

Préparation et organisation des Commissions Communales des Impôts Directes (CCID) :

La CCID est chargée de donner un avis consultatif sur les valeurs locatives cadastrales, qui servent de base aux impôts locaux. Elle se réunit une fois par an et évalue les propriétés bâties qui figurent sur la « liste 41 » c'est-à-dire celles dont l'évaluation est nouvelle ou a été modifiée (propriétés bâties, nouvelles ou concernées par un changement d'affectation ou de consistance).

Le service fiscalité prépare les décisions de la CCID en analysant les locaux figurant sur la liste 41, si besoin par un travail de terrain, en proposant des changements de catégories, et réalise une présentation concrète aux commissaires et à la DGFIP avec photos et descriptifs pour argumenter ses propositions

- CCID Vichy 2025 : 835 locaux étudiés (705 en 2024)
- CCID Cusset 2025 : 115 locaux étudiés (563 en 2024)

Optimisation des impôts économiques :

- **TASCOM** (taxe sur les surfaces commerciales) : vérification et contrôle des commerces assujettis et des taux de taxations.
- **CFE** (cotisation foncière des entreprises) : contrôles des entreprises au regard de la connaissance du territoire.

Observatoire fiscal et fonctionnement courant

Le service fiscalité constitue un centre de ressources sur la fiscalité au bénéfice de Vichy Communauté et des communes membres. Il exerce une veille juridique sur les dispositions fiscales pour en mesurer les impacts locaux, réalise des travaux à la demande des élus, met en œuvre les décisions budgétaires, et effectue des prestations courantes au titre du patrimoine des collectivités membres. Les principales activités :

- Travail préparatoire à la mise en place de la **taxe sur les friches commerciales** à Vichy (recensement des locaux, méthodologie avec DDFIP) dont l'instauration a été décidée par délibération du conseil municipal en date du 30 septembre 2024.
- **Déclarations des locaux** et déclarations de changement de consistance et d'affectation via la plateforme « Gérer Mes Biens Immobiliers » : 91 demandes de déclarations foncières reçues de la part du Pôle d'évaluation des locaux d'habitation départemental.
- **Refacturation des taxes foncières et TEOM** aux locataires pour Cusset, Vichy Communauté et Vichy.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

En 2025, 389 entreprises ont été concernées par le dispositif, contre 415 en 2024.

La recette perçue par Vichy Communauté s'élève à 545 995 €, en diminution de 35 890 euros par rapport à 2024, essentiellement du fait de la suppression de nombreux panneaux d'affichage en application du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI).

Produit TLPE 2025 par commune :

COMMUNES	Déclaration	COMMUNES	Déclaration
Abrest	16 729 €	Hauterive	688 €
Bellerive-sur-Allier	73 268 €	Le Vernet	333 €
Billy	228 €	Magnet	1 665 €
Boste	62 €	Mariol	119 €
Brugheas	1 250 €	ST-Germain Des Fossés	5 718 €
Busset	0 €	St-Rémy-en-Rollat	2 653 €
Ex CC Mgne Bourbonnaise	5 782 €	St Yorre	28 193 €
Charmeil	55 474 €	Serbannes	110 €
Cognat-Lyonne	4 168 €	Seuillet	8 780 €
Creuzier le Neuf	14 334 €	Vendat	0 €
Creuzier le Vieux	39 656 €	Vichy	107 902 €
Cusset	168 650 €	Préenseignes Extér. Vichy Cté	599 €
Espinasse Vozelle	55 €	Panneau d'affichage	9 578 €
		TOTAL	545 995 €

Activités du service en 2025 :

- Traitement des déclarations reçues (janvier à juin 2025).
- Contrôle des déclarations (+ vérification terrain).
- Préparation des mises en demeure (juillet 2025) : 6 entreprises en 2025.
- Préparation des Rehaussements Contradictaires (septembre 2025) et des Taxations d'office (septembre 2025) : 17 courriers de rehaussement et 2 taxations d'office.
- Établissement d'un tableau récapitulatif de chaque société pour le service des finances et le Trésor Public (septembre-octobre-novembre 2025).
- Recensement de terrain - en 2025 : 27 entreprises, 7 préenseignes et 10 dispositifs publicitaires.

Gestion de la taxe de séjour

VICHY	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produit	464 K€	355 K€	405 K€	526 K€	643 K€	568 K€	645 K€
Dont plates-formes	61 K€	54 K€	92 K€	159 K€	192 K€	236 K€	252 K€
Hébergements	457	504	564	620	716	710	794

VICHY COMMUNAUTÉ	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produit	197 K€	152 K€	185 K€	180 K€	209 K€	221 K€	247 K€
Dont plates-formes	34 K€	37 K€	61 K€	66 K€	86 K€	92 K€	95 K€
Hébergements	335	345	352	349	393	423	439

Activités du service en 2025 :

- Déclarations des meublés de tourisme : 160 dossiers créés + récépissés.
- Gestion des régies pour la Commune de Vichy et Vichy Communauté.
- Relances des impayés 2022-2023-2024 (115 hébergements concernés = 50 000€).
- Travail constant de recherches des « meublés non déclarés » via : les offres proposées sur les sites dédiés - et les fichiers déclaratifs (mais non nominatifs) transmis par les opérateurs numériques lors des deux versements annuels.
- Suivi des statistiques de la taxe de séjour pour l'Observatoire du Tourisme (OTT de Vichy).

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Refacturation partage de fiscalité sur les ZAE communautaires

Onze communes accueillent sur leur territoire une zone d'activité communautaire ou de l'immobilier d'entreprise communautaire. En vertu de convention avec Vichy Communauté qui a aménagé ces zones ou financé les bâtiments, ces communes reversent une partie des taxes foncières payées par les entreprises implantées sur ces zones d'activités.

Montant total sur 2025 : 72 837€

Ces 11 communes sont :

- Bellerive-sur-Allier : brasserie du Stade Aquatique et Domaine de la Cour
- Charmeil : zone de Vichy-Rhue
- Creuzier-le-Neuf : zone des Ancises
- Creuzier-le-Vieux : zone de Vichy-Rhue
- Cusset : zone des Graves (ancien site Manurhin)
- Hauterive : zone du Bioparc
- Saint-Germain-des-Fossés : zone du Coquet
- Saint-Rémy-en-Rollat : zone du Davayat
- Saint-Yorre : immobiliers de l'atelier-relais CGR et Mac Lean
- Seuillet : zone du Coquet
- Vichy : immobiliers de l'Atrium et de la Croix-Saint-Martin

Régies de recettes et d'avances

Une régie de recettes et une régie d'avances sont deux mécanismes de gestion financière publique qui permettent de déroger au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Elles sont mises en place pour faciliter l'encaissement de recettes et le paiement de dépenses.

La création ou la modification d'une régie nécessite d'être formalisée par un acte spécifique, de même que la nomination des régisseurs et de leurs suppléants, les premiers étant responsables de la gestion des fonds et des opérations de la régie, tandis que les seconds peuvent intervenir en cas d'absence ou d'empêchement du régisseur.

La direction des finances réalise tous les actes relatifs à l'évolution des régies et les écritures comptables correspondant aux remises des fonds ou à la constatation des dépenses. Elle assure également les relations avec les régisseurs et le comptable public.

Au 31 décembre 2025, il y avait un total de **68 régies réparties entre les quatre collectivités** : 28 pour Vichy Communauté, 21 pour la ville de Vichy, 13 pour la ville de Cusset et 6 pour la ville de Bellerive/Allier.

En 2025, les différents mouvements relatifs aux régies de Vichy Communauté ont nécessité **20 actes de modification** au cours de l'année.

En collaboration avec le service de gestion comptable de Vichy, deux formations ont été proposées aux régisseurs et aux mandataires suppléants.

En 2025, le montant total des produits encaissés en régie s'élève à 2,9 M€, tandis que le montant des dépenses effectuées en régie s'élève à 43 637 €.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Ingénierie financière et politiques contractuelles

Missions et faits marquants en 2025 :

Le pôle ingénierie financière et Politiques contractuelles a pour missions principales de :

- Optimiser les plans de financement des nouveaux projets.
- Appuyer les services dans le montage des dossiers de subventions et suivre la programmation budgétaire de celles-ci.
- Assurer une veille sur les dispositifs des différents financeurs.
- Coordonner les dispositifs d'accompagnement financier gérés par Vichy Communauté (Fonds de solidarité territoriale, redynamisation des centres-villes / centres-bourgs...).
- Accompagner les communes dans le montage budgétaire de leurs projets d'investissement.
- Préparer et assurer le suivi du Pacte Financier et fiscal de Vichy Communauté.

Le pôle s'est d'abord structuré autour des dispositifs portés par Vichy Communauté. L'expertise acquise et les besoins exprimés par les projets d'investissement ont nécessité le développement des ressources. Cela a permis la reprise de la gestion des subventions de la Ville de Vichy depuis deux ans.

Politiques contractuelles :

- **Contrats avec les différents financeurs – Bilan 2025 :**

- > État :

- Contrat de Réussite de la Transition Écologique (CRTE) : passage au Conseil Communautaire du 3 avril 2025 d'un avenant selon les nouvelles thématiques de la COP.
- Convention DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : suivi de la convention et réalisation d'une proposition d'avenant pour modifier le phasage des opérations inscrites.

- > Département :

- Contrat de Territoire 2^{ème} génération : **4,97 M€ pour la période 2021-2023**
 - » Reste encore 2 projets non soldés sur ce dispositif : Montpertuis phase 1 et piste cyclable du Vernet.
- Le « Pacte départemental d'intercommunalité » : **6,22 M€ pour la période 2024-2026**
 - » Engagement de trois opérations sur les sept inscrites.

- > Région :

- Les Contrats avec la Région 2023-2026 : **3,653 M€** dont 2,252 M€ au titre du Contrat Région :
 - » 2 réunions sur l'avancée des projets réalisés.
 - » Réalisation d'un avenant adopté par la Région en octobre 2025 après plusieurs réunions : intégration de nouveaux projets des communes au contrat Région, optimisation de l'enveloppe « Contrat Ville ».
 - » Suivi global des dossiers déposés par les communes du territoire.
- Le Pacte Allier 2 : **2,70 M€** pour 2024-2027
 - » Encaissement d'une partie de la subvention du Parc des Sources (2 M€).
 - » Réunion sur le projet de valorisation de la Voie du Tacot et du Sichon (700 k€).

- **Dossiers de subventions :**

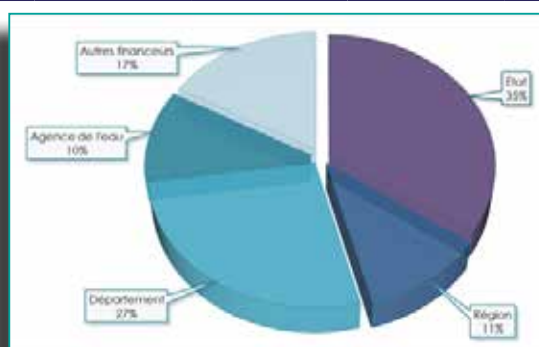
L'année a été marquée par l'achèvement de plusieurs grands projets pour Vichy Communauté comme le Sporting, l'aménagement des bases de loisirs, l'avenue de Vichy, la double halle... pour lesquels il restait des volumes importants à encaisser : 6,96 M€.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

	Projets suivis	Dont nouveaux projets 2025	Projets terminés sur l'année	Nombre de dossiers de financeurs	Dont dossiers déposés en 2025 auprès des financeurs	Nombre de dossiers soldés sur l'année	Nombre de demandes de versement réalisées	Volume financier des demandes de versement
Vichy Communauté	42	2	28	115	18	85	107	12,54 M€
Vichy	19	2	9	46	12	24	29	9,90 M€
Total	61	4	57	161	30	109	136	22,44 M€

Répartition des dossiers par financeurs :



Ingénierie financière :

- **Pacte Fiscal et Financier - Solidarité avec les communes :**

Le **Pacte Fiscal et Financier de Solidarité (PFFS)** comporte deux dispositifs par lesquels Vichy Communauté soutient les investissements des communes du territoire. Un point d'étape sur l'exécution et le suivi de la mise en œuvre pour la période 2022-2026 a été présenté lors du bureau communautaire du 23 octobre.

> Dispositif « **Reconquête des Centres-Villes et des Centres-Bourgs** » (RCVCB) du PFFS :

Pour rappel : **enveloppe prévisionnelle actualisée en 2025 à 6,45 M€** sur la période 2022-2028, 202 projets sont inscrits dans les contrats RCVCB représentant 44,70 M€ d'investissement sur le territoire.

Animation conjointe avec la direction déléguée aux territoires. Nouvelles rencontres avec les services du Département, des 21 communes signataires d'un contrat RCVCB afin de faire un point sur l'avancée des projets - permettant de faire évoluer par avenant les contrats de plusieurs communes.

	Nombre de contrats et d'avenants réalisés	Projets ayant reçu une attribution définitive	Montant attribué	Montant payé
Année 2025	27 avenants	42	1,07 M€	508 k€
Total sur la période 2022-2025	21 contrats 56 avenants	103	3,50 M€	1,74 M€

> Dispositif « **Fonds de Solidarité Territoriale** » (FST) du PFFS :

Pour rappel : **enveloppe de 2 M€** sur la période 2022-2026 répartie par commune selon des critères définis avant le vote du PFFS.

	Nombre de programmations	Projets ayant reçu une subvention FST	Montant attribué	Montant payé
Année 2025	5	76	406 k€	430 k€
Total sur la période 2022-2025	18	270	1,25 M€	1,10 M€

- **Conseil aux communes :**

Réalisation de prospective ou d'analyse financière pour les communes d'Arfeuilles, Magnet, Nizerolles et Saint-Clément en 2025. Rencontre avec les services du département des communes n'ayant pas signé de contrat RCVCB pour analyser l'avancée des projets financés sur les autres dispositifs.

Services ressources et supports

Services : juridique - assurances - patrimoine

Service des Affaires juridiques

Chiffres clés pour 2025 :

Consultations juridiques : environ 350 (saisines via l'outil en ligne GLPI - hors saisines autres).
Une vingtaine de contentieux en cours et gérés par le service mutualisé.

Gestion des contrats :

Pour Vichy Communauté :

- **Fourrière automobile (DSP - Délégation de Service Public) :**
 - 302 véhicules enlevés en fourrière (434 en 2024 soit -30%)
 - 252 véhicules restitués (326 en 2024 soit -22%)
 - 50 véhicules légers non restitués (108 en 2024 soit -53%)
 - 48 véhicules détruits (106 en 2024 soit -54%)
 - 2 ventes aux Domaines (2 en 2024)
 - Frais encaissés par la SARL Chauvin auprès des usagers : 31 104,51€ (39 793€ en 2024 soit -21%)
 - Redevance de 15% perçue par Vichy Communauté : 4 665,68€ (6 034€ en 2024 soit -22%)
- **Fourrière animale (marché public) :**
 - Plus de 500 animaux (chats et chiens) pris en charge, dont environ 95% ont été restitués à leurs propriétaires ou transférés en refuge pour adoption.

Pour la Ville de Vichy :

- Casino du Grand Café : contrat de DSP conclu du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2041.
- Crématorium : contrat de DSP conclu du 3 mai 2004 au 2 mai 2034.

Service des Assurances

Le service Assurances a un rôle de conseil et d'appui technique pour les 3 communes (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier) et l'EPCI Vichy Communauté. Il peut accompagner également les CCAS des 3 communes. En étroite collaboration avec les élus et les services, il aide à définir les besoins et apprécier les risques. Il met en œuvre les orientations politiques en matière d'assurances.

Missions principales : gestion des contrats, des sinistres et des incidents, gestion financière des primes, suivi de la sinistralité, relecture des clauses assurances dans les contrats ou conventions et gestion des dossiers de catastrophe naturelle.

Sur l'année 2025, le service assurances c'est :

- **2 agents** à temps plein ;
- **22 dossiers de marchés** de contrats d'assurances suivis, dont 3 renouvelés dans l'année ;
- **204 sinistres** gérés ;
- **73 attestations** : 60 attestations en responsabilité civile pour des événements et 13 attestations pour assurer les expositions demandées auprès des assureurs respectifs de chaque collectivité.

Nombre de marchés publics de contrats d'assurance suivis : 22

- Pour Vichy Communauté : 7 (dont 2 renouvelés en 2025)
- Pour Vichy : 6
- Pour Bellerive-sur-Allier : 5
- Pour Cusset : 4 (dont 1 renouvelé en 2025)

Nombre de sinistres suivis : 204

(dommages aux biens - expositions - flotte automobile - responsabilité civile - mobilier urbain)

- Pour Vichy Communauté : 50
- Pour Vichy : 104
- Pour Bellerive-sur-Allier : 9
- Pour Cusset : 41

60 attestations en responsabilité civile pour des événements (dont 42 pour Vichy Communauté) **et 13 attestations pour assurer les expositions** (dont 1 pour Vichy Communauté).

Services ressources et supports

Services : juridique - assurances - patrimoine

Service du Patrimoine

Les missions :

- **Gestion locative** (baux dérogatoires, commerciaux, professionnels, ruraux, de droit commun, mises à disposition, conventions d'occupation du domaine public, procédures de sélection préalable à l'occupation du domaine public).
- **Gestion foncière** (acquisitions, ventes, échanges, servitudes, conventions de portage et de gardiennage avec l'EPF - Établissement Public Foncier).

Les faits marquants de l'année 2025

L'activité, tant foncière que locative, est demeurée soutenue en 2025.

En sus des missions précédemment dévolues, le service Patrimoine est chargé d'effectuer chaque année, pour Vichy Communauté et les communes de Vichy, Cusset et Bellerive/Allier, les déclarations fiscales dans le cadre des nouvelles obligations GMBI (Gérer mes biens immobiliers).

Comme les années précédentes, le service a été associé à de nombreux projets et a assuré le suivi de dossiers fonciers souvent complexes et stratégiques, notamment :

- **Pour Vichy Communauté** : site des Graves (Califil Cusset, Reinhausen), FJT, Santa Fé, Boucle des Isles, ENS Côte Saint-Amand et Boire des Carrés, Zones d'activités (Coquet, Bioparc, Ancises II, Davayat, Tour d'Abrest...), Stade équestre, transfert eau potable (exigeant un travail conséquent de recueil d'informations et de récolement), projet Montoncel à Lavoine, Pôle Intermodal de Vichy (PEIT), Voie du Tacot, également de nombreux dossiers concernant l'assainissement et les servitudes de passage.
- **Pour Vichy** : concession d'aménagement Vichy Lac - centre-ville, Îlot Gramont, Projet d'hôtel de police municipal, OPAH-RU, suivi des préemptions de la commune ou de l'EPF et signature avec ledit établissement de conventions de portage et de gardiennage.
- **Pour Cusset** : Cité judiciaire.

Ensemble des dossiers suivis en 2025

pour Vichy Communauté, Vichy, Cusset et Bellerive/Allier :

Délibérations - décisions	196
GESTION LOCATIVE :	
Locations	288
Procédures de sélection préalable à l'occupation du domaine public	10
Relogements	7
GESTION FONCIÈRE :	
Acquisitions - ventes	94
Servitudes	31
Saisine du pôle d'évaluations domaniales	25
Saisine diagnostiqueurs	10
Conventions EPF	8

Services ressources et supports

Commande publique

Les missions principales

- Élaboration des dossiers de consultation et passation des marchés publics.
- Gestion administrative, financière et comptable des marchés publics.
- Acquisition de mobilier de bureau et petits matériels pour les services.
- Secrétariat des CAO (Commissions d'Appels d'Offres) et des autres commissions de marchés publics.
- Gestion des contrats de maintenance.
- Consultation et gestion des fournitures de bureau et scolaires et des produits d'entretien pour les services municipaux et les écoles.
- Procédure de passation et suivi administratif des DSP (Délégations de Service Public).
- Conseils, contrôle et assistance auprès des services communautaires et des communes membres dans leurs procédures, veille juridique.
- Participation à la transition écologique, énergétique et numérique par l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés et concessions.

CHIFFRES CLÉS 2025

Nombre d'heures d'insertion imposées dans les marchés de Vichy Communauté : 3 617 heures

Nombre de commissions et jurys (marchés et DSP) : 69

Nombre total de procédures de marchés : 285

Délégations de Service Public (DSP) et concessions sur l'année 2025 :

En matière de délégation de service public (DSP), la Direction Mutualisée de la Commande publique gère l'organisation et le déroulement des réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et des Commissions de Délégation de Service Public (CDSP) de Vichy Communauté et de Vichy avec la rédaction des procès-verbaux.

Elle programme par ailleurs, en concertation avec les services, la réunion annuelle de la CCSPL au cours de laquelle les délégataires viennent présenter leur rapport d'activité annuel dont elle assure la communication auprès des élus avant la tenue de la Commission. La CCSPL peut être saisie ponctuellement, notamment dans le cadre d'un projet de délégation de service public pour lequel elle doit émettre un avis avant que le Conseil Communautaire ne délibère sur le sujet.

Quant à la CDSP, elle se réunit à des étapes bien précises dans le cadre du déroulement d'une procédure de DSP. Par ailleurs, elle doit se prononcer sur tout projet d'avenant à un contrat de DSP lorsque cet avenant dépasse le seuil de 5% de la valeur de la DSP.

C'est la Direction de la Commande Publique qui procède à la notification des contrats et de leurs avenants.

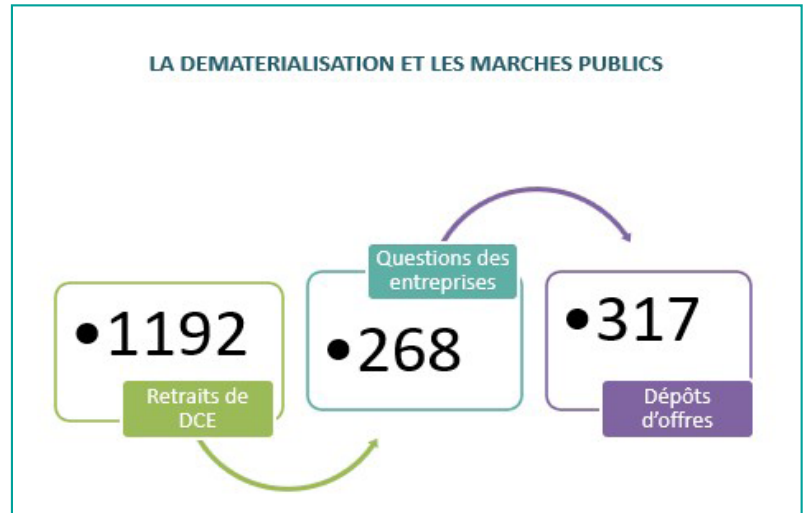
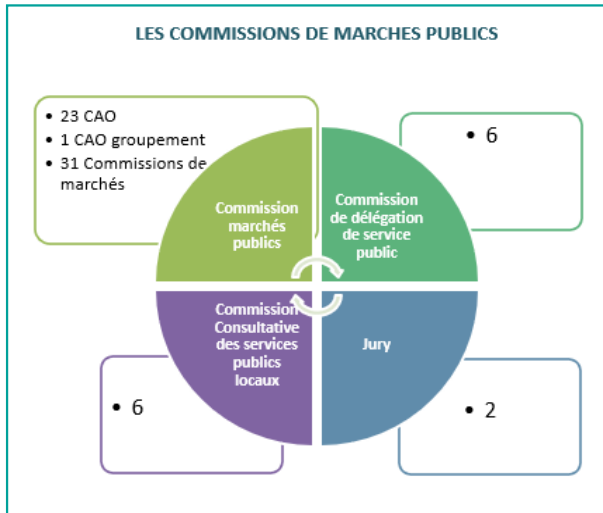
Le service a conduit le **lancement de trois procédures de DSP en 2025** :

- Renouvellement du contrat de concession de service public de transport relatif à la gestion et à l'exploitation du réseau de transport de voyageurs et des services mobilités associés (procédure débutée en janvier 2025 pour une notification réalisée début janvier 2026).
- Renouvellement du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la base nautique de Saint-Clément (lancement en juin 2025 pour une notification fin décembre 2025).
- Contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du parc aventure de Saint-Clément (lancement en juin 2025 pour une notification fin décembre 2025).

Autre contrat de délégation de service public notifié en 2025 : celui de la fourrière pour automobiles dont la procédure s'était déroulée en 2024 avec une notification en février 2025.

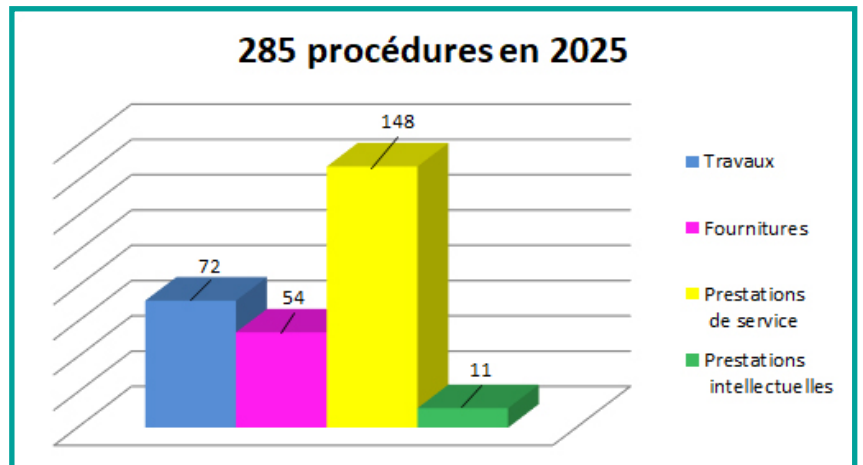
Services ressources et supports

Commande publique



Année 2025 - répartition des 285 procédures conduites :

- **Vichy Communauté : 138**
- **Autres communes : 147**
 - Arronnes : 2
 - Bellerive-sur-Allier : 24
 - Billy : 2
 - Brugheas : 2
 - Charmeil : 2
 - Châtel-Montagne : 1
 - Cognat-Lyonne : 3
 - Cusset : 15
 - Espinasse-Vozelle : 1
 - Ferrières-sur-Sichon : 2
 - Le Vernet : 2
 - Mariol : 2
 - Nizerolles : 2
 - Saint-Clément : 3
 - Saint-Nicolas-des-Biefs : 1
 - Saint-Rémy-en-Rollat : 3
 - Serbannes : 1
 - Vendat : 4
 - Vichy : 75

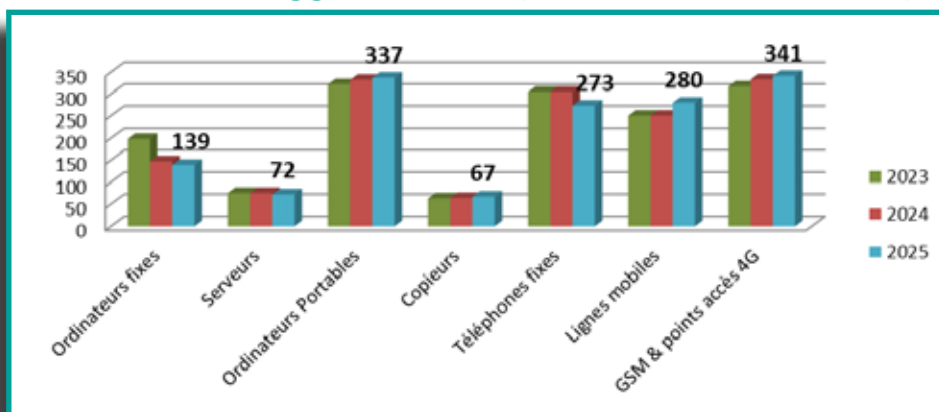


Services ressources et supports

Systèmes d'information

État du parc informatique

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)



En 2025, les efforts ont porté sur la consolidation et la rationalisation du parc informatique, avec le remplacement systématique des postes incompatibles avec Windows 11. Cette priorité est dictée par les exigences croissantes de cybersécurité. En parallèle, un projet d'envergure a été conduit sur la téléphonie fixe, permettant de réduire significativement le nombre de lignes et de générer des économies sur les abonnements. Dans le même temps, la téléphonie mobile monte en puissance, portée par les besoins croissants de mobilité des agents.

Pôle Universitaire de Vichy



2025 a été une année de transformation significative pour le Pôle Universitaire de Vichy. La refonte des salles de cours et des espaces informatiques s'est poursuivie, accompagnée du déploiement d'écrans numériques interactifs en remplacement des vidéoprojecteurs devenus obsolètes. La migration vers Windows 11 impulse un rythme de renouvellement soutenu du parc, avec une orientation marquée vers les PC portables, en phase avec l'évolution des usages. La modernisation du système de téléphonie, engagée depuis 2023, progresse quant à elle de manière continue sur l'ensemble du site.

Services ressources et supports

Systemes d'information

Nombre d'interventions

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)



Évolutions des interventions :

2 857	interventions en 2023		
3 093	interventions en 2024	évolution 2024/2023 :	+8%
2 999	interventions en 2025	évolution 2025/2024 :	-3%

Après un mois de janvier plus chargé, l'activité s'est stabilisée à environ 250 interventions mensuelles tout au long de l'année.

La montée en charge d'Office 365 et la généralisation du télétravail continuent de solliciter fortement les équipes de la DMSI.

À noter également : l'Intelligence Artificielle suscite un intérêt croissant parmi les agents, qui expriment de plus en plus d'interrogations sur ses usages au quotidien.

Services ressources et supports

Archives

Les missions principales du service des Archives

- **Records management et gestion des archives définitives contemporaines (postérieures à 1999)** : gestion de l'information sous forme papier issue de l'activité administrative, conseil et orientation des services dans l'organisation de leurs informations, sensibilisation et formation du personnel, collecte et classement des archives de la structure, éliminations réglementaires, communication de leurs dossiers aux services.
- **Archives anciennes (antérieures à 1789) et modernes (1789-1999)** : classement, conservation en fonction des normes et règles en vigueur, collecte d'archives privées.
- **Accueil du public** : garantir l'accès des usagers aux archives de la structure selon les règles en vigueur, répondre aux demandes par correspondance.
- **Mission d'archivage auprès des communes membres de l'agglomération** : intervention sur site, pour le tri, classement et inventaire des archives (facturée à la commune au prorata du temps passé sur place).
- **Valorisation des archives et de l'histoire des communes** : animation d'une page Facebook, expositions, manifestations touristiques et culturelles, journées du patrimoine...

Quatre agents composent le service des Archives à fin 2025.

Événements marquants de l'année 2025

- **Collecte d'archives auprès des services**
 - 10,05 ml d'archives physiques et 0,38 Go d'archives numériques ont été collectés auprès des services Petite Enfance, Finances Fiscalité, et Affaires Juridiques de Vichy Communauté ; du Secrétariat Général de Vichy.
 - 107,70 ml d'archives physiques détruits au terme de leur DUA (Durée d'Utilité Administrative), au sein des services mutualisés Bâtiments et Voirie, du service Population et du CGOS de Vichy.

Les efforts poursuivis ces dernières années ont permis de stabiliser la collecte auprès des services versants, tant de la Ville que de la Communauté d'agglomération. Les magasins de stockage étant saturés, une attention rigoureuse est portée aux éliminations réglementaires, afin de maîtriser l'accroissement des fonds. Cependant, le rachat par la Ville du domaine thermal de l'État entraîne le transfert d'un volume conséquent d'archives produites par la Compagnie de Vichy, ce qui rend fragile l'équilibre instauré dans la gestion des espaces de stockage.

- **Nouvelle page Intranet dédiée aux Archives**

Outre une présentation du service, cette nouvelle page donne des informations utiles pour accompagner les services dans leur archivage. On y trouve également le lien vers Mnesys, le logiciel de consultation des archives et inventaires.

- **Convention de partenariat avec France Archives**

Une convention de partenariat a été conclue avec le Service Interministériel des Archives de France pour la diffusion des inventaires et documents numérisés sur le portail national des Archives.

Cette démarche conforte la volonté de la Communauté d'agglomération et de la Ville de Vichy de faire découvrir leurs fonds et de les valoriser auprès d'un public de plus en plus nombreux.



Services ressources et supports

Archives

Chiffres clés pour 2025

- Budget 2025**

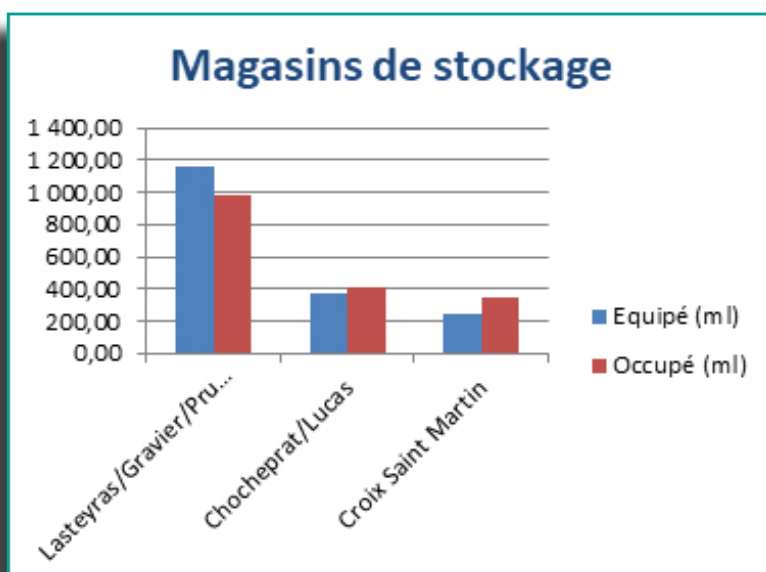
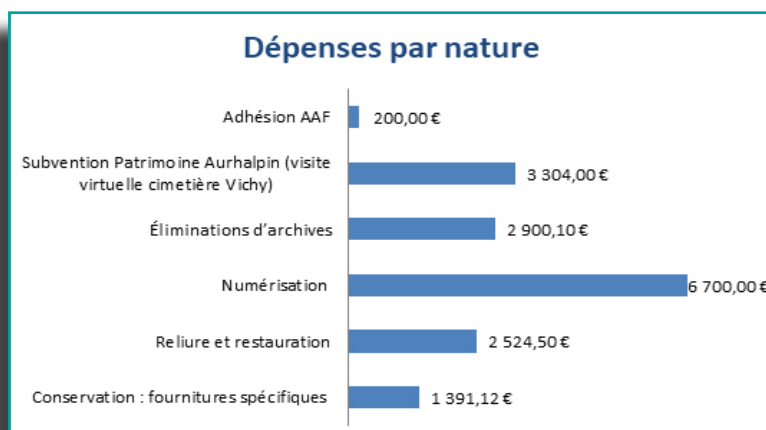
Dépenses d'Investissement : 2 956,67 €
Dépenses de Fonctionnement : 14 063,05 €
Recette de Fonctionnement : 5 509,00 €

- Occupation de l'espace**

Capacité de stockage : 1 780 ml
Taux d'occupation : 98 %

- Communication des archives**

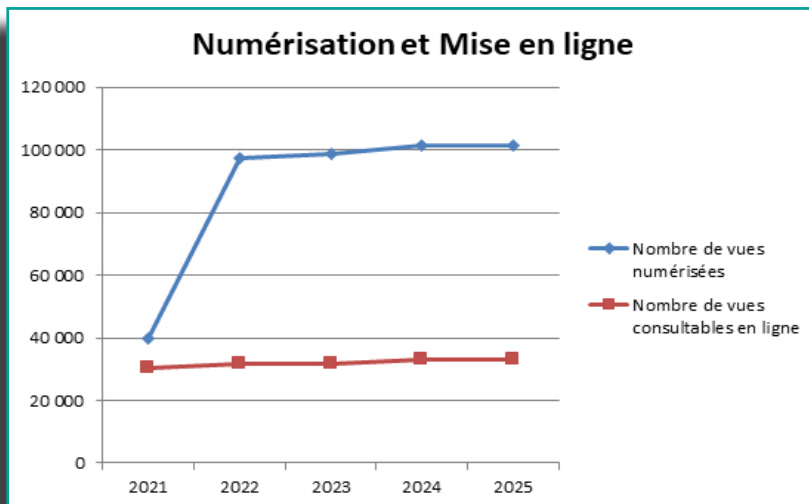
Salle de lecture - Nombre de séances	41
Salle de lecture - Nombre de documents communiqués	816
Public - Nombre de recherches effectuées par correspondance	56
Services administratifs - Nombre de documents communiqués	27



Services ressources et supports

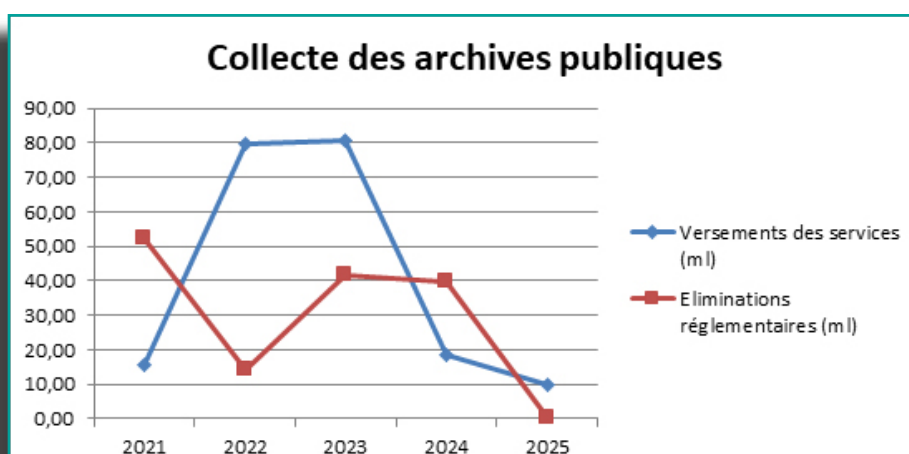
Archives

- **Numérisation et mise en ligne**



- **Accroissement des fonds**

Nouvelles entrées d'archives publiques physiques (ml)	10,05
Nouvelles entrées d'archives privées physiques (ml)	14,50
Nouvelles entrées d'archives publiques numériques (Go)	0,38
Nouvelles entrées d'archives publiques numériques (en nombre d'objets archivés ou fichiers)	274
Métrage linéaire nouvellement occupé	24,55



- **Les principaux magasins de stockage et leurs dénominations**

- Gravier et Lasteyras : place de l'Hôtel de Ville à Vichy
- Prunelle : rue Marie-Jeanne Bouteille à Vichy
- Chocheprat et Lucas : place Charles de Gaulle (Hôtel d'Agglomération) à Vichy
- Croix Saint-Martin : avenue de la Croix Saint-Martin à Vichy

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

Les missions du service Ingénierie - Bâtiments

- Gérer sur le plan technique le patrimoine immobilier communautaire dans le but de maintenir et/ou améliorer la sécurité, le confort, l'agrément, la fonctionnalité, l'accessibilité et les performances énergétiques des bâtiments.
- Conduire aux meilleures conditions techniques et économiques les opérations de construction ou de réhabilitation en tant que maître d'œuvre et/ou conducteur d'opérations.
- Assurer la maintenance du patrimoine par des interventions quotidiennes réalisées dans les délais les plus rapides afin de maintenir la continuité du service public.
- Suivre l'évolution de la réglementation dans les divers domaines de compétences du service (techniques de la construction, marchés publics, sécurité, accessibilité, développement durable, subventions...).
- Contribuer à la diminution des coûts de fonctionnement, notamment par le contrôle, la gestion des abonnements et consommations des fluides et par des travaux d'économies d'énergie.
- Gérer les commissions de sécurité.



CHIFFRES CLÉS 2025

6 681 factures
 1 117 engagements
 33 courriers
 2 400 interventions de dépannages sur bâtiments
 225 bâtiments en gestion

Marché de dépannage et petits travaux :

Dépenses en fonctionnement = 209 178,33 €HT (693 interventions)
 Dépenses en investissement = 56 440,77 €HT (54 interventions)
 Dépenses en conformité = 6 188,20 €HT (12 interventions)

ENGIE - prestataire chauffage (49 sites) : 380 dépannages (installations de chauffage et climatisation)
 - 82 demandes d'action - 85 petits travaux - suivi de 588 actions d'entretien en préventif.

OTIS - prestataire ascenseurs et automatismes : 65 interventions (ascenseurs et portes automatiques)
 - 282 opérations de maintenance sur 25 appareils.

COPAS - prestataire portails et automatismes : 14 interventions en curatif - 73 interventions de maintenance préventive sur 42 équipements.

SAEM - prestataire électricité divers et maintenance préventive sur l'éclairage de sécurité, SSI et anti-intrusion : 57 interventions en curatif.

Autres : la maintenance et les interventions concernant le désenfumage, les extincteurs, le marché de pompage et débouchage des réseaux, ainsi que les vérifications périodiques réglementaires des installations et 3 commissions de sécurité validées.

Coût des énergies et des fluides en 2025 :

Budgets	Électricité	Gaz	Eau potable
Principal	851 632 € TTC	1 156 632 € TTC	536 694 € TTC
Assainissement	715 145 € HT	469 € HT	52 874 € HT
Transport	1 703 € TTC	-	-
Immobilier d'entreprise	185 359 € HT	9 112 € HT	6 710 € HT
Zones d'activités	13 606 € HT	-	204 € HT
Aéroport	16 539 € HT	9 333 € HT	26 316 € HT
Eau potable	411 443 € HT	-	702 € HT

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

Les faits marquants de l'année 2025

Travaux réalisés :

Aéroport :

- Étanchéité de la toiture du hangar Sarrade : pose de bac acier

Atrium – Hôtel des entreprises :

- Réfection de sols dans deux salles
- Réparation des portes caissons intérieurs

Site de Bel Air :

- Réfection totale de la couverture sur le bâtiment traitement des eaux
- Mise en place de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 42kWc sur la couverture du bâtiment traitement des eaux

Bâtiments Eau Potable :

- Remplacement de l'alarme anti-intrusion
- Travaux de clôture sur le champ captant de la Croix Saint-Martin à Vichy
- Remplacement de la clôture au réservoir de Montbéton à Cusset
- Remplacement de la clôture au réservoir de Cheval Rigon à Ferrières-sur-Sichon
- Remplacement de la clôture au réservoir de Busset
- Remplacement de la porte métallique au réservoir de Montbéton à Cusset
- Réfection des façades de l'Usine des Eaux de Vichy

Centre technique d'agglomération :

- Travaux d'aménagement de la Maison de l'eau ex-site Reinhausen
- Aménagement d'un quai de transfert pour le prestataire « Collecte des déchets »
- Décontamination après sinistre en juillet 2025
- Installation de stores intérieurs - occultation solaire
- Réfection des toitures de la salle de réunion et du bâtiment déchets

Site de la ZAC de Montpertuis et Palazol :

- Réalisation des travaux pour le désamiantage des bâtiments

Stade Equestre :

- Réfection des sanitaires des tribunes

Stade Aquatique de Bellerive-sur-Allier :

- Remplacement des panneaux photovoltaïques des ombrières du parking à la suite du sinistre grêle avec augmentation de puissance de production
- Réfection de 11 urinoirs électroniques
- Réfection de l'étanchéité du bâtiment principal

Piscine de Saint-Germain-des-Fossés :

- Remplacement de l'armoire électrique des installations techniques
- Divers travaux sur le système des pompes de filtration

Piscine de Saint-Yorre :

- Diverses réparations sur le liner et le carrelage

Piscine de Cusset :

- Réfection des peintures de façade

Restructuration du complexe Sporting Tennis Padel :

- Rénovation du Chalet du Sporting Tennis – Installation de nouvelles fenêtres menuiseries bois
- Réalisation d'un meuble bar
- Signalétique

Terrain de Football N°10 :

- Passage en LED du terrain de sport

Palais des Sports :

- Réfection du carrelage et faïence des vestiaires

Pôle Universitaire :

- Aménagement d'une salle de cours et d'une salle des professeurs
- Remplacement des tablettes de l'amphithéâtre

Hôtel d'Agglomération :

- Contrôle d'accès
- Remplacement de l'installation complète de climatisation et réfection des faux-plafonds

Recyclerie de Cusset :

- Remplacement du parement de la façade et des portes d'entrée du bâtiment

Déchèterie :

- Création de murets pour sécuriser les quais de déchargement

Crèche multi-accueil Ilot Câlin :

- Réhabilitation de la laverie

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

Centre de Loisirs Les Garets :

- Remplacement de l'alarme anti-intrusion

Centre de Loisirs de Turgis :

- Mise en place d'un pilotage pour la programmation du chauffage
- Sécurisation de la terrasse de la mezzanine du bâtiment principal

Conservatoire de Musique (site de Presles) :

- Mise aux normes de l'alarme incendie
- Mise en place d'un contrôle d'accès

École de Musique de Saint-Yorre :

- Remplacement des caissons d'extraction d'air avec modification complète de l'installation
- Remplacement de l'alarme incendie

Site de Lavoine-Montoncel :

- Construction d'un Pôle Sportif d'activités de pleine nature

Maison France Services du Mayet-de-Montagne :

- Réfection de la toiture terrasse
- Reprise des peintures (accueil et centre social)

Tour des juges :

- Rénovation à la suite d'un sinistre décennal

Solarisation des toitures – étude finale sur les sites :

- Conservatoire de Musique
- Vestiaires Sud

Études :

- Stade Équestre : étude patrimoniale sur le bâtiment d'entrée, inscrit au Patrimoine
- Solarisation des toitures – étude finale sur le site de l'Usine de l'Eau Potable de Vichy
- Réorganisation des Services Techniques – étude pour la création de la Maison de l'Eau et l'optimisation du fonctionnement des autres services techniques
- Centre Technique d'Agglomération - Bâtiment « Déchets Ménagers et Assimilés » : étude pour créer les bureaux du Service DMA et du prestataire de la collecte des déchets
- Piscine de Cusset : étude de faisabilité pour le remplacement des deux chaudières (projet isolé ou projet mutualisé avec la Ville de Cusset)
- Stade du Tir aux Pigeons : étude de faisabilité pour implanter durablement le RCV Rugby avec la création de bureaux, salle de musculation, club-house...
- Tour des Juges – Réhabilitation du bâtiment à la suite du sinistre avec des infiltrations d'eau dans le bâtiment

Stade Aquatique - réhabilitation de l'Espace Détente :

L'espace détente a été rénové et agrandi pour accueillir les activités suivantes : Jacuzzi - Sauna - Salle de massage - Douches hydromassantes - Bains froids

Montant total des travaux : 452 825,75 €TTC



Nouveau Sporting Tennis Padel :



Services ressources et supports

Ingénierie technique - Voirie

Les compétences de référence

- Voirie et ouvrages d'art – travaux neufs et rénovations, entretien-maintenance du patrimoine.
- Accessibilité des espaces publics.
- Circulation, stationnement et jalonnement directionnel.
- Modes de déplacement doux (cheminements cyclables, piétons, bus urbains).
- Relations avec les concessionnaires du domaine public (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications).

Les principales missions du service Ingénierie - Voirie et Réseaux Divers

- Bureau d'études : conduite d'opérations, maîtrise d'œuvre, OPC, études de faisabilité, études de programmation, avant-projets, montage des dossiers de consultation des entreprises et analyse des offres, suivi de travaux jusqu'à la réception, levée des réserves et des fins de période de garantie.
- Urbanisme : avis sur les dossiers à l'instruction.
- Proposition de programmation annuelle de réfection de voiries et de programmation pluriannuelle.

Les faits marquants de l'année 2025

Chantiers :

- **Le Vernet** : création d'un itinéraire cyclable interurbain jusqu'à Vichy
- **Vichy** : création d'une piste cyclable sur le Boulevard de l'Hôpital
- **Vichy** : rue de Creuzier – rénovation complète
- **Bellerive-sur-Allier** : rénovation de l'avenue de Vichy avec insertion d'une piste cyclable

Études :

- **Aérodrome de Charmeil** : diagnostic de l'état structurel de la piste (auscultation) + pontage de fissures
- **Vichy** : diagnostic de l'état structurel du pont de la rue Jean Jaurès enjambant Le Sichon
- **Charmeil - Montpertuis** : accompagnement sur les études préliminaires
- **Cusset** : réalisation d'un bassin de rétention des eaux d'incendie à la déchèterie

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Voirie

Piste cyclable interurbaine Vichy - Le Vernet

Réalisation d'un aménagement cyclable sur 2km900 entre les communes de Vichy et Le Vernet, débuté en 2024 pour se terminer en 2025 - comprenant des pistes et bandes cyclables en fonction de la configuration des voies empruntées.



Piste cyclable Boulevard de l'Hôpital à Vichy

Réalisation d'une piste cyclable sur 1km100, sur le boulevard de l'Hôpital à Vichy, débuté en novembre 2024 pour se terminer en juin 2025 avec réduction des voies de circulation automobile et création de places de stationnement.



Réfection de la rue de Creuzier à Vichy

Réfection de 1.250 km de voirie avec les principaux objectifs du projet (août 2024 à juin 2025) : modification du profil de la rue afin de réduire la vitesse - élargissement des trottoirs - maintien au maximum du stationnement.

Diagnostic du pont de la rue Jean Jaurès à Vichy

Réalisation d'un diagnostic complet du pont de la rue Jean Jaurès enjambant le Sichon - comprenant l'inspection détaillée, les investigations structurelles et le calcul de portance (à la suite des conclusions et note IQOA défavorable - données lors de la dernière inspection obligatoire de 2024).



Services ressources et supports

Espaces verts

Les principales missions des Espaces verts

Depuis janvier 2017, la **direction mutualisée des espaces verts** assure la création et l'entretien des espaces verts communautaires, la gestion et la protection du patrimoine arboré, ainsi que le contrôle et la maintenance des aires de jeux (contrôles réglementaires et sécuritaires, entretien, réparations). Elle contribue également au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine paysager et naturel du territoire.

Elle accompagne les élus dans leurs **choix stratégiques** en matière d'aménagement et participe activement à la coordination et au suivi des grands chantiers communautaires.

Pour **adapter les espaces verts au changement climatique**, la direction met en œuvre des plans de gestion différenciée, renforce les pratiques d'éco-pâturage et privilégie une palette végétale résiliente. Elle renouvelle et enrichit le patrimoine arboré en plantant des essences variées adaptées aux nouvelles conditions climatiques, contribuant ainsi à la lutte contre les îlots de chaleur.

Elle **investit également dans des équipements sportifs de qualité** — nouveaux terrains gazonnés ou synthétiques, modernisation des stations de pompage — afin d'offrir des conditions optimales aux sportifs de haut niveau comme aux associations locales.

Les réalisations de l'année 2025

Remplacement de la passerelle de la Merlaude

Coût de l'opération (études préalables, conception, travaux) : 90 000 €TTC

Remplacement de la passerelle en bois franchissant le ruisseau de la Merlaude sur la voie verte à Hauterive. L'ouvrage est rallongé de 2 mètres, portant sa longueur totale à 11 m, avec une largeur utile de 1,50 m entre garde-corps.

Travaux de maintien de berge et de végétalisation à la suite du remplacement de la passerelle de la Merlaude

Coût de l'opération : 4 500 €TTC

Travaux consistant à maintenir la berge et à la végétalisation à base de techniques de génie végétal.

Aménagement de la rue du Commandant Aubrey (ZAE Vichy Rhue)

Coût des travaux de plantation et de suivi : 43 600 €TTC

Vichy Communauté a réaménagé la rue du Commandant-Aubrey, située dans la ZAE de Vichy Rhue à Creuzier-le-Vieux. Les aménagements intègrent des espaces verts dotés de noues infiltrantes destinées à collecter les eaux pluviales. L'ensemble a été végétalisé avec 11 arbres, 881 arbustes et vivaces, ainsi que 1 532 m² de gazon.

Travaux de plantation d'arbres et d'arbustes - Accueils de Loisirs et piscines de l'agglomération

Coût des travaux de plantation et de suivi : 57 900 €TTC

Lutte contre les effets du changement climatique et maintien de la biodiversité.

Services ressources et supports

Espaces verts

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Coût de l'opération : 10 000 €TTC

Installation de 92 pièges à chenilles et de 15 nichoirs à mésanges au Parc Omnisports.

Réalisation de débroussaillage, de clôtures, de signalétique pour la boucle nature entre Vichy et Billy

Coût de l'opération : 40 000 €TTC

Installation de clôtures pour sécuriser la boucle nature.

Travaux divers Voie Verte

Coût de l'opération : 11 500 €TTC

Travaux permettant de maintenir la Voie Verte en bon état (réfection d'allées, de mobiliers, de maintien de berge...).

Remplacement du réservoir à vessie de la station nord au Parc Omnisports

Coût de l'opération : 17 500 €TTC

Travaux permettant de maintenir le fonctionnement de l'équipement.

Travaux divers - aires de jeux de l'agglomération

Coût de l'opération : 6 700 €TTC

Travaux permettant de maintenir en bon état et en sécurité les jeux d'enfants.

Expertise d'arbres - divers sites de l'agglomération

Coût de l'expertise : 5 550 €TTC

79 arbres ont été expertisés par un bureau de contrôle.

Fonctionnement sur l'année 2025

- **Entretien des espaces verts communautaires** : entretien courant des 68 hectares d'espaces verts communautaires (stations d'épuration, bassins d'orage, ZAE, piscines, centres de loisirs, crèches).
- **Entretien de la Voie Verte / boucle nature** : entretien régulier des 46 km de voie verte (vérification de sécurité, fauche des accotements, tonte des aires de pique-nique, entretien de la chaussée) et taille d'élagage de sécurité annuelle effectuée sur l'ensemble du linéaire de la voie verte.
- **Entretien de la toiture végétalisée du Pôle Enfance Rive Gauche à Bellerive-sur-Allier** : surface de 650 m².
- **Entretien des parcelles d'éco-pâturage** : débroussaillage régulier des parcelles d'une surface de 11,5 hectares et entretien des clôtures au niveau de l'éco-pâturage de la Boucle des Isles.
- **Entretien du patrimoine arboré** : interventions d'entretien de sécurisation des arbres sur les équipements de l'agglomération (voie verte/boucle nature, bassin d'orage du Riolon, ZAE du Bioparc, station d'épuration de Magnet).

Services ressources et supports

Espaces verts

Faits marquants en 2025

- Ouverture de la boucle nature permettant de relier Vichy à Billy par la rive gauche de l'Allier.
- Dégâts sur le patrimoine arboré de la boucle nature à la suite de la tempête du 25 juin 2025.
- Remplacement de la passerelle de la Merlaude permettant d'assurer la continuité de la Voie Verte à Hauterive.

Perspectives et projets futurs

- Rénovation de la passerelle des Dollots sur le parcours de la Voie Verte.
- Travaux de sécurisation de la Voie Verte : installation de clôtures, de barrières pivotantes et de signalétique.
- Rénovation des terrains de jeux au boulodrome Dromard (Cusset).
- Remplacement des agrès défectueux au vélo park.
- Poursuite de la lutte contre les chenilles processionnaires par l'installation de pièges et de nichoirs à mésanges au Parc Omnisports.
- Travaux de clôture sur les jardins familiaux de la Liberté.

Conclusion

Au terme de cette année d'action, la direction des espaces verts confirme son **rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie communautaire**.

Les nombreuses réalisations menées — qu'il s'agisse de la rénovation d'infrastructures, de la végétalisation des espaces publics ou de la sécurisation des parcours — témoignent d'un **engagement constant en faveur d'un territoire plus durable et plus accueillant**.

Les efforts déployés pour **adapter les aménagements au changement climatique, renforcer la biodiversité et moderniser les équipements sportifs** illustrent une stratégie tournée vers l'avenir.

Le fonctionnement quotidien, marqué par un entretien rigoureux des espaces verts, de la Voie Verte et du patrimoine arboré, **garantit la sécurité et le confort des usagers**.

Les faits marquants de l'année 2025, comme l'ouverture de la boucle nature ou le remplacement de la passerelle de la Merlaude, renforcent l'**attractivité du territoire**.

Enfin, les projets à venir confirment la **volonté de poursuivre cette dynamique d'amélioration continue au service des habitants et des visiteurs**.

Services ressources et supports

Communication externe

Missions principales du service :

Le service communication est au service de toutes les directions de Vichy Communauté pour transmettre informations et messages à un large public, mais aussi pour valoriser l'image de l'établissement et de ses nombreuses actions.

Il joue un rôle essentiel dans la valorisation du territoire et des politiques publiques en étant chargé de promouvoir l'image de la Communauté d'agglomération, d'expliquer et de mettre en avant les projets, services et initiatives. Cela inclut la gestion des réseaux sociaux, la conception de stratégies de communication, et la sensibilisation des habitants et acteurs locaux à travers des campagnes et des événements. **Dans ses actions au quotidien, le service communication externe s'inscrit dans les 4 piliers d'AGIR 2035.**

Accroître notre attractivité territoriale :

- **Le sport**

L'année 2025 a été marquée par l'inauguration du Sporting Vichy Tennis Padel à Bellerive-sur-Allier puis du Centre National d'Entraînement de Padel.

Le service communication gère également la communication sportive aux usagers, habitants du territoire, notamment pour les piscines.

- **Les activités de pleine nature**

En 2025, une communication a été lancée autour de Grand'R et des équipements de Vichy Communauté inaugurés ou en construction au sein de cet espace, plus grand espace VTT de France : première pierre de la station 4 saisons du Montoncel et ouverture de la Via Ferrata de Châtel-Montagne.

- **L'enseignement supérieur**

La poursuite du développement de Vichy Campus auprès des étudiants et futurs étudiants est un autre axe fort de l'attractivité du territoire. Le dossier central du magazine d'octobre 2025 était consacré à l'enseignement supérieur.

Le restaurant universitaire entièrement refait a été inauguré en avril.

Le service communication apporte également son appui aux animations de la Bibliothèque Universitaire et du réseau des médiathèques (Rallye BD).

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous :

- **La santé**

Plusieurs plans de communication thématiques ont été produits au cours de l'année 2025 sur le volet de la santé, avec les actions du Contrat Local de Santé, le comité local de santé mentale et le lancement de Citylab2. Le dossier central du magazine de février 2025 était consacré à la santé et à la mobilisation de tout le territoire autour de ce sujet essentiel pour les habitants.

- **L'alimentation**

Comme chaque année, le service communication externe a accompagné le Projet Alimentaire Territorial dans le cadre du Forum alimentaire territorial et notamment les rencontres interprofessionnelles.

- **Le Conservatoire**

En 2025, le service communication a poursuivi son accompagnement pour une montée en puissance de la communication du Conservatoire via un programme bi-annuel (deux tomes par an), des reportages photos, vidéos et divers supports de communication permettant d'alimenter la page Facebook créée pour valoriser le Conservatoire. Le 24 septembre 2025, le service communication a organisé la cérémonie de dénomination du Conservatoire Jean-Michel Guerre.

- **L'enfance et la jeunesse**

En plus de la communication habituelle pour les inscriptions dans les centres de loisirs et le suivi des activités des services, un plan de communication spécifique a été mis en place en 2024 puis en 2025 pour valoriser

Services ressources et supports

Communication externe

le métier d'assistante maternelle avec plusieurs articles dans les magazines de Vichy Communauté, et des posts pour nos réseaux sociaux.

Une communication a également été lancée autour de la création du BAFA Citoyen et celle de l'ATEC (association des adolescents d'ado aventure).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique :

- **L'eau**

Début 2025, la thématique de l'eau et le programme d'investissement de 55,2 M€ à l'horizon 2030 ont fait l'objet d'une communication de grande ampleur amorcée fin 2024 avec un dossier dans le magazine de décembre et plusieurs posts sur nos réseaux sociaux pour expliquer l'importance des travaux de réhabilitation des réseaux.

À cela se sont ajoutés : le travail sur la signalétique du nouveau Centre Technique d'Agglomération, le suivi de la création d'un guide pour les propriétaires riverains des cours d'eau, et autres documents pour le plan intercommunal de sauvegarde ou encore de films sur la renaturation de cours d'eau.

- **La transition énergétique et écologique**

2025 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes avec plusieurs plans de communication dans le domaine de la gestion des déchets. Un temps fort a notamment été organisé avec la presse pour l'arrivée de la nouvelle benne à ordures ménagères électrique. En fin d'année, sur les réseaux sociaux, un calendrier de l'avent avec des astuces anti-gaspi a été mis en ligne.

En avril 2025, le service a appuyé l'inauguration du parc photovoltaïque sur le délaissé de l'aéroport de Charmeil.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes :

- **Les travaux dans les communes**

En 2025, la série « au cœur de nos communes » s'est poursuivie sur les réseaux sociaux, en mettant en avant nos investissements dans les différents villages de Vichy Communauté avec photos à l'appui.

Plusieurs cérémonies de signatures ou inaugurations ont été organisées en partenariat avec le Département de l'Allier et les communes : Châtel-Montagne, Ferrières-sur-Sichon, Vendat, Abrest...

- **L'habitat et l'urbanisme**

Le service communication a poursuivi son rôle de service support auprès de l'habitat et de l'urbanisme avec l'émergence de nouveaux sujets tels que le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la sobriété foncière ou les nouvelles règles en matière de publicité. Des illustrations ont été créées et communiquées aux communes relatives aux différentes démarches d'urbanisme et aussi sur les aides à l'habitat.

Une communication a également été lancée sur l'installation des boîtiers TiKo.

Faits marquants de l'année 2025 :

En 2025, le service communication a eu recours à d'avantage de vidéos (comme pour présenter l'avancée du projet de territoire) et de créations illustrées (toutes produites en interne).

On note beaucoup d'organisation de cérémonies : inauguration du Sporting Vichy Tennis Padel, première pierre au Montoncel, signature et inaugurations RCVCB, dénomination du Conservatoire Jean-Michel Guerre, inauguration du parc photovoltaïque de Charmeil, inauguration du restaurant universitaire, inauguration des gîtes de la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés, dénomination de la zone d'activité économique Gérard Bertucat Le Coquet, etc.

Le service a également participé à la construction et à la communication de la charte des valeurs des agents de Vichy Communauté qui a vocation à s'élargir sur la communication externe.

D'autres actions en lien avec les services de l'agglomération ont émaillé toute l'année : journée du numérique, mise en page du Spaser, vœux économiques, refonte de la charte graphique du transport à la demande, et de nombreux suivis de chantiers de signalétiques.

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

Fin 2021, la Ville de Vichy et Vichy Communauté ont souhaité s'engager dans une **démarche de Territoire Intelligent et Durable (TID)**.

De quoi s'agit-il ?

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) donne la définition suivante d'une ville intelligente :

« La ville intelligente est un nouveau concept de développement urbain. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services.

Le périmètre couvrant ce nouveau mode de gestion des villes inclut notamment :

- *les infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.)*
- *les réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms)*
- *les transports (transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, mobilités dites douces - à vélo, à pied, etc.)*
- *les e-services et e-administrations ».*

Le projet de TID de Vichy et Vichy Communauté se veut être un **véritable outil au service de la mise en œuvre de la stratégie territoriale**.

Le projet de TID n'est pas un projet nouveau et « hors sol ».

Il ajoute simplement au Projet de Territoire AGIR 2035 le « I » à savoir l'intelligence donnée par l'évolution des technologies pour lui permettre d'atteindre plus rapidement certains des objectifs affichés.

Sur le « D » à savoir l'aspect Durable du projet, le territoire est ancré de longue date dans une démarche très volontariste de développement durable : un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), tourné vers l'opérationnel avec des ambitions chiffrées, a été approuvé et l'action a été reconnue à travers l'obtention du label Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Là non plus, le territoire ne s'aventure donc pas dans l'inconnu.

Le TID est donc pour Vichy et Vichy Communauté l'outil qui doit permettre d'atteindre une partie des objectifs politiques annoncés et rendre plus agile et réactif le territoire dans l'environnement incertain actuel.

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

Comment a avancé la démarche de TID en 2025 ?

L'année 2025 a été consacrée à l'achèvement de la **procédure de dialogue compétitif** permettant de mettre en concurrence les acteurs du secteur, tout en permettant le dialogue pour adapter au mieux les technologies disponibles aux besoins du territoire. La procédure a été déclarée sans suite en raison de prix proposés trop élevés, d'un contexte financier national très contraint pour les collectivités territoriales et de solutions intégrant encore trop peu la révolution de l'intelligence artificielle générative. Le projet se poursuivra désormais sous la forme de marchés séparés.

> **Des solutions intelligentes visant à décarboner le territoire comme notamment :**

- La rénovation de l'éclairage public de la Ville de Vichy : passage en LED et mise en place d'une solution mixte de pilotage intelligent de l'éclairage public ;
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics gérés par la commune de Vichy et par l'Agglomération grâce à des solutions intelligentes de gestion technique des bâtiments ;
- Un travail sur les carrefours à feux afin de les rendre intelligents et qu'ils s'adaptent au trafic ;
- L'incitation au recours à la voiture électrique via le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire vichyssois ;
- Le développement d'une solution de stationnement intelligent permettant aux conducteurs de trouver plus rapidement des places disponibles, de faire respecter les arrêts « minute »...

> **Des solutions intelligentes visant à préserver les ressources, améliorer le cadre de vie, optimiser le fonctionnement des services publics et la qualité des prestations rendues aux usagers comme :**

- La poursuite du déploiement de capteurs de qualité de l'air extérieur, de chaleur, de pluviométrie, de stations météo et des applications correspondantes permettant également aux citoyens d'être acteurs de leur santé/bien-être ;
- Le contrôle d'accès des bâtiments et des espaces publics ;
- Le remplacement des compteurs d'eau potable par des compteurs connectés permettant la télérelève, la détection de fuites, et le suivi de leurs consommations par les usagers ;
- Le déploiement d'un système de gestion et pilotage intelligent des espaces verts, dont la partie arrosage.

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

> **Des solutions intelligentes visant à optimiser la gestion de l'espace public et la sécurité des personnes comme :**

- Le déploiement d'objets connectés au bénéfice des usagers de l'espace public (défibrillateurs...);
- La poursuite du déploiement du réseau de caméras de vidéoprotection de la voie publique et de vidéosurveillance des bâtiments publics avec une optimisation de leurs usages ;
- Le déménagement et la modernisation de l'actuel Centre de Supervision Urbain (CSU) dans le nouvel « Hôtel des Polices » et création d'une salle de gestion de crise permettant notamment le suivi du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PIS) ;
- Le développement d'une application de signalements des désordres sur la voie publique ;
- La mise en place d'un hyperviseur.

> **Des solutions intelligentes permettant l'inclusion et la participation citoyenne comme :**

- Le déploiement de systèmes de monétique/paiement multi-services ;
- Le développement d'une application/plateforme citoyenne permettant la remontée des informations données par les différents outils déjà déployés ou qui vont être déployés, permettant l'envoi d'alertes,...

> **L'adaptation nécessaire des infrastructures pour le déploiement de tous ces outils sera également intégrée au projet.**



Services ressources et supports

Protection des données

Durant l'année 2025, l'inventaire des traitements de données personnelles réalisés par Vichy Communauté s'est poursuivi - pour continuer l'élaboration du « **Registre de Traitement des Données Personnelles de Vichy Communauté** », document dont la tenue est obligatoire pour tous les organismes publics ou privés.

Ce registre doit contenir :

1. Le **nom et les coordonnées** du responsable du traitement et le cas échéant, le nom du responsable conjoint du traitement mis en œuvre.
2. Les **finalités** du traitement, à savoir les objectifs en vue desquels l'EPCI a collecté ces données.
3. Les catégories de **personnes concernées** (usagers, agents, prestataires, etc.).
4. Les catégories de **données personnelles traitées** (exemples : identité, situation familiale, économique ou financière, données bancaires, données de connexion, données de localisation, etc.).
5. Les **catégories de destinataires** auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, y compris les sous-traitants auxquels a recours l'EPCI.
6. Les éventuels **transferts de données** à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale et, dans certains cas très particuliers, les garanties prévues pour ces transferts.
7. Les **délais prévus pour l'effacement** des différentes catégories de données, c'est-à-dire la durée de conservation, ou à défaut les critères permettant de la déterminer.
8. Une **description générale des mesures de sécurité** techniques et organisationnelles mises en œuvre.

La **sensibilisation au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) s'est également poursuivie**, par un travail avec les services sur la reprise d'anciens formulaires pour les rendre compatibles avec la législation en vigueur et par un accompagnement ciblé sur ces sujets.

Rapport d'activités 2025



Accroître notre attractivité territoriale



Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Compétences :

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- Aide à l'immobilier d'entreprise (commerce et industrie).
- Politique locale du commerce.

Une stratégie offensive pour un territoire d'ambitions

Vichy Communauté confirme en 2025 sa position de **deuxième bassin économique de l'ex-Auvergne**. Portée par une stratégie d'attractivité offensive et une offre foncière en constante évolution, l'agglomération, en lien étroit avec l'agence Vichy Économie, concrétise des projets structurants pour son tissu industriel et logistique.

L'année 2025 marque une **accélération sans précédent dans la reconquête des friches et la mise à disposition de foncier économique de grande envergure**, répondant ainsi aux enjeux nationaux de souveraineté industrielle.

Fait marquant 2025 : le tournant opérationnel de Montpertuis-Palazol

Le **site de Montpertuis-Palazol** est devenu le symbole de la capacité de Vichy Communauté à transformer son héritage industriel en opportunité d'avenir. Ce site de **125 hectares**, situé sur les communes de Bellerive-sur-Allier et Charmeil, représente la plus grande réserve foncière économique du territoire.

L'importance stratégique du site a été consacrée par la **visite officielle de Sébastien Martin, Ministre délégué chargé de l'Industrie**. Ce déplacement, exclusivement centré sur l'avenir de Montpertuis, a permis de valider le modèle de reconversion porté par l'agglomération. Le Ministre a souligné que Montpertuis constitue une réponse concrète à la loi « Industrie Verte » en permettant d'implanter des usines d'envergure sans consommer de terres agricoles, grâce à la réhabilitation de friches.

Le site bénéficie désormais d'un alignement de soutiens publics exceptionnel :

- **« Site Industriel Clef en Main France 2030 »** : Ce label d'État garantit aux investisseurs des procédures administratives accélérées (urbanisme, environnement) pour un démarrage rapide des travaux.
- **« Parc d'Activité d'Intérêt Régional »** : Une reconnaissance de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui facilite l'accès aux financements pour l'aménagement.

L'année 2025 marque le passage des études à l'action. Le **démarrage effectif du chantier de désamiantage et de déconstruction** des anciens bâtiments marque une étape cruciale. Ces travaux, complexes et massifs, constituent le préalable indispensable pour rendre le terrain prêt à accueillir les futures entreprises.



Développement foncier : l'ancrage des Transports Thévenet aux Ancises

Si Montpertuis prépare l'avenir à long terme, la zone d'activités des Ancises (Creuzier-le-Neuf) démontre la vitalité actuelle du territoire. Vichy Communauté a finalisé en 2025 la cession d'un terrain majeur sur cette zone au profit des Transports Thévenet. Cet acteur historique et leader du transport et de la logistique dans l'Allier a choisi de réaffirmer son attachement au bassin vichyssois pour déployer sa nouvelle plateforme.

Impact logistique et économique : le projet porte sur la **construction d'un ensemble immobilier logistique de 16 500 m²**. Cette réalisation permet de :

- Moderniser les outils de flux de marchandises pour les entreprises locales.
- Pérenniser et créer des emplois directs dans un secteur en forte tension.
- Optimiser l'usage des dernières parcelles disponibles sur le site des Ancises, confirmant le plein succès de cette zone d'activités.

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Une offre immobilière et un accompagnement de proximité

Vichy Communauté est également **gestionnaire d'un parc immobilier complet pour accompagner les entreprises de la création à la maturité.**

Un parc immobilier locatif performant :

L'agglomération gère directement **4 sites immobiliers locatifs majeurs**, affichant des taux d'occupation élevés :

1. **L'Atrium (Vichy)** : Hôtel d'entreprises dédié au tertiaire et au numérique.
2. **La Croix Saint-Martin (Vichy)** : Locaux artisanaux et industriels.
3. **Le Bioparc (Vichy-Rhue)** : Pôle d'excellence dédié à la santé, beauté et bien-être.
4. **La Zone du Mornier (Saint-Yorre)** : Accueil d'activités de production et de stockage.

Soutien à l'investissement privé :

Pour encourager les entreprises à construire leurs propres locaux, Vichy Communauté maintient son dispositif **d'aide à l'immobilier d'entreprise**. En partenariat étroit avec le Conseil départemental de l'Allier, ce levier financier permet de subventionner une partie des investissements immobiliers des PME/PMI, facilitant ainsi leur ancrage durable sur l'une des **14 zones d'activités communautaires**.

Le Fab Lab : une ambitieuse stratégie du numérique pour tous



Un atelier ouvert au Grand Public

Situé à L'Atrium, le Fablab est un espace de fabrication numérique ouvert à tous : associations, étudiants, entrepreneurs, salariés, retraités, PME...

Innovation & Partage

Inauguré en 2020, c'est un lieu dynamique qui permet de donner vie à ses projets et de valoriser l'apprentissage par le « faire soi-même » (DIY).

Animations variées

Des ateliers pour s'initier et se former aux outils numériques, au monde du libre informatique...

Les actions menés en 2025 :

- **De nouvelles structures accompagnées**

Parmi les structures, nous avons accompagné 2 porteurs de projets (qui ont été sélectionnés par le cluster d'Entreprises Culturelles et Créatives LE DAMIER à Clermont-Ferrand) dont le futur média local VICHY RADIO et ESTAMPES ROMANES LASER.

Accompagnement du bureau d'études de l'entreprise SEDIVER dans la conception et la fabrication de prototypages en impression 3D.

Accompagnement d'un groupe de jeunes âgés de 6 à 21 ans issus de l'IME L'AQUARELLE dans le cadre d'un Rallye 4L.

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

• Les animations

> 1 200 élèves des écoles primaires du territoire de Vichy Communauté auront été initiés au codage informatique et à la robotique d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026.

> Les animations les plus plébiscitées :

- » animations à thèmes (Saint-Valentin, Halloween, recyclage et ateliers créatifs) avec 250 personnes supplémentaires
- » visites guidées (ateliers en partenariat avec Libraisol) avec une hausse de 40%
- » animations nocturnes (fabrication de stations météo ou bornes d'arcade) avec une hausse de 20%
- » et une liste d'attente d'environ 60 personnes pour les formations sur machines.



> Faites de la Récup' : animations d'un stand de réparation d'objets.

> Opération JO Paris 2024 : plus de 200 personnes ont participé au recyclage de divers supports de communication estampillés JO.

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Les chiffres clés 2025 du Fab Lab :

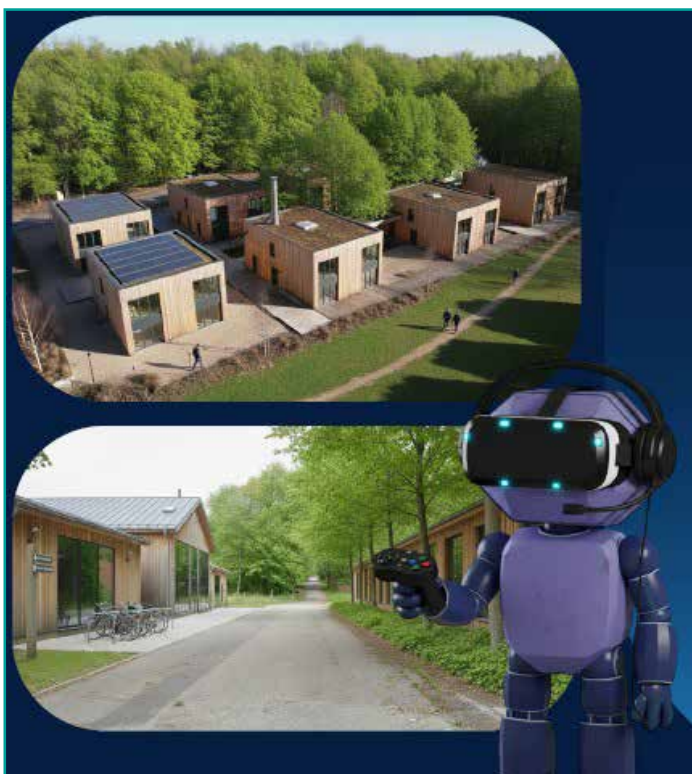
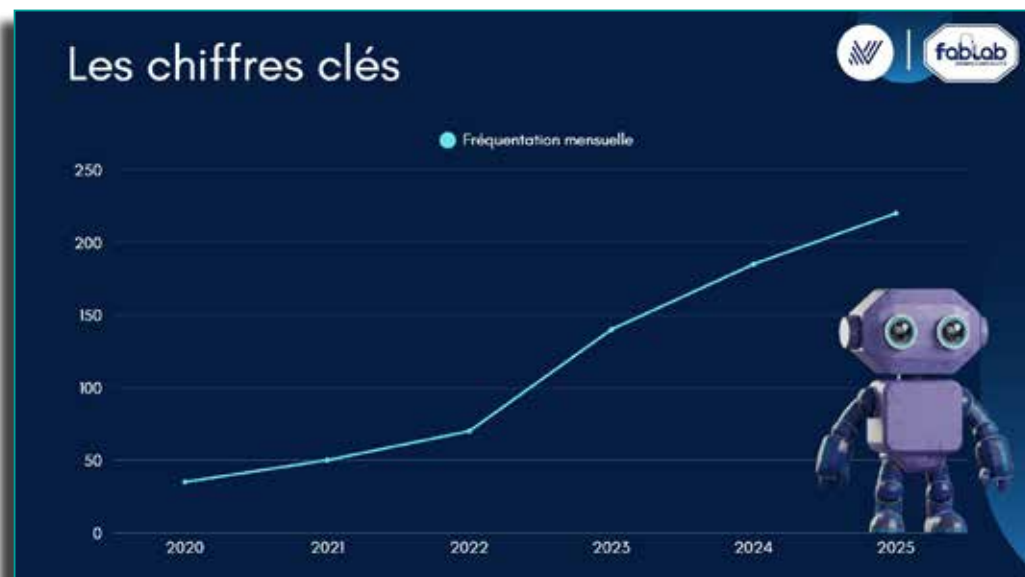
30% de nos utilisateurs ont 50 ans et plus (15% ont plus de 60 ans).

55% de hausse de la fréquentation en à peine deux ans (25% rien que sur cette année 2025).

2 000 = le nombre de réservations le jeudi, la journée où la fréquentation est la plus importante.

8 500 = la fréquentation de la structure au cours de ces 5 dernières années.

63 = le record de personnes accueillies en 1 journée.



Projection pour 2026 :

Intelligence Artificielle (IA)

Des ateliers et des conférences pourront être organisés pour acculturer le grand public aux outils d'Intelligence Artificielle.

Exemple d'utilisation de l'IA pour valoriser le site industriel de Montpertuis (*visuel ci-contre*).

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Un développement économique pour tous : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Cofinancé par
l'Union européenne

La Communauté d'agglomération a décidé d'un **Plan Local d'Insertion pour l'Emploi depuis 14 ans**. Ce dispositif permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de retrouver durablement un travail grâce à l'action conjuguée de la collectivité et de ses partenaires parmi lesquels les associations qu'elle a mandatées pour mener à bien cette mission. Trois associations que sont Jardins de Cocagne, SIEL et E2D sont subventionnées avec des obligations de sorties en emplois et des durées de parcours inférieures ou égales à 12 mois. Galatée, titulaire de deux marchés, gère la valorisation du petit patrimoine des communes via une programmation établie chaque année, et la gestion des espaces verts du site de Montpertuis qui compte 125 ha.

En 2025, **200 personnes ont été recrutées** dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique. Dans un contexte économique qui s'est tendu notamment au niveau des recrutements, **53 personnes accompagnées ont retrouvé une activité ou une formation**.

L'agglomération a financé des actions en faveur de l'employabilité des jeunes, et notamment trois actions spécifiques de la Mission Locale de Vichy. « MyLearn » est un outil numérique, interactif et ludique qui permet de développer les compétences comportementales, compétences appelées aussi « soft skills ». La mission locale a fait l'acquisition d'un outil informatique Pass'avenir - Inforizon, outil de diagnostic et positionnement vers l'emploi qui a réuni 138 utilisateurs alors qu'à l'origine 80 jeunes étaient prévus.

Une sensibilisation aux métiers de l'artisanat, secteur pourvoyeur de multiples emplois a également été organisée : cette action a pris la forme d'ateliers de sensibilisation d'une journée, animés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier. 91 jeunes ont participé à cette action.



3 636 heures d'immersion ont été réalisées dans les entreprises du Bassin d'emploi qui ont concerné 87 salariés en insertion.

208 000 € ont permis d'apporter un soutien financier aux Structures de l'Insertion par l'Activité Économique - soit sous forme de subventions - soit sous forme de marchés réservés.

Plus de 60 000 heures ont été réalisées dans le cadre de la clause d'insertion dans les **marchés publics de l'agglomération**.

Informations complémentaires sur les chantiers d'insertion accompagnés par l'agglomération sur <https://www.emploi-insertion-bassin-vichy.fr/>



Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

	E2D	SIEL-ACI	SIEL-EI	Jardins de Cocagne	Galatée itinérant	Galatée Montpertuis	Totaux 2025
ETP	21	30	3	19	7,1	8,89	88,99
Objectifs à réaliser	10,5	15	1,5	9,5	3,5	4,5	44,5
Salariés en Insertion	41	64	9	45	20	21	200
Nombre de sorties positives							
CDD + 6 mois	1	3		1	1		6
CDD - 6 mois	4	7	2	6	1	2	22
Formation qualifiante	1	2		1	1	1	6
Autre ACI-EI							0
CDI	7	2		4		1	14
CDI intérimaire							0
Auto entrepreneurs	2	1		2			5
Totaux	15	15	2	14	3	4	53
Durée moyenne des parcours en mois	10,5	15,5	19	6,5	15,5	11,75	13

Les périodes d'immersion en entreprise sont essentielles dans le parcours des personnes en insertion.

Structure de l'insertion par l'activité économique	Objectifs	Réalisés
SIEL ACI	25	25
SIEL EI	4	4
Jardins de Cocagne	15	15
E2D	10	16
Galatée	20	27
Totaux :	74	87

Les immersions ont trois objectifs : découvrir des métiers, confirmer un projet professionnel, ou initier un recrutement.

Nombre heures de la PMSMP*	Objectif de la PMSMP*			Évaluation de la PMSMP*				
	Découvrir	Confirmer un projet	Initier un recrutement	Positive	Négative	Abandon salarié	Fin prématurée Entreprise	Proposition d'emploi
3 636	34	33	20	59	9	4	2	15

* Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

Accroître notre attractivité territoriale

Réseau Très Haut Débit

Compétence :

- Réalisation, entretien et gestion du réseau métropolitain haut débit et très haut débit.

La politique communautaire

Le déploiement des infrastructures haut débit et très haut débit sur la Communauté d'agglomération constitue un puissant levier de développement territorial. L'arrivée de la fibre optique sur le territoire permet ainsi à nos acteurs économiques de profiter d'un outil stratégique dans la course à la performance et à la compétitivité. Face à ces enjeux économiques et sociétaux, une démarche volontariste a été engagée dans la Région Auvergne s'appuyant sur un consensus entre les principaux acteurs publics constitués en instance de concertation régionale : État, Région, Départements et Agglomérations. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif national fixé début 2010 par l'État d'atteindre le taux de 100% Très Haut Débit en 2025. Vichy Communauté s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Les faits marquants de l'année 2024

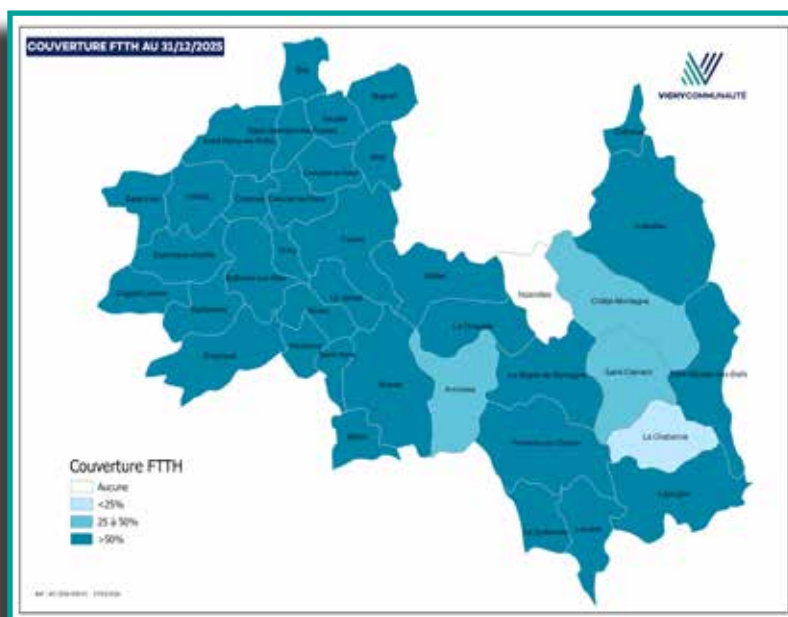
L'année 2025 n'a pas connu d'évolution majeure par rapport à 2024. La commercialisation des abonnements FTTH est désormais active sur la majorité des communes de la Communauté d'Agglomération de Vichy, à l'exception de la commune de Nizerolles qui reste en attente de déploiement.

Bien que certaines adresses ne soient pas encore éligibles, Orange et Auvergne THD poursuivent leurs actions de complétude du réseau fibre (FTTH « fibre optique jusqu'au domicile ») avec en perspective la fermeture du réseau cuivre (ADSL) à l'horizon 2030.

La Zone AMII (ancien périmètre Vichy Val d'Allier), opérée directement par Orange, présente la répartition suivante :

- 87% de prises raccordables
- 7% de refus d'installation
- 6% de prises restant à réaliser

La Zone opérée par Auvergne THD (ancien périmètre Montagne Bourbonnaise) poursuit sa progression avec une couverture supérieure à 50% sur les communes concernées. Le déploiement sur la commune de Nizerolles n'a pas encore débuté.



Cartographie précise du déploiement FTTH disponible sur : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Compétences :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.
- Développement de l'événementiel.
- Enseignement de la natation en milieu scolaire.
- Soutien aux associations sportives.

Les principales missions de la Direction mutualisée des Sports

Mutualisée depuis le 1^{er} janvier 2017, la Direction des Sports de Vichy Communauté contribue à :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Sportive du territoire
- Élaborer des outils de pilotage de cette politique
- Assurer le suivi général du fonctionnement de la nouvelle Direction des Sports mutualisée
- Élaborer et exécuter le budget général d'investissement et de fonctionnement annuel
- Rechercher des financements extra-communaux
- Valoriser l'action de la collectivité et du territoire
- Contractualiser les interventions de la collectivité vis-à-vis des tiers
- Fédérer les relations avec les instances sportives, les partenaires privés et publics
- Anticiper les évolutions techniques réglementaires des pratiques sportives
- Concevoir et réaliser des projets innovants pour l'avenir, notamment le projet d'investissement sur le plateau d'économie sportive
- Entretenir et développer les relations avec les services extérieurs
- Gérer, entretenir et rénover le patrimoine sportif existant
- Moderniser les équipements sportifs existants dans le cadre du projet de Smart City
- Assurer le fonctionnement quotidien des installations sportives de Vichy Communauté et de la Ville de Vichy
- Renforcer l'activité du territoire par l'organisation de manifestations d'envergure, vecteurs de retombées économiques et médiatiques
- Assurer l'encadrement de séances d'EPS (Éducation Physique et Sportive) dans les écoles primaires de la Ville de Vichy
- Soutenir les associations sportives locales
- Faire découvrir et pratiquer des activités physiques et sportives aux différents publics
- Entretenir et développer les échanges avec les villes partenaires
- S'inscrire durablement dans le programme Terre de Jeux et Héritage

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Les principales manifestations de l'année 2025 :



JANVIER :

- 16 : Championnat d'Académie Universitaire de Natation (26 nageurs)
- 22 : Championnat Départemental UNSS de natation (46 nageurs)

FÉVRIER :

- 1^{er} : Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes Vichy de danse (794 danseurs)
- 19 : Championnat Académique Sport Partagé (30 sportifs)
- 28 au 3 mars : Vichy Winter Jump – Concours CSO Pro 2 (800 cavaliers)

MARS :

- 12 : étape du Paris-Nice (154 coureurs)
- 12 : Championnat Académique UNSS Rugby excellence (140 participants)
- 13 et 14 : Championnat de France de football à 7 (256 footballeurs)
- 16 : Rencontre interdépartementale 03/15/63 de natation (254 nageurs)
- 23 : Foulées Vichyssoises (4 289 coureurs)
- 24 au 26 : Championnat de France Universitaire de Natation (536 nageurs)
- 24 au 26 : CSO Label Jeunes Chevaux (502 cavaliers)
- 28 au 30 : Mars Attaque ! (736 cavaliers)

AVRIL :

- 5 et 6 : 6^{ème} Coupe de Printemps (104 pêcheurs)
- 4 au 6 : Tournoi inter-chimie (890 sportifs)
- 8 au 18 : Festival U18 masculins Six Nations Rugby FFR (208 rugbymen)
- 12 : Tournoi des écoles de rugby Gérard Dufau (735 rugbymen)
- 13 : Régate du Comité Territorial Auvergne de voile (19 régatiers)
- 19 au 21 : Rencontres Nationales Sportives de la Communauté Malgache (2 517 sportifs)
- 25 au 27 : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Française d'Hydravion (30 pilotes)
- 25 au 27 : Vichy Travel Tour 1 – Concours CSO Amateurs et Pro (982 cavaliers)
- 26 : Championnat régional Para-Athlétisme Adapté (91 athlètes)

MAI :

- 1^{er} : Vélo pour tous – randonnée du muguet (486 participants)
- 3 et 4 : SuperTouch Junior – Championnat de France Junior de Touch Rugby (500 sportifs)
- 5 au 8 : CSO Label Jeunes Chevaux (85 cavaliers)
- 10 et 11 : Sélectif national vitesse n°1 inter-région Est de canoë-kayak (275 rameurs)
- 11 : Course solidaire « IFSI Run Tour » (69 coureurs)
- 12 au 14 : Championnat de France de natation UNSS collèges (380 nageurs)
- 16 au 18 : Meeting de Printemps (284 nageurs)
- 17 : Finales des Coupes Nationales inter-finances (157 sportifs)
- 17 et 18 : Qualificatif national des clubs FEEDER régions AURA et PACA (48 pêcheurs)
- 24 et 25 : Coupe du Centre Ouest (232 sportifs)
- 29 au 9 juin : La semaine Vichyssoise (1 000 cavaliers)

JUIN :

- 7 et 8 : Championnat fédéral été de natation FSGT (230 nageurs)
- 8 : Randonnée des monts de la Madeleine (175 participants)
- 8 : Aquathlon de Vichy (175 triathlètes)
- 10 au 12 : Challenge handivoile Amisail (28 régatiers)
- 14 et 15 : Finale du Challenge Club Jump'Allier (200 cavaliers)
- 14 et 15 : Challenge nationales 2 des régions AURA et PACA (496 nageuses)
- 21 : Course de radeaux et de bouées (65 participants)
- 22 : Challenge National Beach Soccer – finales régionale (70 footballeurs)
- 22 : Coupe d'Allier de natation course (117 nageurs)
- 22 : Plan d'eau tour en stand up paddle ou voile (25 participants)
- 26 : Foulées internistes (200 coureurs)
- 27 au 29 : Triathlon de Vichy et Lindahls pro+ triathlon séries (3 789 triathlètes)
- 28 et 29 : Finales Supertouch hommes et femmes (550 sportifs)



Accroître notre attractivité territoriale

Sports



JUILLET :

- 3 au 6 : Jumping International CSI (300 cavaliers)
- 4 au 6 : Championnats de France d'aviron J16, handi-valide J16 et sénior U23 (1 488 rameurs)
- 11 au 14 : Vichy Summer Jump – concours CSO Pro 2 (700 cavaliers)
- 17 au 20 : Modèle et allures endurance (60 cavaliers)
- 18 au 20 : YOTTA XP Vichy (1 082 triathlètes)
- 22 : match de gala Rodez Aveyron Football/Clermont Foot (45 joueurs)
- 26 : match de gala Clermont Foot/AJ Auxerre (60 joueurs)
- 30 au 1^{er} août : Coupe Galéa Valério (21 tennismen)
- 30 au 3 août : 30^{ème} Championnat Français du cheval miniature (47 cavaliers)

AOÛT :

- 15 au 17 : Grand Régional de dressage (180 cavaliers)
- 19 au 22 : Championnats de France handivalide solitaire et paravoile (43 régatiers)
- 22 au 24 : IRONMAN Vichy 70.3 (2 336 triathlètes)
- 26 : 4^{ème} pré-automnale (30 pêcheurs)
- 29 au 31 : Youro Kup Ski Show (60 skieurs)
- 30 et 31 : Grand Prix d'été (155 boulistes)

SEPTEMBRE :

- 3 au 7 : Championnat d'Europe Aquabike UIM – Grand Prix de Vichy (130 pilotes)
- 5 au 7 : Championnat de France de course de navigation aérienne (56 pilotes)
- 6 et 7 : 9^{ème} automnale (66 pêcheurs)
- 12 au 14 : Vichy Travel Tour 2 (980 cavaliers)
- 14 : Course solidaire « Ensemble USP Vichy » (762 coureurs)
- 24 : Course de la loutre (240 coureurs)

OCTOBRE :

- 9 au 12 : Enduro pêche de la carpe (22 pêcheurs)
- 9 au 12 : Silver moon
- 11 : Paddle rose (17 sportifs)
- 12 : Cross triathlon de Vichy-Bellerive (455 triathlètes)
- 12 : Régate du Comité Territorial Auvergne de Voile (20 régatiers)
- 18 : Fight Night One (24 boxeurs)
- 18 et 19 : Tournoi qualificatif U18 interligues masculin et féminin (120 participants)
- 25 et 26 : Coupe de France CNR d'aviron (510 rameurs)

NOVEMBRE :

- 1^{er} : Offre jeune J14 et contrôle d'entraînement (101 rameurs)
- 9 : Rencontre Nationale Avenirs (70 nageurs)
- 9 : 4^{ème} Coupe d'hiver (31 nageurs)
- 15 et 16 : Inter ENS (738 étudiants)
- 22 et 23 : 9^{ème} meeting de rentrée et Championnat d'Allier d'Automne (246 nageurs)

DÉCEMBRE :

- 5 : Téléthon des étudiants (161 participants)
- 8 : Synchronat (125 nageurs)



Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Retombées économiques du Sport : quelques chiffres clés

Les participants aux manifestations sportives constituent la principale source de retombées économiques sportives pour le territoire (67%) : 90 manifestations pour un total de 37 485 participants - 33 700 accompagnants - 50 058 spectateurs - 76 151 nuitées pour un montant total de 12 231 662 € dont 835 309 € de retombées directes.

Les retombées économiques liées à l'organisation des concours de l'Éducation Nationale se positionnent en deuxième position (25%) : 4 concours EPS pour 2 146 candidats - 19 263 nuitées pour un montant total de 4 562 898 € dont 153 151 € de retombées directes.

Enfin, en complément, les stages (7%) et autres prestations (1%) de Vichy Sport génèrent des retombées économiques directes : 124 stages pour 5 782 stagiaires pour un montant total de 1 206 210 € de retombées directes. Et 142 787 € de retombées directes pour les autres prestations Vichy Sport.

CHIFFRES CLÉS 2025

Stade Aquatique :

216 716 utilisateurs (individuels + clubs + scolaires + associations)
814 648 € de recettes

67 stages sportifs de natation accueillis pour 84 038 € de recettes

Périodes de fermeture : vidange du bassin ludique et bassin de 25 m + fermeture cause travaux sur ballon d'eau chaude du 30/12/2024 au 05/01/2025 - vidange du bassin de 50 m du 10/03/2025 au 04/04/2025 - vidange du bassin ludique du 06/01/2025 au 12/01/2025 - 2^{ème} vidange obligatoire du bassin ludique + bassin 25m du 23 au 29/06/2025 (sauf bassin d'apprentissage).

Piscine de Cusset :

49 230 utilisateurs (individuels + clubs + centres de loisirs + écoles primaires + collèges)
pour 60 253 € de recettes
Vidange du 25 au 29 août 2025

Piscines de Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre et du Mayet-de-Montagne :

6 385 utilisateurs
35 290 € de recettes

Période d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août 2025

Fermeture de la piscine de Saint-Yorre du 1^{er} au 15 juillet 2025 (problème technique)

Palais des Sports Pierre Coulon :

Espaces sportifs : 8 305 heures d'utilisation (salles A, B, mur d'escalade, salle de musculation)
Espaces de convivialité / réunion : 2 179 heures d'utilisation (hall sud, espace détente, bureau paysager, salle de réception)

Stade Darragon à Vichy :

Terrain : 114 heures d'utilisation

Fréquentation du Pass'Sport sportif :

1 274 demi-journées pour 568 enfants différents accueillis

303 associations ou établissements d'APS (Activités Physiques et Sportives) référencés
88 pratiques sportives différenciées

Aéroport de Vichy-Charmeil :

TOTAL de mouvements sur l'année 2025 : 1 369

TOTAL de mouvements sur l'année 2024 : 1 234

Soit une augmentation de 10,94%

Les recettes totales atteignent 118 930 € en 2025, enregistrant une augmentation de 7,96 % par rapport à l'année précédente. Ces revenus se répartissent entre les taxes aéroporétaires, qui représentent 54 790 €, les loyers des hangars pour un montant de 54 627 €, ainsi que diverses autres recettes s'élevant à 9 513 €.

En revanche, la distribution de carburant AVGAS affiche une légère baisse.

Avec un total de 78 883 litres distribués en 2025, le volume a diminué de 0,68% par rapport à 2024.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

« Vichy Sport » : le pôle développement des Sports

« Vichy Sport » est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dédié à la commercialisation du plateau d'économie sportive. À ce titre, il assure la valorisation des équipements sportifs du territoire en développant une offre structurée à destination des fédérations, des clubs, des délégations sportives et des organisateurs de manifestations sportives, dans une logique de performance économique et d'attractivité territoriale.

CHIFFRES CLÉS 2025 DE « VICHY SPORT »

En 2025, Vichy Sport a traité 467 dossiers, dont 328 se sont concrétisés, soit un taux de transformation proche de 70%, confirmant l'attractivité de l'offre et l'efficacité du positionnement commercial. Chiffre d'Affaires CA 2025 = 2,5 M€ TTC.

Répartition des dossiers : 127 stages (pour 56% du CA) - 97 manifestations (33% du CA) - 21 concours (6% du CA) - 83 autres dossiers (formations, séjours spécifiques, matchs, presta diverses... pour 5% du CA).

Cette structure confirme le rôle central des stages dans le modèle économique de Vichy Sport, tout en maintenant un volume significatif de manifestations sportives.

L'action de Vichy Sport s'inscrit pleinement dans la **politique communautaire d'attractivité et de développement économique portée par Vichy Communauté**. En favorisant l'accueil d'événements sportifs de rayonnement national et international, de stages de haut niveau et de grands rassemblements sportifs, le service contribue directement : au dynamisme économique local - à la notoriété du territoire - à l'occupation des équipements et des hébergements - et à l'animation du Parc Omnisports tout au long de l'année.

Missions principales : développer l'attractivité et la compétitivité du plateau d'économie sportive - commercialiser les équipements sportifs du territoire - accueillir des athlètes, des délégations et des collectifs sportifs de tous niveaux - accompagner l'organisation de manifestations sportives structurantes - sécuriser et professionnaliser les processus commerciaux et administratifs - optimiser l'impact économique et l'image du territoire à travers le sport.

Bilan de l'activité 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une **phase de consolidation après une période exceptionnelle marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.

Dans un contexte moins favorable (effet post-JO, conjoncture économique plus tendue et conditions météorologiques parfois défavorables), l'activité demeure à un niveau historiquement élevé, confirmant la solidité du modèle développé par Vichy Sport.

Le **chiffre d'affaires 2025 s'élève à 2,21 M€ HT (2,5 M€ TTC)**. S'il est en retrait par rapport au record de 2024, ce niveau reste très largement supérieur à la moyenne observée avant la crise sanitaire (1,28 M€ TTC sur la période 2010-2019). Cette évolution traduit un ajustement assumé, orienté vers une meilleure qualité économique de l'activité, avec une progression de la marge opérationnelle, fruit de choix stratégiques et d'un travail de structuration engagé sur l'année.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Axes stratégiques marquants de l'année 2025

Développement des événements sportifs étudiants :

L'année 2025 a été marquée par le développement volontaire d'un axe stratégique autour des événements sportifs étudiants, permettant de renforcer l'activité sur des périodes historiquement plus creuses, notamment en période scolaire. Ces événements constituent désormais des contributeurs économiques significatifs, parmi lesquels les Battle Inter Campus de l'ESSCA, le Tournoi Inter Chimie, le tournoi inter ENS, le Championnat de France UNSS de natation et le Championnat de France universitaire de natation. Ces 5 dossiers représentent plus de 263 k€ de CA.

Ce positionnement permet de diversifier les publics accueillis et de lisser l'activité sur l'année.

Structuration du partenariat avec Touch France :

Le partenariat engagé avec Touch France se confirme comme un axe structurant de l'activité. En 2025, ce partenariat a généré 150 k€ de CA liés aux manifestations et à l'accueil de stages, notamment dans le cadre du Centre National d'Entraînement. L'absence de championnat d'Europe en 2025 n'a pas remis en cause la dynamique globale, qui reste solide et pérenne.

Manifestations sportives emblématiques :

Au-delà de leur contribution économique, plusieurs manifestations ont marqué l'année 2025 par leur visibilité médiatique et leur impact en termes d'image pour le territoire, parmi lesquelles : Festival des Six Nations U18 - Foulées Vichysoises - Championnats de France D1 et D2 de triathlon - Ironman - Yotta XP - Championnat de France et Coupe des Régions d'aviron. Ces événements participent pleinement au rayonnement national et international de Vichy comme destination sportive de référence.

Accueil de stages et de collectifs sportifs :

2025 a également été marquée par l'accueil de nombreux stages de haut niveau, parmi lesquels : stage USA Triathlon - stage de l'équipe de France de paratriathlon - stage d'Illan Meslier (gardien de but de 26 ans évoluant à Leeds United en Premier League anglaise, totalisant 263 matchs professionnels toutes compétitions confondues). Stages de clubs professionnels : AJ Auxerre Football - Clermont Foot 63 - Rodez Aveyron Football - Chartres Handball - ASM Romagnat Rugby féminin.

Ces accueils confirment l'attractivité des infrastructures et du savoir-faire du territoire pour des collectifs de haut niveau, y compris internationaux.

Organisation, professionnalisation et évolution du service :

L'année 2025 a été consacrée à une structuration renforcée du fonctionnement du service, tant sur le plan opérationnel qu'administratif. Des choix stratégiques ont été opérés afin d'optimiser la performance économique, notamment par une évolution de l'offre commerciale et une adaptation des modes de commercialisation, permettant une amélioration de la marge.

Parallèlement, un travail de professionnalisation des process a été poursuivi, afin de sécuriser l'activité, améliorer la lisibilité de l'offre et préparer les évolutions organisationnelles à venir.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 confirme la robustesse du modèle économique de Vichy Sport, capable de maintenir un niveau d'activité élevé après une année exceptionnelle, tout en engageant une transition vers une gestion plus optimisée et plus structurée. Les résultats observés mettent en évidence la nécessité d'adapter l'organisation et les modes de fonctionnement pour sécuriser durablement l'activité, fiabiliser la chaîne de valeur et garantir un niveau de qualité de service à la hauteur des attentes des clients et partenaires sportifs. Dans cette perspective, l'année 2026 devra constituer une **étape stratégique, orientée vers l'optimisation économique, la clarification des organisations, l'adaptation des outils et des équipements, et la consolidation du positionnement de Vichy comme territoire sportif de référence**. Ces enjeux conditionnent la capacité du service à poursuivre son développement et à répondre aux ambitions du territoire sur le moyen et le long terme.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Pôle « Vichy Ville sportive »

- **Promotion du sport-santé et prévention**

En 2025, la promotion du sport-santé s'est affirmée comme un axe structurant de l'action du Pôle Vichy Ville Sportive. L'objectif est de faire de l'activité physique un outil de prévention, de bien-être et d'inclusion sociale, accessible au plus grand nombre.

1. Programme « Vichy Vitalité »

Le programme « Vichy Vitalité », déployé depuis le 8 septembre 2025, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des habitants vers une pratique régulière d'activité physique. Il répond à un enjeu majeur de santé publique : en France, l'espérance de vie en bonne santé est estimée à 65,2 ans pour les femmes et 63,7 ans pour les hommes. À travers ce dispositif, la Ville souhaite contribuer à améliorer cet indicateur au niveau local. L'année 2025 a été marquée par une reconnaissance nationale du dispositif, qui a été lauréat de l'appel à projets Impact 2024, porté par l'Agence Nationale du Sport. Cette distinction valorise la qualité et la pertinence des actions menées sur le territoire.

Au total, **plus de 100 activités ou animations ont été proposées** dans le cadre du programme. Le dispositif s'appuie notamment sur les clubs sportifs locaux, qui proposent des initiations gratuites afin de permettre aux habitants de découvrir différentes pratiques et de faciliter l'entrée dans une activité physique régulière. Par ailleurs, **plusieurs conférences thématiques** ont été organisées afin d'aborder différentes dimensions de la santé : nutrition, santé mentale ou encore mémoire. Ces temps d'échanges ont permis d'apporter aux participants des connaissances pratiques et directement applicables dans leur quotidien. En complément, des tests de condition physique ont été proposés au CREPS le 18 novembre, permettant à chacun d'évaluer ses capacités physiques et de recevoir des conseils personnalisés.

Le programme repose également sur un **réseau d'ambassadeurs sport-santé**, dont le rôle est de favoriser une approche de proximité auprès des habitants et de relayer les actions du dispositif sur le territoire. Chaque ambassadeur intervient dans son domaine de prédilection, permettant d'illustrer la diversité des pratiques sportives et des approches autour du bien-être et de l'activité physique.

Enfin, un programme trimestriel a été largement diffusé auprès de la population, notamment via le magazine municipal « C'est à Vichy » ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville. Cette communication contribue à renforcer la visibilité de l'offre sport-santé et participe à la **structuration d'un réseau local du sport-santé**, dans lequel la collectivité s'inscrit comme un maillon territorial essentiel.

2. Dispositif « Prenons l'âge du bon côté »

Dans la continuité des actions en faveur du sport-santé, le programme « Prenons l'âge du bon côté » s'adresse spécifiquement aux **seniors vivant à domicile**. Organisé du 18 septembre au 4 décembre 2025, il s'est déroulé sous la forme de **12 séances hebdomadaires** combinant activité physique adaptée, conseils nutritionnels et temps d'échanges.

Ce dispositif repose sur une démarche partenariale construite en lien avec plusieurs acteurs du territoire : le Contrat Local de Santé, la CPTS, le CDOS 03 et France Thermes. Cette coopération permet d'articuler les actions sportives avec les enjeux de prévention et de santé publique à l'échelle locale.

Chaque participant a pu bénéficier d'un bilan individuel, réalisé avec des professionnels de l'activité physique adaptée et de la diététique. Ces rencontres ont suscité une forte implication des participants et ont permis d'identifier des axes d'amélioration adaptés à chacun.

La dimension sociale du programme s'est également révélée particulièrement positive. La co-construction des séances avec les participants a favorisé l'émergence d'une dynamique collective. À titre d'exemple, plusieurs participants ont spontanément organisé un système de covoiturage pour se rendre aux séances au Parc Omnisports, illustrant la création de liens au sein du groupe.

Au total, **24 participants** ont pris part au dispositif, répartis entre deux groupes : 10 participants dans le groupe multipartenaires au Palais des Sports et 14 participants dans le groupe France Thermes aux Thermes Callou. Plusieurs actions originales ont ponctué le programme, notamment la visite de l'exploitation agricole « Les Terres Noires » à Saint-Rémy-en-Rollat, ainsi que des ateliers cuisine pédagogiques au cours desquels les participants ont réalisé différentes préparations saines.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

- **Inclusion, accessibilité et cohésion sociale**

L'accessibilité à la pratique sportive pour tous constitue un enjeu central pour le Pôle Vichy Ville Sportive. Les actions menées en 2025 ont visé à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les pratiques sportives et à favoriser une meilleure coordination entre les acteurs locaux.

À ce titre, une **table ronde** organisée le 29 mars 2025, à l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, a constitué un temps fort de l'année. Cet événement a réuni 41 acteurs du territoire, parmi lesquels des élus, un député, ainsi que plusieurs présidents de clubs sportifs, dont ceux de la JAV et du Fleuret Nomade.

Cette rencontre a permis d'engager une réflexion collective afin de **structurer un réseau d'acteurs durable autour du sport et du handicap**. Les échanges ont fait émerger plusieurs pistes d'amélioration, notamment la nécessité de mieux référencer les offres sportives accessibles via le Handiguide, de mutualiser certaines ressources entre clubs, et de simplifier les démarches administratives pour les familles.

- **Animation sportive de la jeunesse : Pass'Sport**

Le dispositif estival Pass'Sport constitue l'un des programmes majeurs d'animation sportive en direction de la jeunesse. En 2025, il a atteint un niveau de fréquentation et de performance inédit. Au total, **568 inscriptions** ont été enregistrées, contre 508 en 2024, traduisant un intérêt croissant des familles pour ce dispositif. Le **taux de remplissage a atteint 97%**, avec 6 038 places occupées sur 6 214 proposées.

Sur le plan financier, les recettes générées se sont élevées à 49 949,48 € (hors repas). Ce résultat représente une progression de 38,7% par rapport à la moyenne observée entre 2017 et 2022, notamment grâce à une stratégie d'ajustement tarifaire progressive de +5 % par an. Le service de restauration proposé aux enfants a également rencontré un succès notable : 31% des inscrits, soit 178 enfants, ont bénéficié du repas. Cette évolution confirme l'importance de ce service pour les familles.

Parallèlement, un travail d'optimisation des ressources humaines a été mené. Le nombre d'équivalents temps plein saisonniers a été réduit à 24,5 en 2025, contre une moyenne de 31,8 entre 2017 et 2022. Cette rationalisation s'est accompagnée d'une hausse du coût global des ressources humaines, liée principalement à l'augmentation des charges sociales.

Enfin, une attention particulière a été portée à la qualité de l'encadrement pédagogique. En 2025, 100% des éducateurs intervenant dans le dispositif étaient qualifiés, avec une forte représentation d'étudiants issus de la filière STAPS, qui ont constitué 16 des intervenants mobilisés.

- **Soutien au sport scolaire**

- 1. Cross des écoles**

Le Cross des Écoles, organisé les 17 et 18 avril 2025 au Parc du Soleil, constitue un rendez-vous sportif important pour les élèves des écoles primaires de la Ville. Cette édition a rassemblé **473 enfants** issus de six établissements : Jacques Laurent, Sévigné Lafaye, Jeanne d'Arc, Notre-Dame-de-Lourdes, Georges Méchin et Pierre Coulon. Les élèves de CM1 ont parcouru une distance de 1 200 mètres, tandis que les CM2 ont réalisé un parcours de 1 500 mètres. L'organisation de l'événement a mobilisé l'installation de 40 barrières, la mise en place d'une arche gonflable et la présence de la Protection Civile afin de garantir la sécurité des participants. À l'issue des courses, 32 médailles individuelles ont été remises aux meilleurs coureurs, tandis que six coupes par équipe ont récompensé les classes les mieux classées, sur la base de la moyenne des résultats obtenus par les élèves.

- 2. Rencontres de gymnastique**

Les rencontres de gymnastique scolaire, organisées du 17 au 21 février 2025 dans la salle spécialisée du complexe de la Mutualité, ont permis à **433 élèves** issus de cinq établissements publics de découvrir et pratiquer différentes activités gymniques. Afin d'optimiser l'utilisation des installations, des rotations quotidiennes ont été mises en place, avec des séances organisées le matin et l'après-midi. Les élèves ont été transportés sur le site grâce à un dispositif de transport en car. La fréquentation a atteint son pic le mardi, avec 140 enfants accueillis sur la journée, illustrant le succès et l'attractivité de cette manifestation sportive scolaire.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Compétences :

- obligatoire : promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- supplémentaires :
 - 1) Loisirs et équipements touristiques :
Étude, aménagement, mise en œuvre, gestion et soutien des activités, équipements ou sites de loisirs et/ou de tourisme suivants :
 - Boucle des Isles
 - Maison du verrier à Saint-Nicolas-des-Biefs
 - Plan d'eau de Saint-Clément – Le Mayet-de-Montagne et Châtel-Montagne
 - Loge des Gardes à Laprugne
 - Site de Montoncel à Lavoine
 - 2) Sites de pratiques d'activités de pleine nature :
Création, aménagement, entretien courant, balisage, signalétique et valorisation des sites de course d'orientation et d'escalade figurant en annexe des présents statuts (qui pourront être actualisés au besoin par délibération du Conseil Communautaire)

La politique communautaire

- Assurer la promotion touristique des 38 communes de l'agglomération par le biais de la SPL Vichy Destinations dont Vichy Communauté est actionnaire (40%), au même titre que la Ville de Vichy (60%) qui a souhaité conserver sa compétence « promotion du tourisme ».
- Aménager et gérer des sites de pratiques d'activités de pleine nature (randonnée, course d'orientation, trail et escalade).
- Développer l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire.

CHIFFRES CLÉS 2025

Nombre de kilomètres cumulés de chemins de randonnées entretenus par l'agglomération : 2 150 km d'itinéraires (balisage, entretien végétal, suivi...), avec environ 900 km d'itinéraires à portions communes.

Espace VTT Destination Grand'R :
plus grand espace VTT de France !
(avec 422 circuits et plus de 4 500 km de sentiers balisés)

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Les faits marquants de l'année 2025

- **Promotion du tourisme**

La promotion touristique du territoire fait l'objet d'un marché confié à Vichy Destinations, qui assure également un rôle d'animateur du réseau des acteurs du tourisme (et contribue à leur formation), et organise des événements dont ceux qui se déroulent à Billy, autour du thème de la « forteresse des sorciers », pour le compte de Vichy Communauté.

La saison touristique 2025 a été en demi-teinte, mais conforme à la tendance nationale. En effet, malgré un désir persistant de départs en vacances chez les Français, le pouvoir d'achat impacté par l'inflation a pesé sur les choix. Les habitudes de voyage évoluent : séjours réservés à la dernière minute, plus courts, avec une consommation plus mesurée, notamment en restauration et en activités de loisirs. Déjà perceptible à l'été 2024, ce comportement s'est poursuivi en 2025.

À ces évolutions se sont ajoutés des phénomènes météorologiques désormais récurrents : deux épisodes caniculaires et de nombreuses alertes orange pour orages violents et fortes précipitations, qui ont particulièrement freiné les loisirs et animations en extérieur, notamment la Forteresse de Billy ou encore la Montagne Bourbonnaise. Toutefois, la destination a su tirer son épingle du jeu grâce à la richesse et à la diversité des événements qui ont rythmé la saison. Le public a répondu présent, confirmant la capacité de Vichy Communauté à accueillir des manifestations d'envergure et à attirer des clientèles variées.

Ainsi, **la taxe de séjour a augmenté en 2025**, témoignant d'une hausse de la fréquentation :

- Pour Vichy, elle est passée de 587 000 € en 2024 à 659 765 € en 2025.
- Pour les 38 autres communes de l'agglomération, elle est passée de 230 000 € en 2024 à 241 118 € en 2025.

Dans le même temps, la fréquentation des offices a baissé de 8,7% vs 2024 (74 380 visiteurs en 2025 vs 81 436 visiteurs en 2024), mais le chiffre d'affaires des boutiques a augmenté de 13,4% vs 2024 (297 293€ de CA en 2025 vs 262 186€ de CA en 2024) et la billetterie suit la même dynamique avec une hausse de 20,9% vs 2024 (515 457€ de CA en 2025 vs 426 516€ de CA en 2025).

Ces résultats positifs résultent également de la **poursuite de la structuration de l'offre, notamment en matière d'activités de pleine nature**, sous l'égide de la direction du tourisme de Vichy Communauté.

- **Accueil de nouveaux arrivants**

Cette politique a été largement freinée à la suite de la démission de la conseillère déléguée en charge de cette thématique en 2024, qui n'a pas été remplacée. Mais l'accompagnement de porteurs de projets se poursuit de façon concertée entre différents partenaires, tels que Vichy Destinations, Vichy Économie ou l'Agence d'attractivité du Bourbonnais.

Il est à noter qu'une mise à jour de la liste des biens pouvant changer de destinations, qui avait été établie dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal de la Montagne Bourbonnaise, a été finalisée par le service urbanisme en 2025, en lien avec les maires des communes. Ce travail précieux permet de mieux connaître et donc proposer des opportunités aux porteurs de projets.

Vichy Destinations a également accueilli une stagiaire mi 2025, qui a réuni les acteurs impliqués dans l'accueil de porteurs de projets, afin de poursuivre la dynamique collective et fluidifier le traitement des projets, via un fichier partagé entre plusieurs services de l'agglomération et des acteurs extérieurs (CCI, agence d'attractivité, services de la Région, Vichy Économie).

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

- **Aménagement et gestion de sites de pratiques d'Activités de Pleine Nature (APN)**

En 2025, dans le cadre de poursuite de la mise en œuvre du schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature adopté en 2021, plusieurs actions ont été menées.

Concernant la **randonnée pédestre**, les travaux préparatoires à la mise en place de la nouvelle signalétique se sont poursuivis afin de permettre un début d'implantation en 2026. Des échanges ont également eu lieu avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour de nouvelles modifications sur les tracés des GR. Le balisage de la Via Sancti Martini a aussi été ajouté aux compétences de Vichy Communauté, il sera réalisé en 2026 et 2027. Un marché a été lancé pour la réalisation des travaux de remplacement de la passerelle du ruisseau des Andraux à Saint-Yorre, les travaux ont eu lieu en mars 2026. Le dispositif SURICATE, permettant le signalement de problèmes sur les itinéraires ou les sites de pratique via l'application dédiée ou l'application Vichy Randos et VTT, a permis au service Activités de Pleine Nature d'intervenir au plus vite.

Le déploiement de l'**Espace VTT Destination Grand'R**, plus grand espace VTT de France avec 422 circuits et plus de 4 500 kilomètres de sentiers VTT balisés, se poursuit. Cet espace VTT permet de lier différentes entités géographiques, institutionnelles et paysagères à l'échelle interdépartementale, mais également au sein du territoire de Vichy Communauté, en particulier avec la valorisation de l'axe Tacot/Sichon entre Vichy et Lavoine. En 2024, une gouvernance a été mise en place pour la gestion de cet immense espace VTT à cheval sur le Massif des Bois Noirs, le Parc Naturel du Livradois-Forez, la Montagne Bourbonnaise et la Côte Roannaise. La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a été chargée du pilotage de cet espace pendant 2 ans. Vichy Communauté, via son responsable du Pôle Activités de Pleine Nature, s'est vu confier la charge de la Commission Itinéraires et Aménagement qui travaille entre autres sur la mise en place d'une itinérance qui irriguera l'ensemble du périmètre Destination Grand'R. Cette dernière verra le jour au printemps 2026.

Les **bases de départ d'Activités de Pleine Nature** ont été particulièrement utilisées en 2025 avec une fréquentation de plusieurs milliers de personnes cette année encore. Pour rappel, les bases de départ APN (La Verrerie à Saint-Nicolas-des-Biefs, Châtel-Montagne et Le Vernet) sont accessibles à tous, gratuitement, sur simple réservation via le site Internet de Vichy Communauté. Elles disposent de vestiaires équipés de douches, de casiers et d'un point de lavage VTT. Le site du Montoncel sera lui aussi équipé d'un vestiaire accessible à tous.

Le **site de Grand Bois** a été équipé pour devenir une **via ferrata**. Les visiteurs ont été nombreux durant cette année 2025. Les échanges avec Vichy Destinations ont permis d'aboutir à la possibilité de louer du matériel au Bureau d'Information Touristique de Châtel-Montagne dès le printemps 2026.

Cet aménagement est un vrai plus pour le territoire et vient compléter l'offre d'activités liée à la verticalité qui connaît déjà un véritable succès (pour rappel : les sites d'escalade de Pierre-Châtel, des Darots et de la Salette avait été totalement rééquipés à neuf il y a quelques années).

Le travail concernant l'**accès des Activités de Pleine Nature aux publics en situation de handicap** s'est poursuivi avec l'organisation d'une journée thématique qui aura lieu en avril 2026.

Dans le cadre du **schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature** et sa fiche action *Développer un réseau d'ambassadeurs* visant à promouvoir les activités et les sites de pratique, les partenariats avec les établissements scolaires se sont étoffés avec plus de 900 enfants concernés.

Parmi les actions menées en 2025, nous pouvons citer :

- Mise en place d'un programme d'animations visant à promouvoir la course d'orientation en écoles primaires, en collaboration avec l'Inspection Académique et la mention complémentaire Activités Physiques pour Tous du Lycée Valéry Larbaud : 700 élèves pour l'année scolaire 2024/2025.
- Organisation d'une journée découverte des Activités de Pleine Nature pour les plus jeunes élèves de primaire de la Montagne Bourbonnaise : 160 élèves en 2024/2025.
- Organisation de sorties découverte des Activités de Pleine Nature pour les collégiens internes au collège Alice Arteil en collaboration avec le Centre Social du Mayet-de-Montagne.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

- Développement de l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire



> Le plan d'eau de Saint-Clément

Au **plan d'eau de Saint-Clément**, la baignade a été mise en œuvre à l'été 2023. Au total, malgré la météo capricieuse, ce sont **plus de 4 000 baigneurs** qui ont pu profiter de ces aménagements. Contrairement à 2024, des cyanobactéries ont été présentes mais pas à un niveau nécessitant la fermeture de la baignade. « Bourdonner en Bourbonnais », spectacle de drones sur le plan d'eau, a encore une fois attiré un public particulièrement nombreux.

Une stagiaire a été accueillie pour accompagner la réflexion concernant la volonté de développement d'activités au Plan d'eau en respectant les enjeux environnementaux et sociaux que ce soit à court, moyen ou long terme.

> Le site de Montoncel

Le travail mené autour du projet d'aménagement du **site de Montoncel** durant les années précédentes a permis un avancement notable des travaux en 2025. Un projet à taille humaine, incluant le déploiement d'une offre VTT attractive et accessible à tous, a été retenu.

Le bâtiment principal est sorti de terre, un régisseur a été nommé au début de l'année 2026 et le site devrait ouvrir ses portes au mois de mai 2026. À la suite des différentes étapes préparatoires réalisées en 2025, le projet se dessine également avec un volet sportif et de loisir dans l'objectif de proposer de nouveaux parcours VTT Cross-Country dès le mois de mai 2026.

L'intégration dans le milieu préservé qu'offre le Montoncel et les notions de développement durable ont été des critères primordiaux dans le positionnement du site. Les travaux des hébergements, très attendus et indispensables pour la viabilité économique du site, ont été préparés durant l'année 2025 et devraient démarrer au premier semestre 2026. Ce site sera une des portes d'entrée incontournables de l'Espace VTT Destination Grand'R, plus grand espace VTT de France.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

> La Loge des Gardes

Vichy Communauté a bénéficié du dispositif « France Tourisme Ingénierie » piloté par Atout France, de mi 2024 à début 2025, afin de définir une **stratégie de redynamisation** du site de la Loge des Gardes. Elle a permis d'accompagner de façon précise le projet de reprise du site par un porteur de projet, qui devait intervenir pour l'été 2025.

Or ce dernier a finalement renoncé, compte tenu notamment du flou qui existait autour de la propriété des remontées mécaniques, qu'il imaginait appartenir à l'ancien exploitant, alors qu'elles doivent être considérées comme appartenant à la commune.

Dès lors, Vichy Communauté s'est employée à réduire l'impact de l'abandon de la reprise sur l'hôtel restaurant, en accueillant dans ses locaux des activités de loisirs (balades à dos d'ânes), et surtout à simplifier la situation afin de rassurer tout nouveau repreneur éventuel.

Ainsi, Vichy Communauté a négocié avec l'ONF une convention de gestion de 15 ans de son emprise, avec possibilité de sous-déléguer à un opérateur privé à la fois l'emprise de la station gérée par l'ONF mais aussi les locaux et terrains de Vichy Communauté. L'agglomération a aussi négocié avec la commune le transfert des remontées mécaniques parmi les équipements d'intérêt communautaire. Enfin, l'agglomération était en négociation avec l'ancien exploitant afin de racheter ses actifs et ainsi constituer le seul interlocuteur d'un futur exploitant. Mais l'ancienne société a été placée en liquidation en novembre 2025, et le rachat des actifs n'a pas pu être finalisé en 2025.

• Patrimoine historique

La direction du Patrimoine historique a notamment pour mission de révéler la richesse extraordinaire du patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'opérations exceptionnelles destinées à être reconduites. Elle est active dans la mise en place d'un réseau de personnes ressources sur le territoire autour du patrimoine historique. Il s'agit d'un travail de fourmi qui se nourrit, intervention après intervention, et qui progresse avec la construction de partenariats sur du long terme.

Avec les **Petits Ambassadeurs du Patrimoine**, la direction s'est portée candidate au Prix Gazette-Territoriaux édition 2025 et termine finaliste. Cette sélection pour la finale démontre l'intérêt pour la direction à continuer son travail de terrain, à construire et développer une sensibilisation autour des patrimoines, à créer du lien entre tous les acteurs, à encourager les initiatives et apporter son soutien de multiples manières.



Promotion :

- En 2025 : création de flyers regroupant les parcours sont distribués sur tout le territoire, notamment dans les gîtes et autres lieux d'hébergements touristiques, les cafés et restaurants, les offices du tourisme, les mairies.
- Partenariat avec l'association Tradition d'Accueil en montagne bourbonnaise : les parcours seront présents en 2026 sur tous leurs supports et documents.
- Les publications sur les réseaux sociaux de Vichy Communauté ou des communes concernées apportent des interactions positives et une mise en lumière très large du concept.

Le développement et le déploiement des parcours des Petits Ambassadeurs du Patrimoine se poursuit sur le territoire avec l'implantation en 2025 de deux parcours à Arronnes et La Chabanne. Les 5 parcours existants totalisent plus de 1 900 connexions. Le partenariat avec l'application Wivisites s'est étendu en 2025 avec la

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

possibilité de pouvoir proposer les parcours en langues étrangères (anglais et néerlandais pour notre territoire) ainsi que celle d'ajouter des vidéos dans les contenus. Les connexions sont en constantes évolutions y compris en hiver sur toutes les communes équipées. La proposition d'un contenu patrimonial et historique en accès libre et permanent trouve logiquement son public sur des territoires jusqu'alors peu valorisés.



Cette année, une collaboration renouvelée entre la direction et le Conservatoire (CRD), avec le département de musique traditionnelle, a permis aux élèves de travailler le morceau toute l'année et de l'enregistrer comme des musiciens professionnels au studio du CRD. Cet enregistrement permet la mise en ligne de la célèbre « Valse à Bargoin » sur le parcours. Leur présence en « live » le jour de l'inauguration du parcours fut également très appréciée par tous.

Une nouvelle collaboration s'est mise en place avec le Centre Social de la Montagne Bourbonnaise autour de la spécialité d'Arronnes, les sanciaux. Les Petits Ambassadeurs ont cuisiné avec les membres du Centre via son atelier « Cuisine » avec l'appui des Jardins de Cocagne.

Les **Journées européennes du patrimoine (du 20 au 21 septembre 2025)** se sont déroulées sous une pluie battante, pour autant la Randonnée commentée du Patrimoine à La Chabanne a fait le plein, en mobilisant les associations locales, la municipalité, la paroisse et les habitants.



La visite commentée de l'église à double voix par Audrey Gérard, architecte du patrimoine et le prêtre en charge de la paroisse, le père de Masgontier, démontre l'intérêt d'associer les belligérants pour fournir une proposition patrimoniale de grande qualité.



La direction a créé une exposition permanente sur l'histoire de l'église en partenariat avec l'Association Sainte Marie. Cette exposition permet aux touristes et visiteurs de découvrir ce joyau de notre territoire dans de bonnes conditions.

A noter : la remise en état d'une ancienne saboterie au village Golliard permettant sa visite par le public et accompagnée de la mise en place d'un panneau explicatif permanent ainsi que d'un « Wivisites » a permis une prise de conscience du patrimoine plus large de ce village et enclenché une dynamique chez les habitants pour une mise en visite pérenne du site à moyen terme.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Enfin, la découverte du patrimoine gastronomique de nos communes et la mise en valeur de nos producteurs locaux remporte toujours un franc succès lors de ces journées. Nous ne pouvons que constater chaque année une appétence des participants pour nos producteurs et nos produits.

Par ailleurs, toujours dans le cadre des Journées du patrimoine, la direction a également accompagné la municipalité de Busset pour la mise en place d'une exposition de vêtements liturgiques dans l'église. La collaboration avec cette commune continue et se construit au fur et à mesure des projets et des besoins.

À l'occasion de ces Journées Européennes du Patrimoine 2025, la direction Tourisme et Patrimoine Historique a édité, en interne, un livret recensant l'ensemble des manifestations qui se tiennent durant ces deux jours sur le territoire de Vichy Communauté. Ce sont près de 70 événements qui ont été compilés sur ce programme, distribué à la population dans les mairies, l'EPCI, les offices du tourisme, les commerces, à hauteur de 3 300 exemplaires papier, et relayé par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et les sites Internet de Vichy Communauté et de la Ville de Vichy).

La direction continue également son travail, en partenariat avec EDF, en vue de la mise en valeur patrimoniale du **Barrage de Saint-Clément**. Notre déplacement aux archives nationales et les dossiers consultés sur place ont apporté des informations indispensables à ce travail en cours.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Compétence :

- Soutien à l'attractivité du territoire : un territoire tourné vers l'enseignement supérieur et la recherche.
 - Étude, acquisition, construction et/ou gestion (ou aide à l'étude, l'acquisition, construction et/ou gestion) de bâtiments et/ou d'équipements permettant d'accueillir des organismes publics (dont universités) ou privés dispensant des enseignements supérieurs.
 - Organisation ou soutien d'actions ou d'opérations favorisant le maintien, l'implantation ou le développement d'activités dans le domaine de l'enseignement supérieur, en lien notamment avec le Pôle Universitaire de Vichy et ses annexes (dont la Bibliothèque Universitaire de l'Orangerie).

La politique communautaire dans le cadre du projet d'agglomération AGIR 2035

- Fédérer les acteurs publics et privés de l'Enseignement Supérieur au sein du réseau Vichy Campus.
- Développer l'Enseignement Supérieur et la Recherche afin d'atteindre l'objectif de 4 000 étudiants en 2035.
- Développer une offre de services à destination de tous les étudiants de Vichy Campus.
- Créer des liens entre les mondes de la formation et de l'entreprise.
- Soutenir et accompagner un partenaire historique : le Cavilam.

Le Pôle Universitaire de Vichy accueille l'Université Clermont-Auvergne (UCA), le Cavilam-Alliance Française, le lycée d'Enseignement Supérieur de Vichy, l'Institut de Formation de Soins en Ostéopathie et Hécaté.



Vichy Campus est composé de : UCA, ESV, IFSO, IFMK, ISRP, IFSI, Hécaté, École Terrade, IEQT, lycée Albert Londres, lycée Valérie Larbaud, CREPS, CFA des Métiers du Bâtiment, IFAG, IFI 03, Cavilam.

À la rentrée universitaire 2025, Vichy Campus regroupait près de 3 100 étudiants.

Pour l'année universitaire 2025, 700 étudiants ont suivi des cours dans les formations hébergées au Pôle Universitaire de Vichy.

Université Clermont-Auvergne UCA - Année universitaire 2025

- **5 formations post-baccalauréat :**
 - > BUT MMI – Métiers du Multimédia et de l'Internet – IUT de l'Allier (en 3 ans)
 - > BUT Information Communication option Journalisme – IUT de l'Allier (en 3 ans)
 - > Licence 1 UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
 - > Licence 2 UFR STAPS
 - > Licence 3 UFR STAPS option APAS (Activité Physique Adaptée et de Santé)
- **1 licence professionnelle :**
 - > LP Technico-Commercial parcours Communication et Multimédia
- **1 master :**
 - > Master FLE (Français Langue Étrangère) porté par le CAVILAM – Alliance Française

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Les services aux étudiants :

La Structure Information Jeunesse (SIJ) : notre partenaire privilégié pour la vie étudiante

En étroite collaboration avec la SIJ, l'évènement « Bienvenue aux étudiants » est mis en place depuis plusieurs années afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire.

De nombreuses animations/forums sont proposés sur les mois de septembre et octobre.

Tout au long de l'année, la structure organise des réunions avec les Bureaux Des Étudiants (BDE) afin de les aider au mieux dans l'organisation de manifestations étudiantes.

Le Pôle Santé / SSU (Service de Santé Universitaire)

- Permanence d'une infirmière.
- Permanence de deux psychologues sur 2 demi-journées par semaine, et d'une psychiatre une fois par mois.
- Des séances de sophrologie sont proposées aux étudiants une fois par semaine.
- Permanence d'une sage-femme une fois par semaine.

De nombreuses actions de prévention ont été animées tout au long de l'année en partenariat avec le SSU : sensibilisation aux addictions, lutte contre les discriminations, sensibilisation aux handicaps, dépistages... et le Village de la santé mentale : « une pause pour moi ».



Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et le SUC (Service Université Culture)



Les activités proposées par le SUC et le SUAPS restent identiques à celles des années précédentes.

Comme chaque année, nous collaborons étroitement avec ces deux entités afin de préparer la programmation de la prochaine année universitaire.



Ces services, dédiés à l'accompagnement et à l'épanouissement des étudiants, sont proposés aux étudiants de Vichy Campus et contribuent pleinement à la vie étudiante du territoire.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Travaux sur les bâtiments :

Pôle Universitaire :

- Remplacement des tablettes de l'amphithéâtre de 144 places, qui avaient été dégradées au fil des ans.
- Création d'une salle de cours de 35 places à partir de deux bureaux.
- Création d'une salle des professeurs pour la filière MMI à partir de deux bureaux.

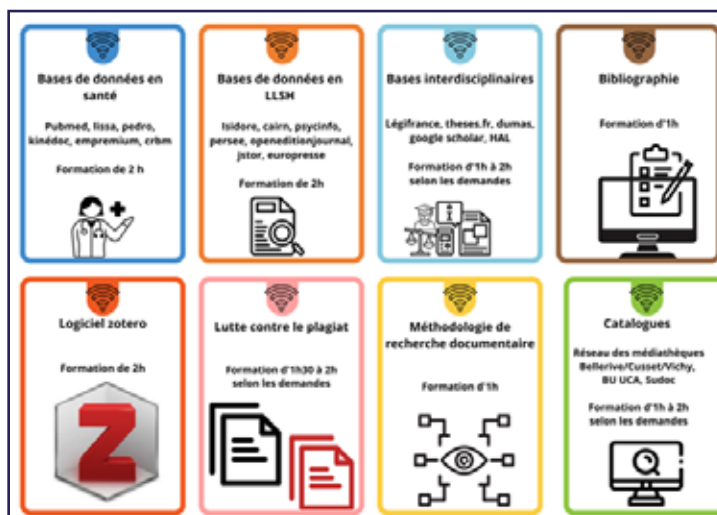
Restaurant Universitaire (RU) :

- Le 7 mai 2025 a eu lieu l'inauguration du RU qui avait fait peau neuve en 2024/2025, à la suite d'un an de travaux d'agrandissement et de modernisation, pour la somme de 550 000 €.

Bibliothèque Universitaire (BU) de l'Orangerie : le lien formation entre tous les établissements de Vichy Campus

La bibliothèque universitaire dynamise l'avenir : une multitude de formations sont déployées pour accompagner les étudiants des établissements de Vichy Campus vers la réussite.

L'équipe de la BU dispense, tout au long de l'année, de nombreuses formations documentaires aux étudiants des filières du pôle (formations sur la lutte contre le plagiat, la bibliographie, les bases de données électroniques documentaires, méthodologie documentaire...).



Depuis 2024, la BU a également développé ses formations en les proposant aux établissements de Vichy Campus. Plusieurs dizaines d'étudiants de nouvelles filières ont donc eu accès à une partie de l'offre de formation de la BU.

À compter de 2025, la BU de l'Orangerie a créé (avec la BU de l'UCA) une **formation documentaire sur l'IA** proposée au premier semestre 2026 aux enseignants avant d'être proposée à compter de la rentrée 2026/2027 aux étudiants des filières de Vichy Campus.

Les accès aux bases de données permettant les formations mais aussi les recherches documentaires, et les prêts entre bibliothèques, sont possibles grâce à l'UCA qui met à disposition de l'Orangerie les accès permettant de réaliser cette mission (l'Orangerie dispose de **20 000 documents papier** grâce à Vichy Communauté et de **près de 2 millions de ressources numériques** grâce à l'UCA et à la médiathèque départementale de l'Allier).

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Des lectures à voix haute l'été :

Tout l'été, proposition de lecture à voix haute à destination du public du Cavilam mais aussi des lecteurs du réseau (sur la pause méridienne le mardi et le jeudi).



Des ateliers tout au long de l'année :

- Ateliers d'écriture réalisés par Émilie avec des classes de l'ESV et dans le cadre du Printemps de l'égalité (animations en réseau)
- Ateliers BD prix France info réalisés par Florence avec la filière ICJ
- Ateliers de conversation FLE réalisés par Érika avec le Cavilam et l'association Transmettre



Soirée Blindtest le 17 décembre 2025, dans le cadre du réseau des médiathèques, avec la médiathèque V. Larbaud.

Restaurant Universitaire (RU) :



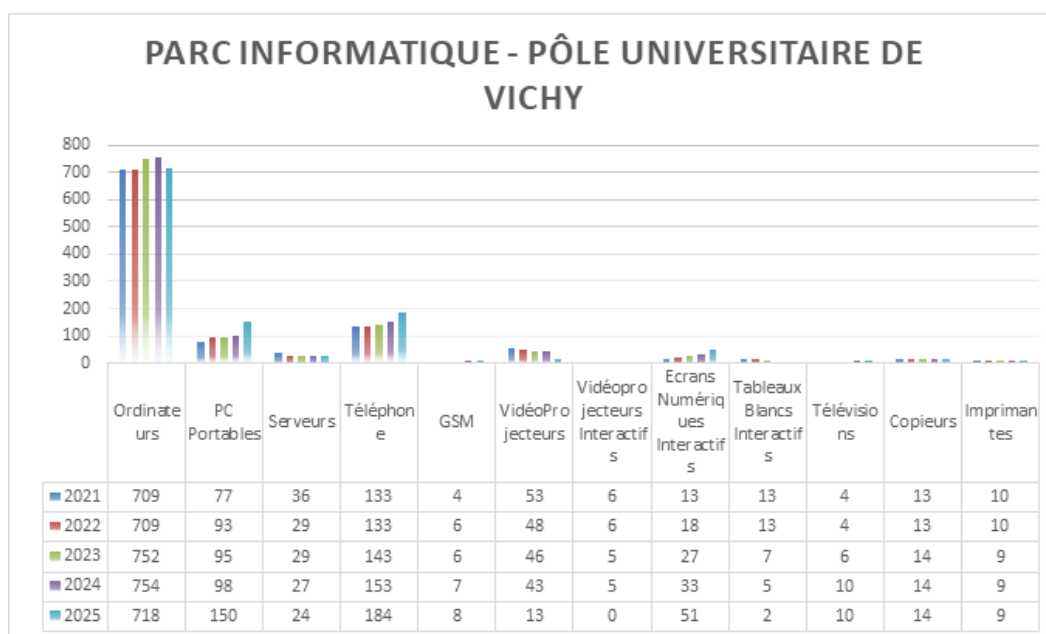
- **Quelques chiffres : 95 528 repas servis en 2025** (dont 27 200 repas à 1€ pour les étudiants boursiers et précaires), contre 88 359 en 2024, et 86 655 en 2023.

- **Renouvellement et achat de matériels en investissement** : en complément des travaux, deux fontaines à eau, une crédence inox pour le grill, un bac de plonge et deux armoires réfrigérées négatives ont été achetés, pour un peu **moins de 28 000 €**.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Service des Systèmes d'Information :



Faits marquants de l'année 2025 :

- Mise en place d'une sécurité renforcée sur l'infrastructure du Pôle Universitaire, avec la correction de certains problèmes de cybersécurité, ainsi qu'une bascule sur Windows 11.
- Remplacement du pare-feu du Pôle Universitaire avec la mise en place de règles permettant une répartition des sorties Internet pour les différents partenaires.
- Refonte de salles de cours standards et de salles informatiques, ainsi que prolongation de l'investissement d'écrans numériques interactifs dans les salles de cours du Pôle Universitaire.

Projets réalisés :

- Nouveau visuel de la carte Vichy Campus.
- Remplacement des ordinateurs des salles de cours banalisées pour le passage à Windows 11, ainsi que la « mise au propre » de ces dernières.
- Refonte de la salle P00 par des ordinateurs plus puissants pour les logiciels de création numérique.
- Mise en place avec intervention du prestataire Abicom d'une couche supérieure de sécurité sur l'infrastructure du Pôle Universitaire, avec maintien et amélioration tout le long de l'année.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Investissements :

- Acquisition de 48 mini PC pour les salles de cours, permettant une facilité de gestion ainsi qu'une possibilité de passage sur Windows 11.
- Remplacement des ordinateurs de la salle 108 : 36 postes informatiques dotés de caractéristiques permettant le montage vidéo.
- Acquisition de 27 docks pour la salle P00, pour le passage sur des ordinateurs portables.
- Acquisition de 3 écrans numériques interactifs pour l'installation dans une nouvelle salle et le remplacement de vieux vidéoprojecteurs.
- Acquisition d'un vidéoprojecteur pour la Bibliothèque Universitaire - permettant une meilleure diffusion pendant les divers évènements.
- Acquisition d'onduleurs pour les locaux techniques qui n'étaient pas reliés au courant ondulé du Pôle Universitaire.

Rapport d'activités 2025



**Garantir une meilleure
qualité de vie pour tous**



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

Compétences :

- Aménagement et gestion des crèches et mini-crèches d'intérêt communautaire.
- Aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement d'intérêt communautaire.

Les faits marquants de l'année 2025

• PETITE ENFANCE

Les crèches :

> Places AVIP - crèche « à vocation d'insertion professionnelle »

Les 3 places « AVIP » de la crèche Les Moussaillons ont permis d'accueillir 8 enfants dont au moins un des parents est suivi par la mission locale.

> Crèche Françoise Dolto à Cusset :

À la suite des travaux de rénovation et d'aménagement réalisés à la fin de l'année 2024, l'agrément de la crèche Françoise Dolto est passé de 14 à 18 places à compter du 1^{er} février 2025. En parallèle des travaux, un nouvel agent d'accompagnement a été recruté pour permettre l'accueil et la prise en charge des enfants accueillis sur ces places supplémentaires.

> Formation et recrutement d'alternantes auxiliaires de puériculture :

En partenariat avec le service formation, les crèches participent activement à la formation aux métiers de la petite enfance en accueillant plus d'une centaine de stagiaires chaque année.

En janvier 2025, afin de favoriser l'ancrage de l'Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture de Vichy qui a ouvert ses portes en septembre 2024, 2 alternantes inscrites au sein de cette formation ont été recrutées pour intégrer les crèches du Bout'en train et des Garets.

> 367 enfants ont été accueillis au sein des 8 structures gérées et financées par Vichy Communauté.

L'offre d'accueil assurée par le service enfance est stable : la fermeture de 3 places au sein de la crèche familiale de Bellerive/Allier à la suite du départ à la retraite de la dernière assistante maternelle a été compensée par la création de 4 places au sein de la crèche Françoise Dolto le 1^{er} février.

Nombre d'heures d'accueil assurées et facturées en 2025 par structure	Crèches Vichy Communauté							Crèche financée par Vichy Communauté	Total 2025
	Crèches familiales	Robert Debré	îlot câlin	Les Garets	Les Moussaillons	Françoise Dolto	Bout'en train	La fée bout'chou	
Agrément PMI	9 à 6 (depuis le 1 ^{er} août 2025)	30	38	15	20	14 à 18 (depuis le 1 ^{er} février 2025)	14	14	155
Heures d'accueil	9 089	49 507	55 877	19 813	27 674	25 408	21 923	20 109	229 400
Heures facturées	10 098	52 105	56 976	20 729	27 669	25 996	22 291	21 029	236 893
Nombre d'enfants ayant fréquenté la structure	16	76	75	36	68	33	31	30	365

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

Les relais petite-enfance :

Mission du guichet unique :

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des familles dans leurs démarches de recherche d'un mode de garde, Vichy Communauté a mis en place un guichet unique de la petite enfance. En un seul rendez-vous, les familles disposent d'une présentation de l'ensemble de l'offre d'accueil, en collectif ou individuel, en structure publique ou privée, disponible sur le territoire. À l'occasion de ce rendez-vous, les familles peuvent faire constituer leur dossier de demande de places en crèche et/ou disposer de la liste des assistantes maternelles disponibles.

Sur rendez-vous, le guichet unique se déploie sur 4 sites :

- Relais petite-enfance des Garets à Vichy
- Relais petite-enfance à Bellerive-sur-Allier
- Relais petite-enfance à Saint-Germain-des-Fossés
- Hôtel d'Agglomération à Vichy

Promotion du métier d'assistante maternelle :

- **Rando-poussette organisée le 3 avril 2025 :** 35 assistantes maternelles (des secteurs de Vichy, Bellerive/Allier et Saint-Germain-des-Fossés) ont défilé, jeudi 3 avril, dans les rues du centre-ville de Vichy.



- **Fête des relais Petite Enfance organisée le samedi 27 juin 2025 :**

Parution journal La Montagne

LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES FAMILLES AVAIENT RENDEZ-VOUS, HIER

4ÈME ÉDITION
La Fête champêtre nocturne s'est tenue pour la quatrième fois à Vichy, au parc du Soleil. Seule nouveauté cette année : les horaires, décalés de 17 heures à 21 heures. Une manière de profiter d'un peu plus de fraîcheur...

« ELLES SONT SOUVENT SEULES CHEZ ELLE »
Chloé Cartoux, coordinatrice Petite Enfance pour l'agglomération, accueille les familles à l'entrée. Comme chaque année, elle se réjouit de la tenue de l'événement : « Les assistantes maternelles, en général, travaillent seules chez elles. Ici, c'est l'occasion de se retrouver, mais surtout de profiter, sans avoir à s'occuper de quoi que ce soit. »
Le sourire aux lèvres et la joie d'être entourées des familles qu'elles accompagnent étaient palpables dans le parc. Léon, venu avec sa maman Amandine, était ravi d'être là : « C'est un moment convivial, et puis ça marque la fin de l'année ». Témoigne Amandine, présente pour la deuxième année consécutive.
RÉDACTEUR : OLIVIER LAMBERT
PHOTOS : FRÉDÉRIC

ANIMATIONS
Il y en avait pour tous les goûts, hier, > 360 personnes, adultes et enfants, étaient attendues. DJ, ludothèque, match de foot, coloriage, ballons... et bien sûr un buffet : de quoi faire plaisir à tout le monde.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

• ENFANCE

Fréquentation :

Structures	St-Germain-des-Fossés	Turgis	Vendat	Le Parc du Soleil	Les Garets	Pierre Corniou	Ados Aventure
Nombre d'enfants accueillis	170	295	138	181	295	413	124
Enfants en situation de handicap	3	2	0	4	7	7	2

Projets et actions éducatives :

Les accueils de loisirs ont proposé des projets variés tout au long de l'année.



Hiver : « Comme dans un livre »
 Printemps : Artisanat et écologie
 Juillet et août : L'enfant dans la ville
 Automne : Au fil des notes
 Noël : Le jeu

CHIFFRES CLÉS 2025

Petite Enfance :

155 places d'accueil proposées
 au sein des crèches collectives et familiales

367 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
 accueillis sur les structures « petite enfance »

Enfance :

1 615 enfants ont fréquenté les Accueils de Loisirs



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Jeunesse

- **Structure Information Jeunesse (SIJ) : subventionnée par Vichy Communauté à hauteur de 130 000 € en 2025**

Nouvellement relabellisée « information jeunesse » par l'État pour la période 2024-2029, la Structure Information Jeunesse de Vichy Communauté, plus communément appelé SIJ, est une association intercommunale Loi 1901 créée depuis 1996.

Elle met à disposition des jeunes des informations pratiques aux niveaux national, régional et local dans 9 secteurs : l'enseignement, les métiers, la formation, l'emploi, la vie pratique, les loisirs, les sports, les vacances et l'international - ainsi que des services : accès au wifi, postes informatiques, permanences « création d'entreprises », Armée de l'air et Marine nationale.

La structure compte 4 salariés à temps plein jusqu'au 31 décembre 2025. La SIJ accueille un volontaire international.

Ses horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9h à 18h.

La SIJ reçoit sans rendez-vous, gratuitement, de façon anonyme et sans condition d'âge ni de situation.

Afin d'optimiser l'information en direction des jeunes, la SIJ organise des animations autour de thèmes d'actualité ou de sujets qui les préoccupent. Elle participe également à des événements ou animations extérieurs, formulés par les partenaires de la structure.

La SIJ est aussi un **relais d'information sur l'Europe**, notamment sur la mobilité - et labellisée Eurodesk depuis 2016.

Elle a également le **label « Point OFAJ »** (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) depuis le 25 avril 2018. La SIJ est relais « CLARA » et « Point d'appui à la vie associative » pour l'aide à la création d'association, la diffusion d'informations juridiques et comptables.

La SIJ reçoit régulièrement des professionnels dans ses locaux afin d'accompagner les jeunes dans le montage de dossiers (création d'entreprise, organisation d'un festival ou d'un tour du monde). La SIJ est un lieu d'accueil et d'information pluridisciplinaire, une structure d'ouverture proposant une information diverse et actualisée, des animations, des forums...

La SIJ gère la boussole des jeunes (dispositif numérique d'offres de services pour les jeunes) et a animé les promeneurs du net sur le département de l'Allier.



CHIFFRES CLÉS 2025

Plus de 10 000 interconnexions réseaux sociaux

8^{ème} édition du Pass'Agglo :
800 exemplaires distribués

Offre de logements étudiants depuis le portail Internet départemental www.allier.info-jeunes.fr :
saisie et gestion des annonces de 500 propriétaires
pour plus de 1 500 propositions de logements.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Jeunesse

Quelques faits marquants de l'année 2025 :

- **Pass'Agglo (lancement septembre 2025)** : 800 exemplaires distribués très rapidement pour l'édition 2025-2026 (missions de la SIJ : gestion administrative, suivi des partenariats, communication sur le dispositif, participation aux forums ou portes ouvertes...).
- Toute l'année universitaire : mise à disposition de denrées alimentaires dans le réfrigérateur solidaire **Free'Go** à la SIJ pour lutter contre la précarité étudiante avec le soutien du dispositif CVEC du CROUS, l'UCA et l'État. La SIJ est également **point info CROUS** pour informer les étudiants sur leur dossier bourse.
- Janvier 2025 : La SIJ a été un soutien important pour l'organisation de la **soirée inter-BDE** au Palais des Congrès de Vichy qui a réuni plus 1 000 étudiants de l'agglomération.
- Janvier-février-mars 2025 : présence de la SIJ par un **stand d'information à plusieurs portes ouvertes** (Pôle Universitaire de Vichy, Lycée ES de Vichy, Lycée Albert Londres à Cusset, IFSI).
- Mars 2025 : La SIJ s'est engagée à informer les jeunes de l'agglomération sur la formation Bafa pour devenir animateur de centre de loisirs et à diffuser les offres d'emplois de Vichy Communauté, par l'organisation d'un forum spécifique et communication auprès des partenaires.
- Avril 2025 : Le **forum annuel Jobs d'été** proposé par la SIJ est un rendez-vous incontournable pour les jeunes recherchant un job sur la saison estivale. Ces journées ont été dématérialisées via le portail Information Jeunesse pour être visibles sur tout le territoire.
- Juillet 2025 : **Forum Logement Étudiant** organisé depuis 10 ans dans les locaux de la SIJ sur plusieurs jours (conseils, infos pratiques, infos de l'ADIL et de la CAF...).
- Septembre-octobre 2025 : « **Bienvenue aux étudiants** » avec des animations validées par les BDE de l'agglomération, soirée festive avec DJ, soirées au Crazy Jump Park, Arca Bloc, Giga Fit, Padel...
- Octobre 2025 : La SIJ Vichy communauté a organisé le **Forum mobilité internationale « prépare tes valises »** avec les partenaires (Europe direct Allier, OFAJ, mission mobilité du Conseil départemental de l'Allier...).
- Décembre 2025 : soutien de la SIJ à l'organisation du **Téléthon des étudiants** au Gymnase des Célestins avec l'ensemble des BDE.



La SIJ développe un **service mobilité internationale** pour l'ensemble des jeunes de l'agglomération en partenariat avec le réseau Eurodesk et l'OFAJ. **Et des animations tout au long de l'année !**

La SIJ participe aux réunions départementales du réseau « Information Jeunesse Allier et régionale ». Depuis 2020, la SIJ a développé le **site Internet départemental allier.info-jeunes.fr** ainsi que l'outil numérique « **la Boussole des Jeunes** » pour le bassin vichyssois. Cet outil numérique a été lancé officiellement le 30 juin 2021. À la suite du succès de son implantation, en 2022, la Boussole des Jeunes a été développée sur l'ensemble du Bourbonnais en partenariat avec l'ANRU, la SDJES de l'Allier, la CAF de l'Allier et le Conseil départemental de l'Allier.

La SIJ a accueilli dans ses locaux les volontaires en service civique pour leur formation obligatoire sur le thème de la démocratie et Europe sur 2 jours, en avril et octobre.

La SIJ **développe sa propre communication en réalisant en interne les supports visuels**. Originaux, percutants, ils sont déclinés sur différents supports « papier » (distribués sur tout le territoire de Vichy Communauté) et également diffusés en version numérique.

La SIJ tisse depuis des années des **relations médias** qui sont un atout majeur pour la communication grand public (presse et interventions régulières sur les ondes partenaires RCF, Radio Bocage, Radio Coquelicot...). La SIJ est **très présente sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook** (page et groupe) en complément de sa communication classique (flyers, affichage, mailing...). Le groupe est constitué de 1 000 membres et il est alimenté en continu par des informations sur les animations de la SIJ, les bons plans, les événements, des quiz, des actualités... Grâce à son **portail régional Information Jeunesse**, la SIJ publie ses journées d'informations, mais aussi ses permanences, les offres de jobs et gère son fichier logements.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Action sociale

Compétence : Action sociale d'intérêt communautaire

- Politique de la ville dans la communauté : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire et dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Notamment :

- > Étude et mise en œuvre du contrat de ville et d'une politique de prévention de la délinquance et de toutes formes de marginalisation sociale sur l'ensemble du territoire communautaire.
- > Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- > Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées.

La cohésion sociale dans le cadre du Projet d'Agglomération AGIR 2035

Objectif stratégique : être solidaires et coordonner une politique sociale ambitieuse avec tous les acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'autonomie des jeunes.
- Accompagner nos aînés.
- Agir en faveur des publics précaires.
- Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire.

Politique de la Ville :

Mise en œuvre du Contrat de Ville.

Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées.

> Contrat d'Engagements Quartiers 2030

Les objectifs du Contrat d'Engagements visent à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération (améliorer la vie des habitants).

L'ambition du contrat de l'agglomération de Vichy est de sortir de la logique de « guichet » pour passer à une logique de « projet de territoire ». Les habitants sont associés à son pilotage au moyen des conseils citoyens officiellement reconnus par arrêtés préfectoraux.

Les 4 grandes priorités du Contrat d'Engagements Quartiers 2030 de l'agglomération de Vichy sont :

- Favoriser le retour à l'emploi des femmes, des jeunes, et lever les freins à l'accès à l'emploi durable notamment ceux liés à la non-maîtrise de la langue française.
- Favoriser le lien social entre les quartiers des Ailes et Port Charmeil, développer l'animation sociale du quartier cœur d'agglomération (côté Vichy).
- Réussite éducative : développer les Compétences Psycho-Sociales, aider à l'orientation dès la 5^{ème}, la parentalité.
- Cadre de vie : sensibilisation aux règles de vie en commun et transitions écologiques et énergétiques.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Action sociale

Les faits marquants de l'année 2025

- **Évaluation de l'impact de la politique publique « Réussite éducative »**

En 2025, dans le cadre de la mise en œuvre de ce Contrat, Vichy Communauté a initié une évaluation de l'impact de la politique publique « Réussite Éducative » dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

La méthodologie d'évaluation a été choisie en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central. La participation au processus d'évaluation se fait par le biais d'étudiants de l'Institut d'Auvergne Rhône Alpes du Développement des Territoires (IADT), dans le cadre d'un projet tuteuré collectif qui consiste à mener des entretiens auprès d'une cohorte d'enfants chaque année sur une période de 6 ans (durée du contrat) jusqu'à leur entrée en sixième et à mesurer les effets des dispositifs mis en place sur leur parcours éducatif et leur développement global. Ces entretiens sont menés auprès d'enfants scolarisés dans les écoles QPV mais également dans les écoles de la Ville de Bellerive-sur-Allier classées en veille active et ne bénéficiant pas des actions politique de la ville.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif dont l'objectif est de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement. Conçu pour permettre un suivi individualisé, le PRE prend en compte l'enfant sa globalité, son environnement social et familial et la singularité de sa situation. Il vise également à aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif. Le PRE assure un suivi individualisé des enfants de 2 à 16 ans, repérés lors de difficultés scolaires, ou pour des questions relatives à leur comportement et à leur situation familiale. Initialement porté par la Caisse des écoles de Cusset, le PRE, depuis le 1^{er} janvier 2025, devient communautaire au titre de la compétence cohésion sociale.

Son financement est essentiellement assuré par l'État pour un montant de 125 000 €, Vichy Communauté à hauteur de 8 000 €, la Ville de Vichy pour un montant de 9 000 € et enfin la Ville de Cusset pour 5 000 €.

- **Le Fonds de Participation des Habitants (FPH)**



Le FPH favorise l'émergence et l'accompagnement de projets initiés par les habitants des quartiers prioritaires et s'adresse aux collectifs d'habitants constitués ou non en association. Ce fonds doit ainsi permettre d'impliquer davantage les habitants dans la vie de leur quartier. L'objectif principal est de créer du lien social en développant l'animation, la solidarité, en améliorant leur cadre de vie (ex : fête des voisins, concours de belote, sortie culturelle, vide grenier, soirée festive...).

En 2025, **14 projets** ont été soutenus par le FPH pour un montant total de 5 553 €. Pour rappel, les partenaires financeurs du FPH en 2025 sont la CAF (2 000 €), l'État (4 500 €) et Vichy Communauté (3 000 €).

- **La convention d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)** constitue le cadre de référence des engagements de l'État, de Vichy Communauté, des Villes de Vichy et de Cusset et des bailleurs sociaux présents dans les 2 QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Elle est une annexe du Contrat d'Engagements 2024-2030.

Cette convention s'inscrit dans les orientations définies dans notre contrat d'Engagements et la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Action sociale

Les **actions valorisables** au titre de l'abattement de la TFPB visent :

- Renforcement de la présence du personnel de proximité
- Formation spécifique et soutien au personnel de proximité
- Sur-entretien
- Gestion des déchets et encombrants/épaves
- Tranquillité résidentielle
- Concertation/sensibilisation des locataires
- Animation, lien social, vivre ensemble
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service

Le montant total de l'exonération s'élève à **293 512 €** réparti :

- Vichy Habitat : 115 014 €
- Allier Habitat : 95 671 €
- Evoléo : 82 827 €

- **Le Développement Social Urbain** est soutenu par le versement de subventions en direction des partenaires exerçant des missions de service public à hauteur de **65 250 €** (dont 12 000 € au bénéfice des CCAS de la Montagne Bourbonnaise qui remboursent - sous conditions de ressources - les frais de téléassistance engagés par les personnes âgées de ce territoire, 4 000 € pour l'association ADDAPT'03 et 49 250 € pour SAGESS).

- **Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :**

- À l'initiative de la Sous-Préfecture de Vichy, une réunion de travail a eu lieu avec les bailleurs sociaux pour prendre connaissance des nouvelles dispositions de la loi narcotrafic du 13 juin 2025 et informer sur les nouvelles possibilités administratives qui s'offrent à eux en matière d'expulsion locative.

- Une réunion plénière s'est tenue en juin, durant laquelle les participants ont pu s'exprimer sur le bilan des actions portées des 3 groupes de travail (les jeunes en difficulté et/ou déscolarisés, les violences intrafamiliales et violences faites aux femmes, la tranquillité publique) et les pistes de travail à développer.

À l'issue de cette rencontre, la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes est venue présenter un escape game aux participants, outil de prévention des violences au sein du couple.

CHIFFRES CLÉS 2025

Budget global dédié au contrat de ville : 113 000 €

Répartition de l'enveloppe :

23 000 € pour les projets d'animation (fonctionnement)
et 90 000 € pour des projets structurants (investissement)

La programmation annuelle du Contrat d'Engagements 2025 a permis de subventionner 17 projets d'animation par l'agglomération (à hauteur de 23 000 €) sur 35 dossiers reçus portés par des associations ou structures publiques.

8 autres projets ont été subventionnés en investissement (à hauteur de 58 654 €).

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Accueil des gens du voyage

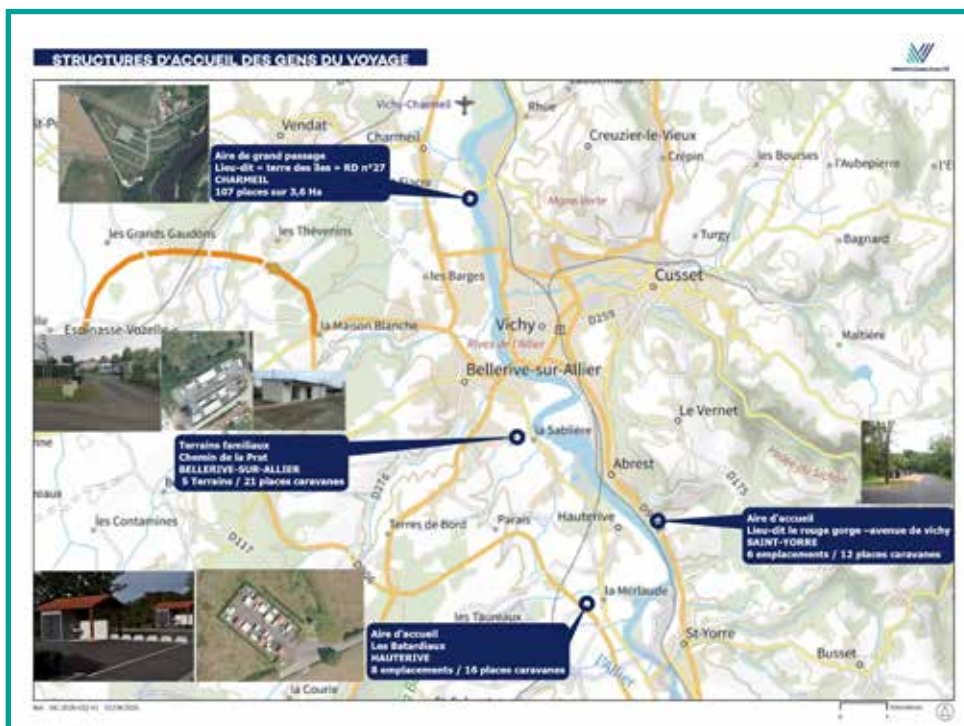
Compétence :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^{er} à 3^o du II de l'article 1^{er} de la Loi N°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

La politique communautaire

La Communauté d'agglomération gère et entretient quatre équipements destinés à l'accueil et/ou à la sédentarisation des gens du voyage :

- Une **aire de grand passage** d'une capacité d'environ 107 places de caravanes sur la commune de Charmeil (ouverte en 2007 et agrandie en 2024).
- Une **aire d'accueil de 16 places de caravanes** sur la commune de Hauterive (ouverte depuis novembre 2013).
- Une **aire d'accueil de 12 places de caravanes** sur la commune de Saint-Yorre (ouverte depuis le 1^{er} mai 2018).
- **Quatre Terrains Familiaux Locatifs** sur la commune de Bellerive-sur-Allier d'une capacité totale de **11 places** de caravanes, à destination de familles issues de la communauté des gens du voyage et sédentarisées sur la commune depuis plus de 40 ans sur le secteur de la Boucle des Isles (ouverts depuis juin 2024).



Fait marquant sur 2025

- > Réfection d'une partie de la surface bitumée de l'aire d'accueil de Hauterive.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Accueil des gens du voyage

Fréquentation des aires d'accueil en 2025 :



Aire d'accueil des gens du voyage de Hauterive Taux mensuels d'occupation 2025

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0%	0%	56,45%	73,33%	66,94%	53,75%	54,03%	70,16%	90,42%	33,87%	64,58%	40,73%



Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Yorre Taux mensuels d'occupation 2025

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0%	13,10%	53,76%	41,67%	41,40%	32,78%	1,08%	48,92%	36,67%	54,84%	5,56%	0%



Aire de grand passage de Charmeil Fréquentation 2025

Mois	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre
Nombre de caravanes	42	65	0	63	66	20	17
TOTAL	273 caravanes						

- > **Recettes encaissées en 2025 pour le stationnement de ces caravanes sur les équipements de Vichy Communauté : 34 847,62 €.**

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

Contrat Local de Santé (CLS) et Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Vichy Communauté

Le Contrat Local de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Vichy Communauté constituent des leviers essentiels pour adapter les politiques de santé aux besoins spécifiques de la population, en cohérence avec les orientations du Projet d'Agglomération AGIR 2035.

Signé en 2019 et prolongé en 2022 puis jusqu'en 2027 par avenant, le CLS s'inscrit dans les cadres régionaux (Projet Régional de Santé, Schéma Régional de Santé et PRAPS) et décline, à l'échelle locale, une politique de santé globale visant à réduire les inégalités d'accès aux soins, promouvoir la prévention – notamment en santé mentale – et favoriser le bien-vieillir ainsi que l'autonomie des habitants. Cette démarche repose sur une forte dynamique partenariale et une approche territoriale innovante, mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans ce cadre, Vichy Communauté assure la coordination des acteurs de santé, le déploiement d'actions de prévention et de promotion de la santé, ainsi que le développement de projets innovants répondant aux enjeux locaux.

La santé mentale, érigée en grande cause nationale, occupe une place centrale à travers le CLSM, installé fin 2023, qui constitue un espace de concertation, de démocratie sanitaire et de co-construction. Réunissant élus, professionnels de santé, acteurs sociaux et médico-sociaux ainsi que les usagers, il s'organise autour de groupes de travail dédiés (communication, accès aux droits, besoins spécifiques) et contribue à renforcer l'inclusion, l'autonomie et la lutte contre la stigmatisation, notamment lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.

L'année 2025 s'inscrit ainsi dans une dynamique de consolidation des actions engagées, tout en préparant la future réécriture du CLS prévue en 2026 afin de mieux répondre aux évolutions des besoins du territoire.

Déploiement du CLS sur l'année 2025

1. « Prenons l'âge du bon côté » : bien vieillir en bonne santé

Le Contrat Local de Santé de Vichy Communauté et France Thermes ont clôturé en novembre 2025 la première édition du programme national « Prenons l'âge du bon côté », conduit en partenariat avec la CNSA et l'Union des Gérontopôles de France, et financé par la CFPPA de l'Allier. Ce programme, destiné aux personnes de 60 ans et plus, poursuit un objectif central : préserver l'autonomie, prévenir la perte de mobilité et renforcer le bien-être global grâce à une combinaison d'activité physique adaptée et d'accompagnement nutritionnel.

- Groupe France Thermes, aux Thermes Callou, coordonné par Vincent Bargoin et animé par une diététicienne et une coach sportive.
- Groupe Multipartenaires, au Palais des Sports puis au Centre Omnisports, coordonné par Widad El Ouafi, accompagné de deux diététiciennes libérales et d'un enseignant APA du CDOS.

- > 27 participants répartis en 2 groupes
- > 12 séances par groupe sur 12 semaines
- > 6 intervenants professionnels mobilisés
- > 10 766 € de financement accordé par la CFPPA de l'Allier

Programme probablement reconduit en 2026 à la demande de la CNSA mais également compté tenu des effets positifs de cette action.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

L'assiduité s'est révélée globalement stable sur la période, malgré une baisse prévisible lors des vacances scolaires (garde des petits-enfants). La mobilisation et la motivation des participants ont été soulignées par l'ensemble des intervenants.

Les retours recueillis montrent :

- Une amélioration notable de la condition physique.
- Un gain de confiance en soi et en ses capacités.
- Un renforcement du lien social, notamment grâce aux ateliers collaboratifs.
- Une meilleure compréhension de l'alimentation adaptée à l'âge et une envie de changer certaines habitudes au quotidien.

2. Village de la Santé des Jeunes : une mobilisation inédite

En France, l'état de santé des jeunes connaissait depuis plusieurs années une dégradation préoccupante, accentuée par les crises récentes : crise sanitaire liée à la Covid-19, guerre, etc.

Ce constat appelait une mobilisation forte des territoires, les mieux placés pour proposer des actions de proximité, concrètes, adaptées aux jeunes et mobilisant les partenaires locaux.

C'est dans ce contexte, et face aux besoins exprimés massivement par les acteurs éducatifs, médicosociaux et associatifs du bassin vichyssois, que Vichy Communauté, via son Contrat Local de Santé (CLS), a choisi de développer une action d'envergure destinée à la jeunesse : le Village Santé Jeunes.

La création du Village Santé Jeunes s'est appuyé sur un partenariat fort entre le CLS de Vichy Communauté et l'association Addictions France, acteur de référence en matière de prévention, d'accompagnement et de réduction des risques.

L'événement, qui s'est tenu les 19 et 20 mars 2025 à la Maison des Associations de Vichy, était ouvert à tous les jeunes du bassin, en libre accès ou accompagnés par leurs établissements scolaires, structures jeunesse ou lieux d'accueil.

L'implication active des acteurs éducatifs était considérée comme un levier déterminant de réussite - c'est pourquoi une concertation préalable, sous forme de sondage, avait été menée auprès de l'ensemble des établissements et structures jeunesse du territoire afin d'identifier leurs attentes, besoins et disponibilités.

L'édition 2025 a représenté :

- Deux jours complets d'animations.
- Près de 500 jeunes participants, âgés de 12 à 25 ans, mobilisés au cours de l'événement.
- 25 ateliers interactifs et ludiques, accessibles et conçus pour faciliter la participation active.
- 14 thématiques de santé, abordées grâce à une approche positive, engageante et non culpabilisante.
- Plus de 30 intervenants professionnels mobilisés pour l'animation : professionnels de santé, acteurs de prévention, spécialistes en addictologie, animateurs jeunesse, intervenants socioéducatifs, créateurs artistiques.
- 50 jeunes volontaires (services civiques Unis-Cité et Avenir Santé, étudiantes BTS ESF MFR Escuroles, étudiantes de l'IFSI de Vichy) ayant participé à l'animation.
- 8 élèves de Terminale Bac Pro Métiers de l'Accueil du lycée Albert-Londres mobilisés pour la gestion de l'accueil et du flux des participants.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

L'un des grands atouts du Village résidait dans son inscription dans une démarche de promotion de la santé, dépassant largement la simple prévention des risques. L'objectif n'était pas uniquement de réduire les comportements nocifs (consommation de substances, conduites à risques, violences...), mais aussi de renforcer les compétences psychosociales, l'estime de soi, la capacité à demander de l'aide, la compréhension du corps et des émotions, le sentiment d'efficacité personnelle et la qualité des relations sociales. Cette approche « globale » et « positive » renvoyait à la définition de l'OMS : la santé comme un bien-être physique, mental et social, et non comme la seule absence de maladie.

Les 14 thématiques du village abordaient des domaines clés pour les adolescents et jeunes adultes :

- Santé mentale : stress, anxiété, dépression, ressources d'aide.
- Addictions : alcool, tabac, cannabis, écrans, jeux, conduites numériques.
- Vie affective et sexuelle : consentement, relations, prévention des IST, respect du corps.
- Prévention des conduites à risques : sécurité routière, soirées festives.
- Hygiène de vie : sommeil, alimentation, activité physique, équilibre.
- Violences et harcèlement : repérage, prévention, accompagnement.
- Premiers secours : gestes citoyens utiles au quotidien.
- Citoyenneté, respect, vivre ensemble.

3. Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Chaque année, en octobre, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) se déroulent à l'échelle nationale. Ces deux semaines ont pour objectif de briser les tabous autour de la santé mentale, de proposer des solutions collectives pour surmonter les obstacles au bien-être, et de valoriser les ressources disponibles pour améliorer la santé mentale. Elles contribuent ainsi à promouvoir et protéger la santé mentale, entendue comme un état de bien-être physique, mental et social, et non seulement comme l'absence de maladie ou d'infirmité.

Depuis la création, en décembre dernier, du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Vichy Communauté, c'est la commission « Communication » qui coordonne l'organisation des SISM sur le territoire. Cette commission rassemble un large éventail d'acteurs : Vichy Communauté, Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ex-IREPS), l'association SAGESS, l'ANEF 63-03, HUDA et CADA ADOMA, le GEM La Main Tendue, le réseau Intermed, l'ESAT de Creuzier, MSA, Mobil'Santé, le centre de bien-être Forest & Zen, la Mission Locale de Vichy, ADDAPT 03, CDOS de l'Allier, CRT, CPTS VVA, le Fleuret Nomade ainsi que les CCAS de Vichy et de Cusset et l'UNAFAM.

Objectifs des SISM :

- Sensibiliser le grand public aux enjeux de la santé mentale à travers des actions ouvertes à tous.
- Informer sur les différentes approches et ressources disponibles en matière de santé mentale. Cette année, le thème « En mouvement pour notre santé mentale » met l'accent sur les activités physiques comme vecteur de bien-être.
- Rassembler les acteurs et participants des événements, ainsi que les professionnels et usagers du secteur.

Action n°1 : « Pas seuls : animations, paroles et rencontres pour aller mieux »

Lundi 6 octobre – Salle communale de Busset, 14h-16h30

Mardi 7 octobre – Salle communale de Bost, 14h-16h30

Mercredi 8 octobre – Salle communale d'Arfeuilles, 10h30-16h

Vendredi 10 octobre – Quartier de Presles à Cusset : permanence médicale EMSP et animations GEM/CRT

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

Action n°2 : « Permanence santé mentale : écoute et informations » à la Mission Locale de Vichy

Action n°3 : « Grand rassemblement yoga et bien-être »
Mardi 7 octobre – Parc des Sources de Vichy



Action n°4 : « Bouger pour mieux penser ! »
Mardi 7 octobre – Quatre Chemins à Vichy
Jeux et activités physiques pour le bien-être mental, gratuit et sans inscription

Action n°5 : « Addictions : quand l'entourage souffre aussi »
Mardi 7 octobre – Cinéma Grand Écran, Vichy.
Projection du documentaire « Tout pour être heureux », suivie d'un débat animé par l'UNAFAM

Action n°6 : « Café psycho »
Mercredi 8 octobre – Mission Locale de Vichy



Action n°7 : « Des loisirs pour tisser du lien »
Jeudi 9 octobre – Espace Monzière à Bellerive-sur-Allier
Animations ludiques autour des loisirs, gratuit et sans inscription

Action n°8 : « Soirée sport et santé mentale »
Jeudi 9 octobre – Maison de la Mutualité à Vichy
Conférence sur l'activité physique comme outil thérapeutique, gratuit et sans inscription

Action n°9 : « Repas partagé : ensemble pour briser l'isolement »
Du 10 au 19 octobre – Restaurant Les Acacias à Vichy

Action n°10 : « Ça bouge à l'ESAT »
Du 13 au 17 octobre – ESAT de Creuzier-le-Neuf
Activités sportives et bien-être pour les travailleurs de l'ESAT : escrime, tennis, bain sonore, danse...

Action n°11 : Atelier « De toi à moi, pour personnes endeuillées »
Mercredi 15 octobre – Saint-Germain-des-Fossés

Action n°12 : « Ciné-débat : apaiser l'éco-anxiété »
Mercredi 15 octobre – Mission Locale de Vichy

Action n°13 : « Santé Mentale à table : échanges et partage »
Jeudi 16 octobre – Résidence des Dock de Blois à Vichy
Café Santé et repas partagé pour les résidents et usagers Intermed

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

Action n°14 : « Une pause pour moi »

Jeudi 16 octobre – Pôle Universitaire à Vichy

Activités variées pour étudiants : médiation animale, automassages, sophrologie, vélo smoothie, yoga/ pilates, bol tibétain, gestion des émotions, art-thérapie...

Action n°15 : « À l'écoute des ados : santé mentale en podcast »

Collège de Saint-Germain-des-Fossés.

Atelier création de podcast animé par trois psychologues de la CPTS VVA

4. Les samedis des tout petits

Le Contrat Local de Santé de Vichy Communauté a relancé les séances collectives de psychomotricité à destination des enfants de 0 à 3 ans et de leurs parents.

Encadrées par une psychomotricienne diplômée, ces séances ludiques proposent des parcours d'obstacles, des jeux de ballons, des jeux de parachute et surtout des temps d'échanges et de complicité entre parents et enfants.

Les séances ont lieu chaque samedi (hors vacances scolaires) de 10h à 11h30 dans différents lieux du territoire :

- À Vichy, au Complexe de la Mutualité
- Au Mayet-de-Montagne, Centre social, 24 rue Roger Dégoulange
- À Saint-Germain-des-Fossés, rue du Moulin Froid
- À Bost, salle des fêtes André-Bussy

Un dispositif aux multiples objectifs :

- Encourager l'activité physique dès le plus jeune âge, un levier essentiel dans la lutte contre le surpoids et l'obésité infantile.
- Renforcer le lien parent-enfant à travers des moments de plaisir partagé.
- Faciliter le repérage précoce d'éventuels troubles du neurodéveloppement, en lien avec la plateforme de repérage des TND mise en place à l'école Georges Méchin.

Un accès simple et gratuit pour tous !

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Projet Alimentaire Territorial

Projet Alimentaire Territorial (PAT) : « Manger mieux, un enjeu local »

(projet acté par délibération le 7 décembre 2017 - labellisé niveau 1 le 24 septembre 2020 et labellisé niveau 2 le 18 novembre 2024)

Missions principales :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire et accompagnement de la restauration collective.
- Soutien à l'agriculture : accueil de porteurs de projets, accompagnement des filières, diversification au sein des exploitations.
- Sensibilisation à une alimentation locale, saine, de saison et respectueuse de l'environnement.
- Développement de la justice sociale : accessibilité alimentaire, santé et nutrition.

Faits marquants en 2025 :

- Le **Forum de l'Alimentation** a sensibilisé pour la première fois les collégiens sur le sujet de l'impact des aliments ultra-transformés sur la santé.
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** auprès des cantines de Brugheas, Creuzier-le-Neuf, Cusset et Seuillet.
- Poursuite des actions du **groupe installation transmission agricole de l'Allier (GITA03)** et mise en place de 2 « Casse-croûtes de la transmission » sur le département.
- Ouverture en juin du magasin de producteurs « **La Supérette Paysanne** » accompagné par Vichy Communauté.



CHIFFRES CLÉS 2025

Accueil de 1 200 élèves venant de 14 écoles sur des ateliers de sensibilisation lors du Forum Alimentaire.
45 professionnels présents aux rencontres « Affaires de Saveurs 2 ».
200 collégiens sensibilisés et 200 guides distribués au Grand Marché de Vichy.
4 restaurants scolaires sensibilisés au gaspillage alimentaire et 1 formation du réseau des cuisiniers.
Le magasin de producteurs regroupe 7 associés, 38 dépôts-vendeurs et 9 producteurs en achat-revente.
20 cédants en moyenne à chaque « Casse-croûte de la transmission ».

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Culture

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

La politique communautaire se traduit par un **soutien financier aux opérations ou manifestations d'intérêt culturel communautaire** :

- Associations culturelles du territoire.
- Soutien aux spectacles jeunes publics (subventions allouées au Théâtre de Cusset, au Geysier à Bellerive/Allier).
- Aide au transport des élèves scolarisés dans l'Agglomération pour le festival Tintamarre.
- Subvention allouée à l'EPCC Vichy Culture.
- Subvention allouée au Théâtre de Cusset conventionné par la DRAC « Scène d'intérêt national ».
- Soutien au dispositif « Dumiste » (interventions en milieu scolaire) : Vichy Communauté fait de l'accès à la culture et au développement culturel un des axes majeurs de son action. Quatre musiciens intervenants du Conservatoire, de l'association Musiques Vivantes, ainsi qu'un indépendant, animent des ateliers musicaux dans les écoles de l'agglomération, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Attributions de subventions sur l'année 2025 :

Associations	Évènements	Subventions
THÉÂTRE MUNICIPAL DE CUSSET	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
COMMUNE DE CUSSET	Saison jeune public	5 000,00 €
COMMUNE DE BELLERIVE/ALLIER	Saison jeune public	5 000,00 €
EPCC VICHY CULTURE	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
MUSIQUES VIVANTES	Subvention de fonctionnement	6 000,00 €
ENFANTS DE LA MONTAGNE	Subvention de fonctionnement	2 200,00 €

DISPOSITIF DUMISTE (interventions en milieu scolaire et frais de déplacement)	28 000,00 €
TINTAMARRE (remboursement des entrées spectacles)	7 000,00 €
TINTAMARRE (remboursement des transports liés aux spectacles)	10 000,00 €

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

Le Conservatoire de Vichy Communauté est une structure essentielle au développement culturel de notre territoire. Il a pour vocation de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à un enseignement de qualité et à une pratique musicale et théâtrale diversifiée, encadrée par des professionnels qualifiés.



Un Conservatoire, 4 sites d'enseignement pour favoriser le service de proximité

L'enseignement musical est devenu une compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2017, regroupant les écoles de musique de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Saint-Yorre, auxquelles s'est ajoutée en septembre 2018 l'école de musique de Saint-Germain-des-Fossés.

Le Conservatoire d'Agglomération du site de Presles à Cusset regroupe dorénavant les anciens sites de Cusset et Vichy.

Pour compléter l'offre d'enseignement musical et théâtral, les trois autres sites proposent des disciplines spécifiques.



Missions principales

- Dispenser un enseignement spécialisé de la musique et du théâtre sur le périmètre de l'agglomération.
- Offrir des cours de musique et de théâtre de qualité, du débutant au confirmé.
- Proposer des cursus différenciés et adaptés au besoin des usagers.
- Favoriser le développement des projets artistiques et culturels au sein des établissements de l'Éducation Nationale (orchestres à l'école, projets spécifiques).
- Avoir un rôle de création et de diffusion de la musique et du théâtre sur le territoire.
- Être pôle ressource au niveau départemental en matière d'enseignement musical, théâtral et de mise à disposition d'ouvrages au travers de la parthèque.
- Développer des interventions musicales et théâtrales auprès des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, en partenariat avec le Centre Médico-Psychologique du Centre Hospitalier de Vichy et des IME de Presles, Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre.
- Proposer des ateliers bébés-parents (pour les 0-18 mois et 19-36 mois).
- Proposer un éveil musical dans les crèches.
- Développer l'Éducation Artistique et Culturelle dans les écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Conservatoire à Rayonnement Départemental

SUBVENTIONS

DRAC (Direction des affaires culturelles)	45 900 €
Conseil Départemental	134 290 €
SEAM (Société des Éditeurs et Artistes Musiciens)	4 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Frais de scolarité	211 102 €
Location instruments	22 497 €
Refacturation communes et organismes	76 687 €
TOTAL :	494 476 €

Coût Fonctionnement global
(fonctionnement et masse salariale incluse)

3 401 265 €

EFFECTIFS

57 enseignants
1 139 élèves

Répartition par instruments

Cordes	122
Bois	151
Cuivres Percussions	121
Piano - accompagnement	123
Polyphoniques	94
Musique traditionnelle	59
Musique actuelle Jazz	110
Chant lyrique	17
Théâtre	36
Pratiques collectives	710
Culture musicale	681
Éveil musical	186
Apprentissage et handicap	55
Dispositif scolaire	1 696

Saison artistique

137 concerts,
spectacles,
auditions,
classes de maître...



Opéra de Vichy, Théâtre de Cusset, le Geysier à Bellerive-sur-Allier, Musiques Vivantes, communes d'Aronnes, Châtel-Montagne, Espinasse-Vozelle, Lycée Albert Londres, bibliothèque Valéry Larbaud, base de loisirs de Saint-Yorre, la maison de retraite les Aures à Saint-Germain-des-Fossés, Racing Club de Vichy Athlétisme.

Jazz/musiques actuelles (Festival Alice, Vichy Bulles de jazz, Jazzra, Vichy Jazz Band, Jazz dans le bocage à Tronget).

Rapport d'activités 2025



**Innover pour accélérer la
lutte contre le changement
climatique**



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

Politique communautaire de la transition énergétique

- Axe n°3 du projet de territoire « Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique » : réduire les consommations, décarboner les activités, produire de l'énergie verte et locale.
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET 2021 – 2027) : diminution de moitié des consommations énergétiques du territoire et multiplication par 3 de la production d'énergies renouvelables (EnR).
- Plan Paysage et Transition Énergétique : intégrer les EnR dans les paysages.
- Stratégie-socle de Décarbonation : -50% d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) sur le territoire d'ici à 2050.

Missions principales du service

- Coordonner les démarches-cadres de transition écologique (PCAET, Bilan Carbone).
- Développer les projets d'énergies renouvelables.
- Sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux climat – air – énergie.

Production d'énergies renouvelables

Le programme « Vichy Ombrières » s'est poursuivi en 2025 avec l'équipement de trois parkings en ombrières photovoltaïques à Bellerive-sur-Allier et Saint-Yorre (600kWc).



La **centrale solaire au sol de Vichy-Charmeil**, située au niveau de l'aéroport, a été inaugurée par les élus le 11 avril 2025, en présence des élus et de Madame la Préfète de département. Équipement co-financé par URBASOLAR et Vichy Communauté, le parc photovoltaïque produit désormais l'équivalent de la consommation électrique de 10 000 personnes (hors chauffage). Depuis décembre 2025, une éleveuse basée sur la commune voisine de Saint-Rémy-en-Rollat fait pâturer des brebis sous les panneaux pour assurer un entretien écologique du parc.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

Sensibilisation



Vichy Communauté a lancé en janvier 2025 une **nouvelle animation à destination des élèves de cycle 3 des écoles du territoire.**

Objectif : sensibiliser les plus jeunes aux causes et aux effets du dérèglement climatique, et trouver ensemble des solutions pour l'atténuer et s'y adapter au mieux.

Créée de A à Z et animée par l'association bourbonnaise « Cap Tronçais », l'animation a été dispensée dans 10 écoles de Vichy Communauté (3 séances par classe), réparties sur l'ensemble du territoire. Parmi les nombreuses activités proposées, les enfants ont pu bénéficier d'une séance en extérieur pour redécouvrir leur environnement proche. Ils ont aussi été mis à contribution avec la réalisation de mesures quotidiennes à l'aide d'une station météo installée dans la cour d'école.

Accompagnement des développeurs privés

Le service Transition énergétique, en lien avec le service Urbanisme et Aménagement, reçoit régulièrement des développeurs privés d'énergies renouvelables (EnR) qui portent des projets sur le territoire de l'agglomération.

Ces réunions poursuivent **plusieurs objectifs** :

- Présenter les orientations du territoire en matière de développement des EnR.
- Vérifier la compatibilité avec les documents d'urbanisme.
- Accompagner à la qualification des projets (paysagère, environnementale, acceptabilité locale, etc).
- Suivre les projets portés sur le territoire pour une meilleure prise en compte globale.

Sur 2025, une **dizaine de développeurs ont été conseillés** par les services de Vichy Communauté.

Déchets

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

L'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de GAIA, gérée en Délégation de Service Public (DSP) par une Autorité Concédante composée de Vichy Communauté et du SEEDR (Syndicat d'Étude et d'Élimination des Déchets du Roannais), est un centre d'enfouissement accueillant des ordures ménagères, des encombrants, ainsi que des déchets d'activités économiques non dangereux.



L'année 2025 a été marquée par deux temps forts :

- La dernière alvéole du site « B7 » a accueilli ses premiers déchets en mars.
- Par ailleurs, un audit technique, administratif et financier a été engagé en fin d'année, pour évaluer les conditions d'exploitation du site. Le contrat de DSP qui lie Vichy Communauté et le SEEDR au délégataire actuel se terminant fin octobre 2027, cette étude permettra de préparer le prochain appel d'offres pour choisir le futur exploitant.

En 2025, le quota d'enfouissement autorisé par le contrat de DSP est passé de 95 000 tonnes par an à 55 000 t/an. Cette réduction des tonnages enfouis permet ainsi à Vichy Communauté de se conformer au SRADDET.

Au total, sur l'année 2025, 53 580 tonnes ont été enfouies à GAIA, dont 14 226 en provenance de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier, où la Communauté d'agglomération exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets.

Le moteur de cogénération permettant la valorisation du biogaz en électricité et en chaleur a été arrêté le 31 décembre 2025 en raison de l'évolution de la production de gaz issus de la décomposition des déchets enfouis. **L'unité d'épuration-injection « WagaBox » prend ainsi le relais, permettant une augmentation du volume traité et réinjecté sur le réseau GRDF.**

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Assainissement

Compétences :

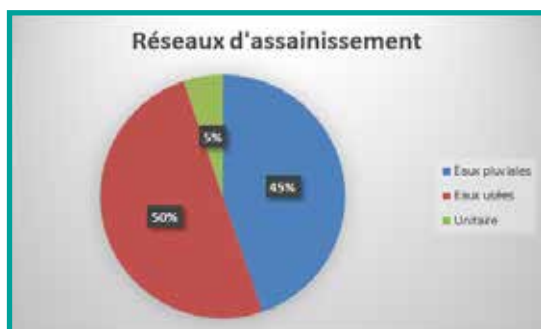
- Contrôle des raccordements et des rejets.
- Collecte et transport des eaux usées.
- Traitement dans les stations d'épuration.
- Élimination des sous-produits de l'assainissement (boues d'épuration, graisses, sables).
- Gestion des eaux pluviales (exploitation des réseaux, création, aménagement et entretien d'espaces de régulation et d'infiltration).
- Contrôle et entretien (vidange) des dispositifs d'assainissement non collectif.

La politique communautaire

Vichy Communauté exerce la compétence de l'assainissement sur l'intégralité des 39 communes de son territoire.

Sa politique s'appuie sur un parc de **164 ouvrages (91% sont télésurveillés)** dont :

- **27 stations d'épuration (STEP),**
- **123 postes de relèvement**
- **et 14 bassins d'orage d'eau pluviale** (entre 100 et 1 000 m³).



Vichy Communauté exploite **1 107 km de réseaux d'assainissement, 50% d'eaux usées, 45% de réseaux d'eaux pluviales, 5% de réseaux unitaires** (eaux usées et eaux pluviales ensemble) situés principalement à Vichy pour 60% et Saint-Germain-des-Fossés pour 20%.

La compétence assainissement comprend le **service public d'assainissement non collectif (SPANC)** qui assure auprès des particuliers des diagnostics de vente et les contrôles des installations, ainsi que des missions d'information. Il propose depuis 2009 des prestations de vidanges pour l'entretien des installations.

Les **schémas directeurs** visent à établir un état des lieux de l'assainissement et permettent de programmer les investissements à venir afin de garantir la continuité du service. Pour compléter le schéma directeur d'assainissement qui s'est conclu fin 2023 sur les systèmes d'assainissement non connectés au réseau d'assainissement de Vichy Rhue, celui consacré aux communes desservies par le réseau de la station d'épuration de Vichy Rhue a débuté en 2024 et se terminera en 2026.

Vichy Communauté a instauré le **contrôle obligatoire des raccordements** à l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2023. Ces visites ont permis de mettre en évidence près de 40% de non-conformité (des eaux usées dans les eaux pluviales ou inversement, ou encore la présence de fosses septiques sur les réseaux d'assainissement). Le service poursuit le suivi de ces non-conformités dont environ la moitié a aujourd'hui fait l'objet de travaux de régularisation.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Assainissement

Les faits marquants de l'année 2025

- Mise en séparatif des eaux usées et pluviales (Saint-Germain-des-Fossés) pour 60 000 €.
- Mise en place de techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales (Saint-Germain-des-Fossés) pour 31 000 €.
- Renouvellement de réseaux d'eaux usées pour 525 000 € (Vichy, Brugheas-bourg, Creuzier-le-Neuf).
- Remplacement du surpresseur de la station de Saint-Yorre (70 000 €).
- Remplacement des pompes d'entrées de la station d'épuration de Vichy Rhue : 170 000 €.
- Remplacement du turbocompresseur de la station d'épuration de Vichy Rhue : 100 000 €.
- Remplacement du système de convoyage des boues de la station d'épuration de Vichy Rhue : 85 000 €.



- Curage des stations d'épuration de Magnet et Saint-Pont (lagune).



CHIFFRES CLÉS 2025

Assainissement collectif :

32 026 abonnés au service Assainissement.

1,54 €HT/m³ depuis le 1^{er} mai 2024 : prix de la redevance Assainissement avec un abonnement individuel à 32 € par an.

3 241 tonnes de boues en valorisation par épandage et
7 578 tonnes de boues valorisées en compostage soit 61% du total.

SPANC (au 31/12/2025) :

11 212 abonnés.

5 191 dispositifs contrôlés.

929 installations contrôlées conformes.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Eau potable

Compétence :

- Eau (actualisation des statuts de Vichy Communauté au 28 septembre 2017 - compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2020).

Missions

La régie Eau potable, qui assure la distribution d'eau à **plus de 27 884 abonnés**, joue un rôle essentiel dans le quotidien des habitants.

Territoire et composition :

- La Régie regroupe **19 communes** : Abrest, Arronnes, Bellerive-sur-Allier, Busset, La Chabanne, La Chapelle, La Guillermie, Cusset, Ferrières-sur-Sichon, Hauterive, Laprugne, Mariol, Le Mayet-de-Montagne, Molles, Nizerolles, Le Vernet, Lavoine, Saint-Yorre et Vichy.
- Depuis le 1^{er} janvier 2020, Vichy Communauté a pris en charge la compétence eau potable.
- Le service administratif, basé au 10 boulevard Alsace-Lorraine à Cusset, assure la facturation regroupant les redevances eau et assainissement sur un seul document.



Distribution et réseau :

- La Régie assure la distribution d'eau via **880 km de réseau** et **63 cuves de stockage**.
- Elle dessert une population totale de **62 343 habitants**.

Engagement en faveur du Développement Durable :

- La Régie eau potable s'inscrit dans une **approche globale du cycle de l'eau**.
- Conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies : engagement à garantir l'accès durable à l'eau pour tous.
- Au-delà des enjeux sanitaires, mise en œuvre d'une gestion responsable de la ressource à long terme, en tenant compte des **défis liés au changement climatique**.
- **D'ici 2030, une diminution de 40% des ressources en eau**, associée à une croissance démographique et à des températures plus élevées, pourrait entraîner une véritable crise de l'eau. Notre mission est donc à la fois sociale et patrimoniale, impliquant la protection de cette précieuse ressource.

La Régie eau potable de Vichy Communauté travaille chaque jour pour assurer la disponibilité durable de l'eau potable, contribuant ainsi à notre bien-être collectif.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Eau potable

La qualité de l'eau est une priorité essentielle pour la Régie eau potable de Vichy Communauté.
Mesures mises en place pour garantir une eau potable sûre et de haute qualité :

Surveillance rigoureuse :

- Analyses régulières de l'eau à différents points du réseau. Ces tests portent sur des paramètres tels que la teneur en chlore, la présence de contaminants (comme les nitrates, les pesticides...) et la qualité microbiologique.
- En cas de détection d'anomalies, des mesures correctives immédiates sont prises.

Traitement de l'eau :

- Nos trois usines de traitement de l'eau utilisent des processus avancés pour éliminer les impuretés. Cela inclut la filtration, la désinfection (généralement au chlore gazeux) et la stabilisation du pH.
- Surveillance permanente de ces processus pour assurer leur efficacité.

Entretien du réseau :

- Entretien régulier des canalisations et des réservoirs de stockage pour prévenir toute contamination.
- Les fuites sont réparées rapidement pour éviter toute infiltration d'eau non traitée.



Sensibilisation du public :

- Information aux abonnés sur la consommation responsable de l'eau et les bonnes pratiques pour préserver sa qualité.

Conformité aux normes :

- Conformité stricte aux normes sanitaires établies par les autorités compétentes.
- Les résultats des analyses sont disponibles pour consultation par le public.

L'engagement de la Régie eau potable envers la qualité de l'eau repose sur **la vigilance, la technologie et la sensibilisation**. Elle travaille chaque jour pour offrir une eau potable saine et fiable.

Pour accéder aux **résultats des analyses de l'eau** dans la région de Vichy Communauté :

- Le Ministère de la Santé rend accessibles en ligne les résultats des contrôles sanitaires de l'eau potable, commune par commune.

Consultation de ces informations sur le site officiel :

<https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=84>

- Consultation sur le site Internet de Vichy Communauté (rubrique Régie eau potable) : sont en ligne les fiches qualité de l'eau distribuée « Quelle eau buvez-vous ? » propres aux lieux de résidence.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Eau potable

Les faits marquants de l'année 2025

- **Une sécheresse précoce et intense tout au long de l'été :**

Durant l'année 2024, la pluviométrie aura permis une bonne recharge des ressources en eau, aussi bien pour les sources en Montagne Bourbonnaise, la nappe alluviale de l'Allier et la retenue de Naussac. Par contre, la pluviométrie en début d'année 2025 est restée très inférieure aux moyennes jusqu'alors enregistrées. La sécheresse s'est installée à la fin du printemps et elle s'est intensifiée dans le courant de l'été avec un déficit pluviométrique, des épisodes de canicule, des vents secs et une baisse significative des débits de sources de la Montagne Bourbonnaise.

Pour mémoire - Sources du Montoncel et de La Guillermie en Montagne Bourbonnaise :

Années	2003	2023	2024	2025
Débits des sources	500 m ³ /j	1 000 m ³ /j	1 600 m ³ /j	600 m ³ /j

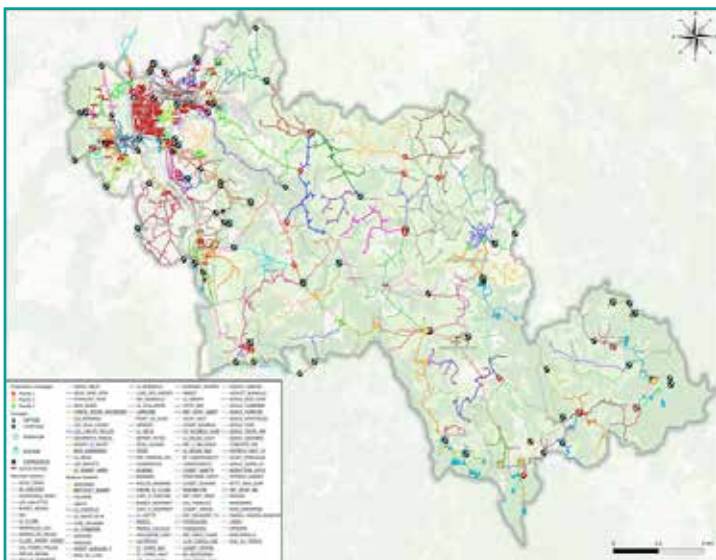
- **Étude du Schéma Directeur de la Régie eau potable et programme de réduction des pertes d'eau et d'optimisation du rendement des réseaux de distribution :**

Vichy Communauté a lancé depuis juin 2023 une étude de Schéma Directeur.

Nous disposons aujourd'hui :

- d'un inventaire avec une description technique précise de chaque ouvrage,
- d'un bilan besoin/ressource grâce à l'étude des volumes produits, consommés et facturés lors des cinq dernières années en parallèle des perspectives démographiques.

En 2025, les phases 4 et 5 de cette étude se sont focalisées sur le réseau de distribution. Les campagnes de mesures réalisées fin 2024 ont permis non seulement la modélisation du réseau d'eau potable afin d'optimiser le temps de séjour de l'eau dans ce dernier, mais également de proposer le déploiement de compteurs de sectorisation pour limiter les pertes d'eau.



La proposition de sectorisation permettra un meilleur suivi des débits produits (mise en place de plusieurs comptages au niveau des sources) et des débits distribués via la création de 26 nouveaux secteurs de distribution.

Sur la *carte ci-contre*, les compteurs ont été positionnés avec une priorisation en fonction de leur enjeu vis-à-vis de la sectorisation (linéaire de conduite, débit transitant, rôle hydraulique...).

Dans l'attente de la restitution finale de ce Schéma Directeur prévu en mai 2026, date à partir de laquelle la Régie d'eau potable disposera d'un plan pluriannuel d'investissement (phase 6), nous poursuivons nos efforts d'investissements pour l'entretien de notre patrimoine.

En effet, afin d'optimiser encore le rendement de réseau, nous avons également travaillé pour proposer un volume de travaux conséquent. **Le linéaire renouvelé en 2025 était de 5,42 kms, avec la reprise de 290 branchements de nos abonnés, pour un montant total de travaux de 2 227 540 € H.T.**

Ce programme de travaux s'est achevé en mars 2026.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

Compétence :

- Collecte et traitement des déchets.

La politique communautaire

L'optimisation de la collecte et du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est gérée par la Communauté d'agglomération suivant deux modes distincts :

- Directement pour les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier – reprise des compétences de l'ancien Syndicat Intercommunal - avec délégation de l'exploitation de la collecte sélective et l'exploitation de son Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND de GAÏA), localisée au lieu-dit « Le Guègue » à Cusset.
- Indirectement selon le principe de représentation substitution avec le SICTOM Sud-Allier pour les 36 autres communes.

La Communauté d'agglomération possède sa propre Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, une recyclerie, un parc de conteneurs à verre, à ordures ménagères, à tri sélectif, des points d'apport volontaire pour les biodéchets, ainsi qu'un parc de bacs roulants et la déchèterie de Cusset.

Les usagers des 39 communes de l'agglomération bénéficient également d'un accès aux 4 autres déchèteries de l'agglomération, à savoir celles de Charmeil, de Saint-Yorre, de Saint-Germain-des-Fossés et du Mayet-de-Montagne - gérées par le SICTOM Sud-Allier.

Les faits marquants de l'année 2025

1. Mise en route de la 1^{ère} benne à ordures ménagères électrique

Dans le cadre du marché public avec NICOLLIN, Vichy Communauté avait prévu la mise en service d'une benne à ordures ménagères (BOM) électrique à l'automne 2025. Après l'installation d'une borne de recharge en août, la BOM a été livrée le 3 octobre et circule depuis le 10 octobre sur les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier, où la collectivité assure la gestion des déchets.

Les bénéfices de ce nouveau véhicule sont nombreux :

- Moins de bruit pour les riverains.
- Confort auditif pour les agents de collecte qui passent plusieurs heures par jour derrière la benne.
- Meilleure empreinte carbone.

La base Empreinte de l'ADEME précise un facteur d'émission global de 0,06 kg CO₂ par kWh (contre 0,544 kg CO₂ pour les autres bennes fonctionnant au HVO (biocarburant ou huile végétale hydrotraitée).

Ce véhicule de 26 tonnes de PTAC (poids total autorisé en charge) bénéficie d'une charge utile de près de 11 tonnes de déchets ménagers et de plus de 5 tonnes d'emballages. L'objectif à moyen terme est de faire un retour d'expérience pertinent de ce véhicule électrique afin de fiabiliser le recours à ce type d'équipement et de le déployer conformément au plan de décarbonation validé par Vichy Communauté.

2. Incendie du quai de transfert

Un incendie très important s'est déclaré le 25 juillet 2025 sur le site du centre technique de Vichy Communauté. Les pompiers ont été mobilisés en nombre et de façon exemplaire face à un sinistre d'une telle ampleur (58 sapeurs-pompiers et 17 véhicules ont été mobilisés).

Les dégâts sont malheureusement lourds (600 m² de quai de transfert) et ont impacté la gestion de la collecte sélective : apports directs sur le centre de tri de Chézy et utilisation du quai de transfert du SICTOM Sud-Allier à Bayet. Malgré cette épreuve, les équipes de Vichy Communauté ont fait preuve d'engagement et de réactivité pour limiter les conséquences de cet incendie sur la continuité du service public.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

3. Nouvelle édition de la Faites de la Récup'

Au mois d'octobre 2025, la 10^{ème} édition de la Faites de la Récup' a marqué une évolution notable du format de l'événement, tant sur le plan organisationnel que sur le contenu proposé au public.

Cette dernière s'est tenue sur le site de la Recyclerie, en extérieur, alors que les éditions précédentes se déroulaient au Palais du Lac. Ce changement de lieu constitue l'évolution majeure de cette édition. La manifestation s'est tenue sur une journée unique, contre deux jours lors des éditions précédentes.

Le choix de ce nouveau site a offert un cadre renouvelé, en cohérence avec les valeurs de réemploi portées par l'événement. Cette édition a touché un autre type de public, en partie grâce au nouveau format et au lieu choisi.

Nouveautés 2025 :

- La mise en place d'un parcours ludique de type Journey Game, incitant les visiteurs à découvrir l'ensemble des stands à travers des quiz, énigmes et jeux, avec une récompense finale.
- L'organisation de visites de sites emblématiques (recyclerie, déchèterie, ISDND) sont venues compléter l'offre pédagogique.

Ces évolutions s'inscrivent dans le maintien d'un choix politique fort en faveur de la gratuité, garantissant l'accessibilité de l'événement au plus grand nombre.

Chiffres clés de 2025 : environ 650 visiteurs - 20 stands - 30 ateliers - 1 espace jeux - 1 buvette - 2 visites guidées - 1 déambulation festive.

4. Adoption d'un nouveau PLPDMA 2025-2031

Dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées, Vichy Communauté assure directement la gestion de la collecte et de l'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 3 communes : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy - représentant 47 553 habitants.

La réglementation française prévoit à travers la loi Grenelle II et l'article L541-1 du code de l'environnement, l'obligation pour les collectivités ayant la compétence en matière de gestion des déchets, l'élaboration d'un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. Le décret n°2015-662 vient préciser le contenu et les modalités de création du PLPDMA.

Ce programme doit contenir un diagnostic territorial permettant de dresser un état des lieux de la production des DMA et des mesures de prévention mises en place sur le territoire, ainsi que la mise en perspective d'objectifs à atteindre et la dénomination d'actions de prévention à développer pour atteindre ces objectifs. En particulier, il doit permettre au territoire d'atteindre les objectifs de réduction fixés par la Loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte, c'est-à-dire une **réduction de 12% du tonnage par habitant produit annuellement d'ici 2031**. Par ailleurs, le PLPDMA doit faire l'objet **d'un suivi annuel et d'une révision tous les six ans**. Il est donc valable jusqu'en 2031 sur les trois communes suivantes : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Il est une suite logique de la politique de prévention des déchets engagée au sein de la collectivité. En 2018, Vichy Communauté a contractualisé avec l'ADEME le précédent PLPDMA, afin de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées. **Un programme d'actions a été décliné sur le territoire sur la période 2018-2024 et a permis une réduction de 11% des ordures ménagères résiduelles.**

Ce nouveau programme de prévention détermine, pour 6 ans, les orientations à prendre sur le territoire afin de répondre aux enjeux nationaux et régionaux en matière de réduction de la production ou nocivité des déchets. Les actions qui en découleront seront déployées en concertation et avec la participation des acteurs locaux. Ce PLPDMA prévoit l'élaboration d'un diagnostic territorial permettant de réaliser un bilan actuel sur l'état de la gestion et de la prévention des DMA sur le territoire de compétence du service et l'élaboration d'un plan d'action pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

Le déploiement du plan d'actions sera ajusté et construit avec les partenaires durant toute la durée du programme. Il devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés. Les actions sont réparties par grands axes thématiques (*encourager l'éco-exemplarité, s'appuyer sur les partenaires économiques pour favoriser la prévention des déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets, mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable, sensibiliser les acteurs et favoriser la lisibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets, augmenter la durée de vie des produits, communiquer sur la prévention des déchets*).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

5. Coopération avec l'ensemble des syndicats de collecte de l'Allier pour la construction et l'exploitation d'un incinérateur départemental

Des discussions ont été engagées dès 2023 avec les différents Syndicats de l'Allier, Vichy Communauté et le SMEVOM Grand Charolais concernant l'évolution possible de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Bayet à l'horizon 2030 - et une étude prospective a été conduite sur le devenir de l'UVE de Bayet, à la suite de laquelle, l'ensemble des collectivités a convenu de réfléchir à l'échelle départementale et au-delà. Cet échelon est le plus pertinent et le plus cohérent pour un traitement global des déchets ménagers. Il permet une optimisation des coûts et la mise en conformité avec la réglementation nationale visant à réduire de 50% l'enfouissement à l'échéance 2025 et aux objectifs inscrits dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets du SRADDET. Ce projet vise à répondre aux objectifs réglementaires de réduction des déchets enfouis et à accompagner la transition énergétique en augmentant la capacité de traitement de l'UVE de 72 000 tonnes/an à 115 000 tonnes/an. Le dossier de déclaration présente le projet de modernisation et d'extension de l'UVE de Bayet, piloté par le Sictom Sud-Allier en coopération avec plusieurs collectivités de l'Allier : Sictom Nord-Allier, Sictom de Cérilly, Sictom de la Région Montluçonnaise, Vichy Communauté et de l'ouest de la Saône-et-Loire : le SMEVOM du Charolais Brionnais et de l'Autunois. Une concertation préalable a eu lieu le 30 juin 2025 à Vichy et une réunion publique s'est tenue le 23 septembre à la salle polyvalente de Bayet.

Les objectifs 2026

Dans une **démarche d'amélioration continue** du service de gestion des déchets ménagers, une série d'actions est envisagée pour réduire la quantité de déchets produits et ainsi répondre à la réglementation qui impose notamment la réduction des tonnages enfouis :

- Renouvellement du MODECOM (Méthode DE Caractérisation des Ordures Ménagères) afin de mieux comprendre la composition de la poubelle d'ordures ménagères. Il s'agit d'un élément clé de la politique de prévention et de gestion des déchets car il permettra de renforcer les actions de prévention et les filières de valorisation des déchets.
- Déploiement de nouvelles colonnes enterrées pour favoriser l'élimination des déchets en dehors des jours et heures de collecte.
- Mise en place sur la déchèterie de Cusset de la REP Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) pour les particuliers et orientation des professionnels vers les points de collecte des filières PMCB afin de détourner un maximum de déchets de la benne « non valorisable ».
- Maintien de la promotion du compostage avec la vente de composteurs à prix préférentiel de 10 €.
- Poursuite de la mise en place du tri sur le domaine public, les salles de sports et les événements sportifs et associatifs divers.

CHIFFRES CLÉS 2025

Indicateurs techniques de la collecte :

(Vichy - Cusset - Bellerive/Allier)	Tonnages	Ratio kg/habitant/an	Évolution 2024/2025
Ordures ménagères résiduelles	9 156	192,55	- 8 %
Emballages, journaux et magazines	2 888	60,73	- 0,5 %
Refus	333	7,00	- 1,8 %
Verre	1 760	37,01	+ 9 %
Déchèterie	11 381	239,34	- 1,4 %

Indicateurs techniques de traitement :

Les tonnages de déchets stockés à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAÏA : **53 581 tonnes stockées en 2025** contre **73 204 tonnes en 2024, soit une baisse de 26,8%**. Ce niveau de stockage est conforme aux autorisations de l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2010 modifié qui régit le site (95 000 tonnes maximum).

La part des déchets produits par Vichy Communauté et les services techniques des communes de Vichy, Cusset, Bellerive/Allier - et stockés à GAÏA (DMA en porte-à-porte, déchets de nettoyage, déchets d'assainissement, déchèterie) atteint **14 226 tonnes** (hors inertes), **soit une baisse de 7,6% par rapport à 2024**.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, conformément à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.
- Étude et mise en œuvre de mesures de prévention et de protection des personnes et des biens contre les risques d'inondation, y compris la création de bassins d'orages.
- Protection et valorisation de l'environnement et du cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont notamment :

- La restauration des milieux naturels et l'amélioration du fonctionnement écologique des cours d'eau pour une gestion optimale de cette ressource vitale.
- La réappropriation des cours d'eau par le territoire et ses habitants pour « mieux vivre avec ».
- La gestion des risques d'inondation, incluant la gestion des ouvrages de protection depuis le 1^{er} janvier 2018.
- L'amélioration du cadre de vie des habitants et le renforcement de l'attractivité territoriale.



Gestion des milieux aquatiques

Les démarches dans ce domaine se concrétisent par la signature de **Contrats Territoriaux (CT)**, formalisant les engagements des signataires sur les aspects techniques et financiers. Ces contrats sont essentiels pour la mise en œuvre d'actions de préservation des milieux aquatiques, et participent à la sensibilisation sur la ressource en eau et la nécessité de la préserver.

En décembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions du Contrat Territorial, comprenant **trente-six actions pour la période 2023-2025 sur neuf affluents de l'Allier**, en partenariat avec les territoires voisins des Communautés de Communes Pays de Lapalisse, Thiers Dore et Montagne, Plaine Limagne et Saint-Pourçain Sioule Limagne, afin de couvrir les bassins versants concernés (Darot, Jolan, Béron, Mourgon, Sichon, Sarmon, etc). La Fédération de pêche de l'Allier est également maître d'ouvrage de certaines actions.

Assurer le bon fonctionnement d'un cours d'eau repose sur divers paramètres, notamment sa morphologie, l'état de ses berges et de leur boisement (ripisylve). Les actions se sont poursuivies en 2025, dernière année du contrat, avec notamment des **actions sur la zone humide de Mariol et la mise en défens de cours d'eau**.

> Mise en défens de cours d'eau :

Les travaux d'aménagement de points d'abreuvements, passages à gué et de mise en défens s'intègrent dans une démarche plus globale de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Ils répondent aux objectifs suivants :

- Supprimer le piétinement en berges afin d'éviter une érosion accélérée des berges.
- Améliorer le fonctionnement hydro-morphologique du cours d'eau.
- Retrouver une ripisylve diversifiée, afin qu'elle soit la plus adaptée possible pour le cours d'eau (habitats, caches, alternance d'ombrage et de luminosité) et en bonne santé.



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

- Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau en supprimant le piétinement en lit mineur et en évitant les déjections des animaux dans l'eau.

En 2025, les travaux ont consisté à la mise place de plus de 1,4 km de clôtures sur 6 cours d'eau différents (le Sarmon, le Gourcet, le Mourgon, le Jolan, le Servagnon et le Sichon) et à la création de 30 abreuvoirs pour garantir un accès sécurisé au bétail et un abreuvement de qualité.

Ces travaux, d'un montant de 68 500 €HT, ont été financés à 50% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et 50% par Vichy Communauté.

> **Restauration de la zone humide de Mariol :**

Les zones humides abritent environ 25% de la biodiversité française, mais comptent parmi les habitats naturels qui ont le plus régressé (-67% au XXe siècle). Vichy Communauté s'est engagée dans le cadre du Contrat Territorial à mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration de ces milieux. Compte-tenu de l'intérêt de la zone humide des Bruyères à Mariol, Vichy Communauté a engagé la réalisation d'inventaires naturalistes et d'études de diagnostic afin de déterminer

les enjeux, les objectifs de gestion, ainsi que les travaux nécessaires afin de restituer à cette zone humide son bon fonctionnement hydraulique et écologique. Cette étude réalisée en 2025 par la LPO Auvergne a permis de confirmer la forte valeur écologique du site avec la présence de 36 espèces d'oiseaux, 13 espèces de libellules ou bien encore 6 espèces d'amphibiens. Cependant, afin de pérenniser cette zone humide et augmenter ses capacités écologiques, des travaux de restauration (débroussaillage, talutage, approfondissement, ...) ont lieu dès janvier 2026.

Une fois ces travaux réalisés, un cheminement va être créé et une passerelle en bois permettra de traverser une des zones en eau. Ce sentier à vocation pédagogique sera l'occasion d'accueillir et de sensibiliser le grand public, mais également les scolaires, à l'intérêt de préserver ces milieux humides.



Volet agricole du Contrat Territorial

Vichy Communauté porte un projet agro-environnemental et climatique permettant aux agriculteurs de contractualiser des mesures pour faire évoluer leurs pratiques.

Vichy Communauté les accompagne dans le diagnostic de leur exploitation et leur propose de contractualiser ces mesures pour bénéficier des aides à la mise en place de pratiques vertueuses pour la biodiversité et la ressource en eau.

Ces mesures sont financées de la façon suivante :

- 228 425 € : 40% Agence de l'eau + 60% FEADER
- 23 950 € : 25% Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire + 75% FEADER

Le budget total est de 252 425 € pour 2025, avec 17 exploitants retenus sur les secteurs suivants :

- 3 agriculteurs sur le site Natura 2000 Gîtes à chauves-souris – contreforts de la Montagne Bourbonnaise / Bassin versant du Gourcet et Bassin versant Allier amont (Mariol) : 106,6 ha
- 4 agriculteurs sur le site Natura 2000 Rivières à écrevisses à pattes blanches / Bassin versant du Sichon et Bassin versant du Jolan : 73 ha
- 10 agriculteurs sur les bassins versants du Mourgon, Jolan, Gourcet, Sarmon, Béron et Servagnon : 242,9 ha



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieus aquatiques et prévention des inondations

Autres actions

La gestion de la ripisylve est également une action clé pour améliorer les fonctionnalités des cours d'eau et de leurs annexes. En 2025, **10 km de berge sur le Sarmon et le Béron ont été traités** pour enlever les arbres morts ou menaçants, ainsi que les embâcles pouvant aggraver les inondations. Parallèlement, des travaux de plantation ont lieu sur près de 2 km de cours d'eau afin de reconstituer une ripisylve adaptée et fonctionnelle.

De plus, le **guide du propriétaire riverain** réalisé en 2024 a été envoyé à plus de 2 000 propriétaires en 2025 afin de rappeler les principaux points de la réglementation et délivrer des conseils sur ce qui peut être fait par exemple en terme d'entretien et surtout ce qu'il faut éviter. Un **film de 9 minutes** a également été réalisé en 2025 afin d'expliquer ce qu'est un Contrat Territorial, son intérêt et surtout de mettre en avant quelques actions emblématiques réalisées par Vichy Communauté ces dernières années.

Le **suivi de la qualité de l'eau** a également été poursuivi en 2025 pour surveiller l'état de nos cours d'eau et mesurer son évolution dans le temps. In fine, cela permet ainsi de quantifier, à long terme, les bénéfices apportés par les actions réalisées.

Prévention des risques d'inondation

Le territoire communautaire est exposé au risque d'inondation. Il a été classé en tant que **territoire à risques importants d'inondation (TRI)** en 2012. La stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) de l'agglomération s'articule autour de **trois axes principaux : protéger les personnes, protéger les biens pour réduire les coûts des dommages, et favoriser un retour à la normale le plus rapide possible après une inondation.**

Les démarches engagées dans le cadre de cette stratégie, approuvée en 2017, se poursuivent à travers la mise en œuvre d'un programme d'études préalables (PEP), première étape nécessaire pour élaborer un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le PEP intitulé « Vichy Communauté Allier & Besbre » couvre 42 communes réparties sur 3 EPCI et comporte **23 actions** pour assurer une meilleure gestion et prévention du risque d'inondation.

En 2025, la plupart des actions a été achevée et concerne diverses thématiques :

- **Gestion de crise** : Au terme d'un travail conséquent impliquant l'ensemble des services communautaires en relation avec les communes, le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) a été complété, à nouveau éprouvé dans le cadre d'un exercice organisé par les services de la protection civile en juin 2025 puis présenté en Conseil communautaire en décembre 2025. Le travail commence alors : assurer le maintien de son efficacité opérationnelle en poursuivant son maintien à jour et la formation des équipes impliquées.
- **Amélioration de la connaissance** : L'étude globale sur le risque d'inondation, engagée en 2024, s'est poursuivie avec la détermination des solutions mobilisables pour réduire l'exposition du territoire, qu'il s'agisse d'aménagements ou de mesures préventives. Parmi elles, des solutions pour développer un système d'alerte local sont étudiées et ainsi évaluer la faisabilité et le coût d'un tel dispositif. Sur le Mourgon à Saint-Germain-des-Fossés, une expérimentation débute pour mieux connaître et surveiller le cours d'eau avec pour objectif de pouvoir prévenir les populations d'un éventuel débordement à venir et pouvoir alerter, protéger et évacuer si nécessaire. L'installation de capteurs de nouvelle génération permettra d'assurer un suivi des débits qui s'appuiera ensuite sur nos outils de gestion du plan intercommunal de sauvegarde pour gérer un éventuel débordement du cours d'eau. Cette expérimentation se conclura en 2026.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieus aquatiques et prévention des inondations

- **Développement d'une culture du risque sur le territoire** : C'est un axe de travail essentiel ! Il s'agit de sensibiliser chaque acteur de la chaîne de crise : l'élu, le technicien, le citoyen, etc ! Une trame commune de document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été élaborée pour uniformiser la communication envers les citoyens et rendre les consignes plus homogènes sur l'ensemble des risques rencontrés sur le territoire.

Les citoyens sont sensibilisés à travers divers supports destinés à différents publics : grand public, scolaires, professionnels. Plusieurs films thématiques (risques d'inondation, gestion de crise, conduites à tenir, etc), une exposition numérique, un quiz sur le risque, des panneaux de valorisation des repères de crue et un escape game ont été réalisés. Ce dernier outil sera d'abord déployé au sein de nos structures d'accueil de loisirs des jeunes publics par les équipes d'animation de ces structures.

Les interventions transversales de la Direction GEMAPI

La prise en compte des milieux aquatiques (rivières, zones humides) est essentielle, portée par les évolutions réglementaires et une volonté politique affirmée de préserver la ressource en eau ainsi que notre cadre de vie. C'est dans ce contexte que la Direction GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) intervient. Positionnée à l'interface de nombreuses missions et projets, elle apporte son expertise et son appui à différentes échelles.

1. Pilotage stratégique et suivi des démarches territoriales :

- La Direction assure le suivi des initiatives lancées dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier aval.
- Elle participe activement au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), qui vise à définir une gestion équilibrée de la ressource en eau entre les différents usages (eau potable, industrie, agriculture, loisirs...). Ce travail s'appuie notamment sur l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).

2. Accompagnement des acteurs locaux :

- Communes : Le service conseille et accompagne les municipalités du territoire dans leurs projets d'aménagement (urbanisme, infrastructures) ou pour la gestion des risques liés aux cours d'eau (inondations, érosion, fonctionnement hydraulique).
- Projets de Vichy Communauté : La Direction GEMAPI apporte son expertise aux autres services de l'agglomération (assainissement, urbanisme, développement durable...) pour intégrer les enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et à la prévention des inondations dans leurs propres projets, permettant de les compléter, les améliorer ou les réorienter si nécessaire.
- Gestion des pollutions : En cas de pollution accidentelle, la Direction intervient pour conseiller et appuyer les acteurs concernés dans la gestion de l'incident (aspects techniques, administratifs, voire judiciaires), en coordination avec les services de l'État et autres partenaires.

3. Conseil aux usagers et propriétaires :

- De manière croissante, les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, propriétaires riverains, pêcheurs, acteurs du tourisme, etc) sollicitent l'appui de la Direction pour toute question relative aux interventions à proximité des cours d'eau ou en zones humides.
- Cet appui peut être d'ordre administratif (aide à la constitution de dossiers « Loi sur l'eau ») ou technique (conseils sur la gestion d'une zone humide, les modalités de vidange d'un étang, les précautions pour des travaux près d'un pont, etc).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieus aquatiques et prévention des inondations

Valoriser le Sichon en Cœur Urbain

La Préfecture de l'Allier a reconnu par l'Arrêté n°409 du 19 février 2024, l'utilité publique du projet. Cette reconnaissance confirme les choix proposés par Vichy Communauté sur le tronçon de la rivière Sichon entre Cusset et Vichy. Il permet, à l'issue des négociations foncières amiables où Vichy Communauté souhaite se porter acquéreuse des berges, d'initier une procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires réticents. En tout état de cause, la priorité est donnée à des cessions à l'amiable pour des morceaux de berges impliquant plus de 100 propriétés riveraines appartenant à plus de 650 propriétaires identifiés. Ces discussions sont menées par l'Établissement Public Foncier Auvergne, mandaté par Vichy Communauté et elles doivent s'étaler sur les années 2025 et 2026. Au-delà, les procédures d'expropriation seront lancées.



Développer des itinéraires de randonnées dans la Vallée du Sichon et sur l'ancienne voie du Tacot



Au-delà de la valorisation du Sichon en Cœur Urbain pour développer, entre autres, les modes doux de déplacement entre Vichy et Cusset, une réflexion est menée pour étendre ces cheminements d'une part à la Vallée du Sichon, de Cusset à Lavoine et d'autre part d'étudier la possibilité d'utiliser l'ancienne voie ferrée d'intérêt local de la Montagne Bourbonnaise, encore appelée voie du Tacot, pour créer des axes de randonnées entre Le Mayet-de-Montagne et Lavoine.

Entre Cusset et Ferrières-sur-Sichon, les circuits emprunteraient des chemins déjà identifiés par les guides soit au titre des Petites Randonnées (PR), soit au titre des Grandes Randonnées (GR). De Ferrières-sur-Sichon au Mayet-de-Montagne, l'ancienne voie du Tacot pourrait être réutilisée en partie pour une circulation en site propre type Voie Verte, en partie en voie partagée avec les propriétaires riverains. De Ferrières-sur-Sichon à Lavoine, le cheminement pourrait également emprunter l'ancienne voie du Tacot, sous réserve de la possibilité d'utiliser deux anciens ouvrages d'art encore présents : un tunnel et un viaduc.

Un accompagnement de la collectivité par des organismes spécialisés en développement touristique, en aménagement de sites et en gestion d'infrastructures a été décidé. Les Bureaux d'études Réalités, Luth Médiations et Thomas Malecki Ingénierie ont été retenus. Un programme de travail découpé en 4 axes reprend les tronçons concernés :

- Cusset, Arronnes, Ferrières-sur-Sichon
- Ferrières-sur-Sichon / Lavoine
- Ferrières-sur-Sichon / Le Mayet-de-Montagne
- Le 4^{ème} axe étant dévolu à la valorisation de ces itinéraires

Parallèlement, des négociations foncières sont en cours avec le département de l'Allier, pour la cession de l'ancienne voie du Tacot, ainsi qu'avec plusieurs propriétaires privés pour faciliter la création de cet itinéraire.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieus aquatiques et prévention des inondations

Aménagement de la base de loisirs nature de Saint-Germain-des-Fossés



La base de loisirs nautiques est ouverte au public pour la 3^{ème} saison consécutive en 2025.

La totalité des travaux est maintenant achevée, la base est complètement fonctionnelle avec :

- des sanitaires publics
- des gîtes (2 de 4 places et un de 8 places)
- un espace de petite restauration
- des parkings
- un étang dédié à la pêche
- un étang dédié aux activités nautiques (paddle, water bike, canoës...)
- un parcours de santé
- des promenades diversifiées
- des aires de pique-nique
- des espaces de détente

Le tout est géré par un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

Compétence :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (protection et gestion des espaces et milieux naturels, sensibilisation à l'environnement, participation, accompagnement et mise en œuvre des actions de préservation de la biodiversité).

La politique communautaire

Programme d'actions conduit notamment en articulation avec le Plan Loire Grandeur Nature et la politique départementale en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), portant essentiellement sur la **gestion de deux espaces naturels** : la **Boire des Carrés** (200 hectares situés en zone humide - bords d'Allier) et la **Côte Saint-Amand** (85 hectares situés sur les coteaux calcaires du sud du territoire).

Pour rappel, les objectifs d'un ENS, définis en accord avec le Département en charge de cette politique, demeurent la **restauration et la conservation des milieux**, en maintenant la mosaïque des habitats naturels nécessaire à la biodiversité, et la **sensibilisation des publics à l'environnement**, particulièrement la jeune génération.

ENS Côte Saint-Amand : bilan des actions 2025

L'ENS de la Côte Saint-Amand s'étend sur 85 hectares de coteaux calcaires au sud du territoire. Il se situe principalement sur la commune d'Abrest et le plateau est du ressort du Vernet.



Foncier (maîtrise d'usage ou acquisition)

La politique communautaire d'acquisition de parcelles à enjeux (restauration et maintien des milieux ouverts par écopâturage, aménagements et ouverture aux publics) résulte à la fois des opportunités de vente et d'une prospective au regard des actions programmées chaque année. L'application du droit de préemption permet à l'intercommunalité de se positionner pour chaque offre, au regard des enjeux de gestion du site. Courant 2025, des propriétaires ont proposé leurs terrains à la vente. Pour Vichy Communauté, c'est une première opportunité de restaurer d'anciens vergers.

Restauration et maintien des milieux

Les milieux humides et les pelouses font l'objet d'un suivi resserré par le CEN Allier qui rencontre parfois des difficultés pour entretenir mécaniquement des parcelles peu accessibles. Une nette amélioration a été constatée du fait de l'acquisition foncière ou d'une meilleure maîtrise d'usage grâce aux conventions signées avec les propriétaires.

Écopâturage

Après plus de 10 années d'existence, les clôtures nécessitaient d'être reprises. Un linéaire de près de 750 m a été remplacé venant compléter les 630 m de clôture déjà repris en haut des coteaux, en 2024. Plus de 80 brebis peuvent paître, selon la pression recherchée qui ne doit pas excéder 0,8 UGB/ha/an et suivant une rotation entre 3 parcs (9 ha, 2,5 ha et moins d'1 ha chacun).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

Suivis floristiques et faunistiques

Fait marquant : un premier protocole concernant l'adonis annuelle, plante messicole présente sur le plateau cultivé des Hurlevents, a été mis en place. Le CEN a dressé un état des lieux de cette plante, indicatrice d'une culture plutôt extensive et favorable à la biodiversité (agroécologie). Le CEN a constaté sa raréfaction. L'agriculteur a été tenu informé. Un rendez-vous sur site début 2026, établira la rotation culturale et les mesures possibles pour la conserver (par exemple, maintenir une bordure de champ hors fauche et traitement en herbicide et fongicide).

Dans un contexte de baisse des effectifs et du nombre d'espèces en général, le suivi des papillons de jour a confirmé une baisse du nombre d'espèces (30 contre 38 en 2022) et de l'abondance de l'azuré du serpolet. Toutefois la diversité des espèces thermophiles s'est maintenue.

L'inventaire des reptiles s'est terminé cette année, montrant l'intérêt des lisières avec leurs zones d'ensoleillement et de refuges (vipères) et des talus des chemins (lézards).

Sensibilisation

Fait nouveau, le gestionnaire a accueilli sur site une classe unique (maternelle au CM2) de l'école de Ferrières-sur-Sichon située en montagne bourbonnaise. Les animations se sont adressées également à une classe de collégiens de 5^{ème} et une sortie le 20 juin d'une petite cinquantaine d'élèves de cours moyens. Chaque école a pu bénéficier d'une journée d'intervention (en classe et sur site).

Le CEN a proposé une sortie grand public autour de la photographie nature qui a remporté un vif succès en rassemblant 20 personnes.



Fruitiers



L'opportunité d'acquérir d'anciens vergers, dont un limitrophe du verger conservatoire créé en 2024, a ouvert de nouvelles perspectives de valorisation de ces parcelles. Le CEN a proposé l'ouverture et une refonte de l'accès par le bas du verger conservatoire, grâce au concours d'un chantier bénévole à préparer avec des jeunes du club de football d'Abrest.

Par ailleurs, le CEN Auvergne a réalisé une douzaine de plantations de « cerise noire d'Abrest » en complément, y compris le long du sentier « La balade de l'Azuré ».

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

ENS Boire des Carrés : bilan des actions 2025

L'ENS de la Boire des Carrés s'étend sur 5,5 km en bord d'Allier sur une superficie de 200 hectares. Son périmètre concerne principalement les communes de Charmeil et de Saint-Rémy-en-Rollat et, par la rivière, Creuzier-le-Vieux et Saint-Germain-des-Fossés. L'ENS est une mosaïque de milieux alluviaux : cours d'eau, bras morts, ripisylve, prairies et pelouses sèches...



Coordination de la surveillance du site

La coordination des acteurs de la police de l'environnement, mise en place en 2024, s'est de nouveau réunie en juin 2025 pour échanger sur les infractions constatées et le planning de chacun (gardes particuliers, gardes de l'OFB, gardes de pêches). La surveillance estivale a été renforcée ainsi que certains week-end.



De manière générale, la perspective de travaux avec l'installation d'une vanne sur la boire, le renouvellement des 9 panneaux de découverte, un futur réaménagement du stationnement et une nouvelle entrée de site à la suite du reméandrage du Servagnon, la suppression envisagée du conteneur à déchets, enfin une meilleure coordination avec la DDT pour les coupes de sécurisation de l'aviation civile, ont renforcé la présence d'acteurs de l'ENS tout au long de l'année 2025. Une présence qui a pu contribuer à prévenir les incivilités...

Restauration et maintien des milieux

Le reméandrage du Servagnon depuis le printemps 2024, s'est accompagné d'un nouveau panneau explicatif sur le sentier de découverte Tour de la boire. Désormais, la végétation des parcelles en arrière du ruisseau donne libre cours, dans l'objectif de retrouver progressivement une biodiversité plus riche, tendant vers la prairie. Un broyage de l'ambrosie à l'été 2024 a porté ses fruits : la plante est concurrencée par d'autres espèces de couverture du sol. En l'absence de pâturage possible à cet endroit (proximité immédiate du RD67), l'évolution du milieu nécessitera de nouveau du broyage pour ralentir l'avancée d'espèces comme la ronce ou le chardon.

Fait marquant : la collectivité appuyée par la Fédération départementale de pêche et soutenue par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a installé une vanne à l'entrée du chenal de connexion entre boire et Allier. Un protocole permet de gérer la vanne selon l'état de remplissage de la boire au regard des objectifs de maintien du milieu aquatique vis-à-vis d'enjeux de biodiversité et aussi de remontées de poissons (depuis la rivière). Tout début 2026, la pluviométrie ayant été favorable tout au long de l'hiver, le niveau de la boire observé semblait se maintenir plus haut qu'à l'habitude, grâce à ce dispositif. Il faudra davantage de recul pour établir un bilan significatif.

Espèces exotiques envahissantes

C'est un objectif particulier de l'entretien plus général du site. La LPO poursuit chaque année une veille importante pour la lutte contre certaines espèces floristiques jugées trop envahissantes au

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

risque de déséquilibrer les milieux aquatiques. C'est principalement la Jussie qui est arrachée chaque année. En 2025, elle a colonisé beaucoup plus largement que jamais précédemment. Sans crue de l'Allier ayant impacté la boire, les plants proviendraient probablement du Servagnon (et d'autres plans d'eau en amont). Fait marquant : la présence nouvelle de l'azolla fausse fougère dans la boire Platte qui sera à surveiller à l'avenir. Il n'existe pas à ce jour de technique de gestion limitante pour cette espèce.

Écopâturage

Le pâturage ovin se poursuit sur pelouses sèches, entre les 2 parcs (11,5 ha et 3,8 ha). Entre mai et octobre, l'éleveur a mis au pré 68 ovins, en rotation tous les 15 jours entre les 2 parcs et 4 sous-parcs. Cette pratique de pâturage tournant est la plus favorable pour le maintien des milieux ouverts à semi-ouverts. Elle respecte un chargement moyen maximum de 0,7 UGB/ha sur 6 mois. En accord avec l'éleveur, rotation et durée de pâturage sont adaptées en fonction de la pousse. Le troupeau devrait revenir plus tôt sur site en 2026...

Suivis

Ils ont porté principalement sur l'avifaune nicheuse (hérons et guêpiers d'Europe en particulier). Le suivi temporel des oiseaux communs STOC (depuis 2007), a montré des résultats en nette progression après 5 années de baisse consécutive. L'abondance (nombre d'individus par espèce) approche la moyenne entre 2007 et 2024, avec une tendance à la baisse depuis 19 ans. La fauvette à tête noire, le pouillot véloce et le merle noir forment le trio de tête depuis quelques années. Fait marquant : deux espèces ont été identifiées après 10 années d'absence (le crabier chevelu observé sur la boire Platte et le phragmite des joncs entendu).

Sensibilisation

En visite guidée, 12 participants se sont retrouvés le 9 août sur le thème des pollinisateurs. Le 17 mai, la LPO a proposé au club de randonnée de Saint-Germain-des-Fossés, de découvrir l'ENS et d'observer la Cistude. Depuis 2 ans, ce type d'animations cible des clubs ou établissements usagers du site mais plutôt éloignés d'une connaissance environnementale.

Ce sont de nouveau 10 animations scolaires qui se sont tenues avec 168 élèves.

Fait marquant : le lycée Claude Mercier du Mayet-de-Montagne a envoyé 2 classes de bac Pro GMNF. L'école de Ferrières-sur-Sichon a largement fait participer ses classes lors d'une journée entière d'animation.



L'agroécologie en 2025 :

S'agissant de l'agroécologie, les entretiens avec les agriculteurs et organismes de gestion de la nature ont été finalisés, pour une réalisation du livret « Sur les chemins de l'agroécologie – Entre savoir-faire et expérimentation » fin 2025 et à paraître au printemps 2026 en direction principalement des agriculteurs et des consommateurs de produits locaux qui se questionnent.

Rapport d'activités 2025



Reconquérir nos cœurs
de bourgs et de villes



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Compétences :

- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- Programme local de l'habitat.
- Politique de logement, actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- Réserves foncières.
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées.

La politique communautaire

La politique locale de l'Habitat s'articule autour d'un document stratégique et opérationnel qui est le Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'un outil phare qui est la Maison de l'Habitat.

Le PLH de Vichy Communauté pour la période 2020-2025, repose sur 3 grands axes : **revitaliser - rénover - renouveler**.

- **Reconquérir l'habitat en centres-villes et centres-bourgs** : améliorer le confort des logements anciens, favoriser la reconquête et la réhabilitation des îlots dégradés, et redonner de l'attractivité aux centralités existantes.
- **Adapter et diversifier l'habitat pour répondre aux besoins des habitants** : produire des logements adaptés pour les jeunes ménages, les seniors, et les personnes handicapées, et veiller à une offre d'hébergement adaptée aux différentes trajectoires de vie.
- **Promouvoir un habitat performant et durable** : améliorer la qualité des logements existants, renforcer leur performance énergétique, et maîtriser l'étalement urbain.



La Maison de l'Habitat



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 1 : rénovation du parc privé

Face à la complexité des dispositifs (MaPrimeRénov', Certificats d'Économie d'Énergie, Programme Action Cœur de Ville...), les usagers expriment régulièrement leur besoin d'accompagnement et leur satisfaction de pouvoir s'appuyer sur un service public garantissant des conseils neutres et personnalisés.

Fort de ce constat, une **Maison de l'Habitat** a été créée dans les locaux de l'Hôtel d'Agglomération, il y a plus de 10 ans, dans le but d'informer, orienter, conseiller et accompagner les habitants dans leur projet de construction et de rénovation. Elle est constituée des principaux services publics du logement. Les conseillers France Rénov' y apportent un soutien technique et financier, mais ils peuvent aussi répondre à des besoins de nature juridique, architectural ou numérique. La Maison de l'Habitat joue un rôle central d'accompagnement.

Services présents au sein de la Maison de l'Habitat :

- > Les **services Logement et Urbanisme de Vichy Communauté** ont pour rôle l'instruction des permis de construire, l'élaboration des documents d'urbanisme et l'accompagnement des ménages dans leurs besoins et projets en matière d'habitat (rénover, construire, investir, louer).
- > L'**Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL03)** a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte...
- > **Action Logement Services** propose des aides et des services d'utilité sociale aux salariés du secteur privé.
- > Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.

Faits marquants de l'année 2025 :

Signature avec l'État d'un Pacte Territorial « France Rénov' » pour l'animation d'un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH).

Vichy Communauté poursuit et amplifie la dynamique territoriale engagée avec l'OPAH.

Objectifs :

- Requalifier le parc de logements privés existants.
- Soutenir la production d'une offre de logements abordables et de qualité.
- Favoriser la diversification des parcours résidentiels.
- Contribuer au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux ménages.

Chiffres clés de l'année 2025 :

- 7 000 appels reçus et 750 rendez-vous
- 200 visites de logements afin d'aider les ménages modestes et très modestes à adapter leur logement à la perte d'autonomie ou bien à renforcer la performance énergétique de leur logement.
- 602 demandes de subventions à l'ANAH (dont 96 au titre de Ma Prime Adapt, 436 au titre de Ma Prime Rénov par geste et 22 au titre de Ma Prime Rénov parcours accompagné)

Dont 458 dossiers au titre de travaux d'économie d'énergie

Montant total TTC des travaux : **1 022 591 €**

Montant des aides accordées :

- > ANAH : 2 130 514 € (MPR par geste) + 679 013 € (MPR Parcours accompagné)
- > Vichy Communauté : 49 000 €
- > Conseil départemental : 33 000 €

Dont 96 dossiers au titre de l'adaptation à l'autonomie

Montant total TTC des travaux : **934 423 €**

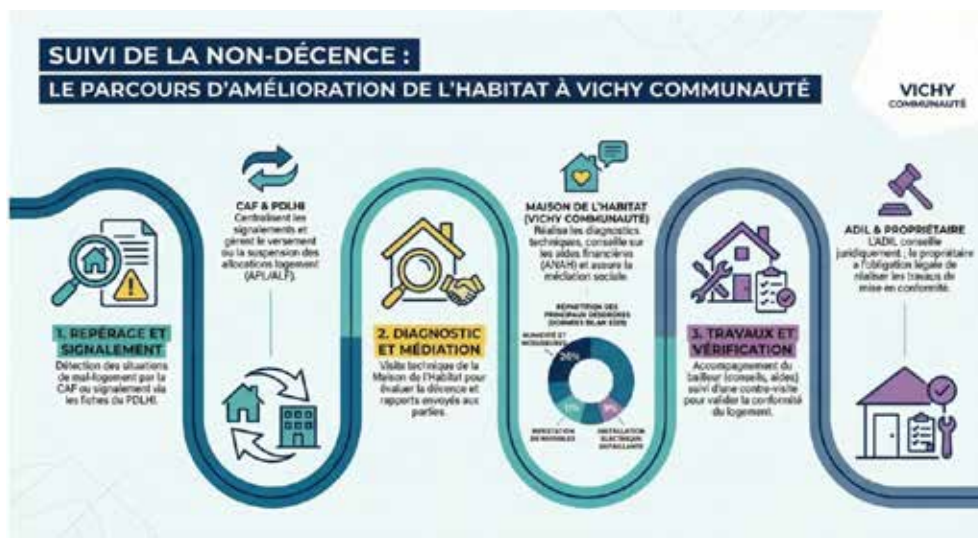
Montant des aides accordées :

- > ANAH : 541 442 €
- > Vichy Communauté : 82 525 €
- > Conseil départemental : 28 895 €

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 2 : lutte contre l'habitat indigne et la non-décence



L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue avec le **traitement de 63 fiches de repérage**.

L'activité opérationnelle s'est traduite par la production de **50 rapports d'expertise technique** (incluant 14 dossiers hérités de l'exercice 2024).

La Maison de l'Habitat assure un rôle pivot entre bailleurs, locataires, CAF et ADIL.

Notre service a assuré **14 rendez-vous de conciliation** en bureau, complétés par de nombreux échanges téléphoniques, agissant comme un conseil technique pour orienter les propriétaires vers les dispositifs de subvention et ainsi éviter l'éviction des logements du marché locatif.

Les sorties d'Indécence :

La finalité de notre action réside dans la réhabilitation effective.

En 2025, **10 visites après travaux** ont été menées :

- 70% de réussite (7 logements conformes) : réintégration immédiate dans le circuit de la décence et reprise des versements CAF.
- 30% de persistance (3 logements non-décents) : maintien des sanctions et poursuite de l'accompagnement coercitif.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 3 : dispositif d'aide au ravalement de façades

23 dossiers ont été agréés en 2025, dont 13 dossiers à Vichy.

Les travaux réalisés dans ce cadre représentent : **415 653 €HT - 457 620 €TTC**.

Un total de **46 738 € de subventions** a été attribué, financé à parts égales par Vichy Communauté et les communes concernées.

Exemples de façades avant et après travaux :



Action 4 : accompagnement numérique

Pour faciliter l'accès aux démarches administratives, la Maison de l'Habitat propose un accompagnement numérique renforcé.

En 2025 :

- **515 rendez-vous individuels** pour des démarches liées à l'habitat ou à l'urbanisme.
- **37 rendez-vous concernant des démarches** liées aux demandes d'autorisation d'urbanisme.
- **246 personnes ont bénéficié d'une formation individuelle** à l'usage des outils numériques et à la réalisation de démarches en ligne.
- **170 personnes** ont participé à des **ateliers numériques collectifs**.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 5 : offre et demande concernant le parc social

Un parc locatif social conséquent et structuré

Au 1^{er} janvier 2025, Vichy Communauté dispose d'un parc locatif social totalisant **5 317 logements**, composé de : **4 800 logements HLM - 422 logements conventionnés privés - 94 logements communaux**.

Cet ensemble représente 12,3% du parc de résidences principales de l'agglomération, confirmant le poids significatif du logement social dans l'offre résidentielle locale. Cette structuration permet de répondre à une diversité de besoins, tout en assurant une présence équilibrée de logements sociaux sur le territoire. Elle constitue également un levier essentiel pour garantir l'accès au logement dans un contexte de tension croissante.

Un engagement fort pour une offre accessible, diversifiée et de qualité

Face à la pression sur l'accès au logement, Vichy Communauté réaffirme en 2025 son rôle d'acteur majeur du logement social. L'agglomération soutient activement les organismes HLM dans leurs projets, qu'il s'agisse de construction neuve, d'acquisition-amélioration ou de réhabilitation du parc existant.

Cette politique vise à garantir :

- une offre locative accessible aux ménages modestes,
- une diversité de typologies pour répondre aux évolutions des besoins,
- une qualité résidentielle renforcée, notamment via la rénovation énergétique.

Deux leviers financiers structurants : garanties d'emprunt et subventions

Pour accompagner les bailleurs sociaux, Vichy Communauté mobilise deux outils complémentaires :

- **Les garanties d'emprunt** : Elles facilitent la réalisation des opérations en sécurisant les financements des bailleurs. Ce soutien permet de lancer des projets qui, sans cette garantie, seraient plus difficiles à concrétiser.
- **Les subventions directes** : Elles viennent renforcer l'équilibre financier des opérations, en particulier pour les programmes neufs ou les réhabilitations lourdes.

Ces deux leviers permettent de maintenir un rythme d'intervention soutenu, malgré un contexte économique et réglementaire exigeant.

Un soutien direct à la production : 134 logements locatifs sociaux financés en 2025

En 2025, plusieurs opérations ont ainsi été accompagnées sur le territoire, qu'il s'agisse de programmes de construction, d'acquisition-amélioration ou de réhabilitation du parc existant, portés notamment par Auvergne Habitat, Vichy Habitat, Allier Habitat, CDC Habitat Social ou ADOMA.

En complément des garanties d'emprunt, Vichy Communauté a apporté en 2025 un soutien financier direct à la production de 134 logements sociaux sur la commune de Vichy. Le montant total des subventions engagées s'élève à **556 000 €**, témoignant d'un investissement significatif en faveur du logement social.

Ces interventions contribuent à : renforcer l'offre disponible, améliorer l'attractivité résidentielle, soutenir les parcours résidentiels des ménages, répondre aux besoins croissants en logements abordables.

Un profil de demandeurs marqué par la précarité et la recomposition des ménages

La structure du parc, historiquement orientée vers les typologies familiales (T3/T4), apparaît moins adaptée aux besoins actuels. En effet, les demandeurs sont majoritairement des ménages de petite taille : personnes seules (près de la moitié des demandes), familles monoparentales, couples sans enfant ou séparés.

Les couples avec enfants sont désormais minoritaires, ce qui explique la forte pression sur les petites typologies (T1, T2, T3). Sur le plan économique, une grande partie des demandeurs se situe sous les plafonds PLAI, c'est-à-dire les niveaux de ressources les plus bas du logement social. Cette situation révèle une fragilité financière importante, limitant la solvabilité et renforçant la nécessité d'une offre très sociale.

La demande est portée principalement par des actifs de 25 à 55 ans, mais aussi par des publics en transition résidentielle (personnes en situation de séparation, mobilités professionnelles, jeunes adultes décohabitants). Cette recomposition des profils renforce la nécessité d'adapter l'offre aux nouveaux usages et aux trajectoires de vie.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Cœurs de villes / cœurs de bourgs

Politique de reconquête des centres-bourgs



La politique de reconquête des centres-bourgs est un des axes majeurs du projet du territoire.

L'ambition de l'agglomération et de ses partenaires est de mettre en œuvre une politique globale et cohérente qui permette de soutenir l'ensemble des communes du territoire dans la **reconquête de leur centralité, respectueuse du développement durable et environnemental.**

Vichy Communauté a décidé d'accompagner ses communes en réalisant pour leur compte et en étroite et parfaite collaboration avec elles, des **études avant travaux** sur la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes (deux phases d'études 2019-2021 et 2020-2022).

L'agglomération est ainsi le premier territoire intercommunal de l'Allier à disposer d'études stratégiques sur l'ensemble de ses communes.

Pour cela, il a été fait appel à un groupement de bureaux d'études : Urbicand (urbanisme et aménagement), Lestoux et associés (commerces et services), Atelier ZOU (urbanisme et aménagement) et Donativo-Créations de liens (concertation).

Au-delà de ce volet études, **l'agglomération s'est engagée fortement sur la phase travaux en mettant en place un dispositif de soutien « reconquête centres villes - centres bourgs »** à l'attention des communes. Elle pourra financer jusqu'à 600 000 € de travaux dans chaque commune qui s'engage sur un programme pluri-annuel de 3 ou 5 ans (selon délibération du 30 septembre 2021). A elle seule, Vichy Communauté avait prévu d'octroyer **10 millions d'euros de subventions à ses communes** dans le cadre de cette politique. Cette politique intercommunale est un levier important pour les investissements locaux puisqu'elle devrait générer près de 45 millions d'euros d'investissements municipaux pendant la durée des contrats.

Au 31 décembre 2025, 21 communes de l'agglomération (Abrest, Arronnes, Bellerive-sur-Allier, Billy, Brugheas, Charmeil, Châtel-Montagne, Cognat-Lyonne, Creuzier-le-Vieux, Ferrières-sur-Sichon, Le Mayet-de-Montagne, Nizerolles, Saint-Pont, Saint-Rémy-en-Rollat, Seuillet, Cusset, Saint-Germain-des-Fossés, Le Vernet, Saint-Nicolas-des-Biefs, Saint-Yorre et Vendat) ont signé un **contrat de reconquête des centres-bourgs.**

A ce stade, **près de 6,5 millions d'euros sont programmés** pour ces communes et 2 millions d'euros ont déjà été versés aux 21 communes.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Compétences :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

La politique communautaire

La compétence « aménagement de l'espace » de Vichy Communauté s'étend aujourd'hui **de la planification intercommunale à l'instruction des autorisations d'urbanisme.**

VOLET PLANIFICATION

Les procédures d'évolution des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme)

En 2025, le service planification a conduit et finalisé plusieurs procédures d'évolution des documents d'urbanisme, toutes approuvées.

Une modification simplifiée a été conduite sur la commune du Vernet afin d'adapter le règlement écrit.

Par ailleurs, des modifications simplifiées ont été menées sur les communes d'Abrest, Billy, Brugheas, Charmeil, Cognat-Lyonne, Cusset, Magnet, Serbannes, Vendat ainsi que sur le PLUi de la Montagne Bourbonnaise. Ces procédures visaient principalement à identifier des bâtiments susceptibles de changer de destination, afin de favoriser l'évolution du bâti existant.

CHIFFRES CLÉS 2025

Le service planification a mené à bien en 2025 :

1 procédure de révision générale
11 procédures de modification simplifiée
5 procédures de mise à jour

Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPi)

Une procédure de modification du RLPi a été conduite et adoptée en 2025.

Elle a permis :

- de corriger certaines erreurs matérielles,
- d'apporter des précisions aux dispositions réglementaires,
- d'intégrer les évolutions réglementaires nationales.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Étude stratégique de sobriété foncière

L'année 2025 a été marquée par l'achèvement de l'étude stratégique de sobriété foncière, structurée autour de **trois volets** :

- l'identification et la qualification des gisements fonciers pour l'habitat (dents creuses, densification, vacance, surélévation),
- l'analyse des disponibilités foncières en zones d'activités,
- l'identification du potentiel de renaturation.

Principaux enseignements

Cette étude met en évidence :

- La disponibilité foncière pour l'habitat est globalement suffisante, avec **712 ha mobilisables**, dont :
 - > 112 ha en dents creuses,
 - > 597 ha en densification.
- En revanche, le foncier économique disponible sans contrainte est limité (58 ha), ce qui constitue un enjeu pour le développement économique du territoire.
- Le potentiel de renaturation reste également restreint (55 ha), traduisant une capacité d'action limitée en matière de restauration écologique.

Ces résultats constituent un socle d'aide à la décision pour l'élaboration des politiques d'aménagement à venir.

Autres faits marquants de l'année 2025

L'année 2025 a également été marquée par :

- la prescription d'une modification du PLU d'Abrest, accompagnée d'études approfondies, notamment une étude d'identification des zones humides sur un secteur ciblé ;
- la prescription d'une modification du PLU de Vichy, incluant une étude visant à justifier l'ouverture à l'urbanisation du quartier Vichy Lac ; l'année a été consacrée à l'élaboration des pièces du dossier ;
- la prescription d'une modification du PLUi de la Montagne Bourbonnaise ;
- la réalisation d'études préalables, confiées à un bureau d'études, pour une future modification du PLU de Creuzier-le-Vieux prévue en 2026.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par la poursuite des procédures engagées :

- Modification du PLU de Vichy concernant le secteur de Vichy Lac
- Modification du PLU de Creuzier-le-Vieux
- Modification du PLU d'Abrest
- Modification du PLUi de le Montagne Bourbonnaise
- Modification du PLU de Cognat-Lyonne

Elle sera également marquée par l'engagement d'un document d'urbanisme intégrateur valant PLUi et SCoT à l'échelle des 39 communes, constituant un enjeu structurant pour la planification territoriale.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

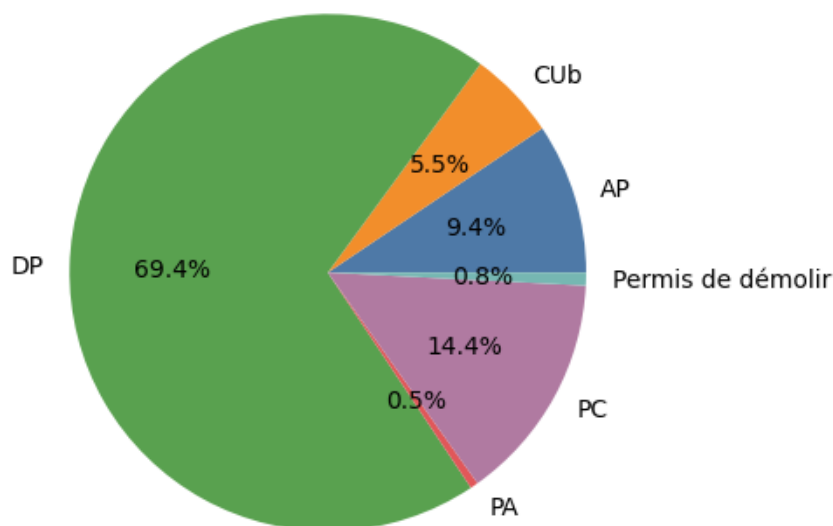
APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des évolutions engagées par le service ADS. Elle est marquée par une activité soutenue, une reprise significative de la production de logements et une accélération des démarches de modernisation et de dématérialisation.

CHIFFRES CLÉS 2025 :

3 039 actes instruits (non pondérés)
2 229 actes pondérés
1 094 certificats d'urbanisme informatifs (Vichy)
744 DIA - déclaration d'intention d'aliéner (Vichy)
227 logements autorisés

Répartition des autorisations d'urbanisme - 2025



L'année 2025 confirme un maintien global de l'activité du service, avec un volume d'actes toujours soutenu. Cette stabilité se retrouve également dans l'analyse du marché foncier : le nombre de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reste élevé, traduisant un marché immobilier actif et structuré. L'activité du service reste dominée par les déclarations préalables, traduisant une dynamique diffuse du territoire.

Les permis de construire se maintiennent à un niveau stable.

Le volume global confirme une forte sollicitation du service.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Faits marquants de l'année 2025 :

Production de logements :

En 2025, **227 logements** ont été autorisés contre 90 en 2024, soit une augmentation significative. La production reste majoritairement collective (130 logements), avec 97 logements individuels.

Projets structurants :

- **Vichy – Rue des Iris (programme de 57 logements sociaux)** : projet structurant porté en VEFA par la société KALILOG pour le compte de l'organisme HLM OPHIS, participant à la dynamique de production de logements sociaux sur la commune de Vichy.



- **Charmeil – cœur de bourg** : opération d'aménagement du cœur de bourg intégrant logements collectifs, résidence intergénérationnelle et pôle de services. Le projet s'inscrit dans une logique de revitalisation urbaine avec la création future d'une place publique.



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

- **Cusset – Résidence seniors rue Liandon (10 logements)** : projet de réhabilitation d'un bâtiment existant par changement de destination, permettant la création de logements adaptés aux seniors (opération portée par Allier Habitat).



- **Cusset – EHPAD du Puy Besseau** : extension d'un équipement existant avec création de chambres supplémentaires et de 11 logements, répondant aux besoins liés au vieillissement de la population.

Dématérialisation et modernisation :

Le service poursuit le déploiement de solutions numériques, notamment avec la mise en place de modules permettant la numérisation des dossiers papier sur cinq communes du territoire. Ces outils assurent une intégration conforme aux standards nationaux via la plateforme PLAT'AU.

Le parapheur numérique est également en cours de déploiement, avec une priorité donnée à Vichy et un déploiement progressif sur Cusset et Bellerive-sur-Allier.

Droit de préemption urbain (DPU)

Le DPU a été instauré sur la commune de Saint-Rémy-en-Rollat sur les zones U et AU, à la suite de l'approbation du plan local d'urbanisme, lors du conseil communautaire du 11 décembre 2025.

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) :

La mise en œuvre du RLPi a permis une diminution significative des dispositifs publicitaires : 237 dispositifs en 2022 contre 64 en 2026, soit une baisse de 73%.

Le taux de conformité atteint désormais plus de 90%, avec seulement quelques dispositifs restant à régulariser.

Cette démarche a permis un véritable toilettage du territoire, améliorant significativement la qualité du paysage urbain.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Exemple de requalification d'un axe urbain à Vichy (Rue Maréchal Lyautey) après dépose des dispositifs publicitaires non conformes (*avant et après mise en conformité*) :



Ces visuels illustrent concrètement l'amélioration du paysage urbain, avec une réduction significative de la pollution visuelle et une meilleure lisibilité de l'espace public.

Conclusion :

L'année 2025 confirme l'implication du service ADS dans l'accompagnement des communes et le suivi des projets du territoire.

Le service poursuit sa modernisation, tout en maintenant un haut niveau de qualité et de sécurité juridique.

VICHY COMMUNAUTÉ

Démarches et Autorisations pour Vos Travaux

Guide des Obligations Administratives au titre du code de l'urbanisme

Terrasse non couverte de plein-pied sans surélévation, quelle que soit la surface X soumise à l'avis de l'ABF* DP

Terrasse surélevée en extension en zone U d'un PLU <40m² DP >40m² PC

Aménagement de cambles si pas de surélévation X Pose Velux DP Pour info : Ce type de projet n'entraîne pas la création de surface de plancher

Extension, véranda... en zone U d'un PLU sous condition du seuil nécessitant le visa d'un architecte <40m² DP >40m² PC

Toit, toiles Remplacement à l'identique X soumis à l'avis de l'ABF* DP Modification de la toiture (aspect, couleurs) DP

Panneaux photovoltaïques en toiture installation DP

Climateur ou Pac en façade installation soumise au DP certains PLU la règlementent

Carport ou garage en extension de l'habitation en zone U d'un PLU 0 à 40m² DP >40m² PC

Auvent/abri en zone U d'un PLU 0 à 40m² DP >40m² PC

Clôture si délibération DP Si soumise à l'avis de l'ABF* DP sinon X

Plantations, Arbres si soumis à l'avis de l'ABF* DP pour les travaux sur les arbres identifiés au PLU DP

Construction neuve indépendante (cabane, pool house, abri de jardin, appentis, garage) <5m² X de 5m² à 20m² DP >20m² PC

Serre <5m² X sauf secteur ABF* DP <20m² DP >20m² PC

Piscine enterrée ou hors-sol <10m² X 10m² à 100m² non couverte DP avec couverture de -1m80 de haut DP avec couverture de +1m80 de haut PC

Façade : ITE, ravalement, bardage Ravalement : si délibération municipale DP si soumis à l'avis de l'ABF* DP, sinon X Toute autre modification de façade (ITE, bardage) DP

Fenêtres, portes-fenêtres, volets, garde-corps Création ou remplacement DP

AUCUNE FORMALITÉ (hors MH et SPR) respect du PLU malgré tout X

DÉCLARATION PRÉALABLE DP

PERMIS DE CONSTRUIRE PC

* Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Compétence : (statuts actualisés par délibération n°4 du 15 septembre 2016)

- Aménagement de l'espace communautaire : Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

La politique communautaire

Vichy Communauté est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur la totalité de son ressort territorial constitué de 39 communes.

► À ce titre, Vichy Communauté organise quotidiennement 4 types de services pour faciliter les déplacements de sa population :

→ Le transport urbain régulier : **réseau Mobivie** déployé sur les **6 communes-centres** du territoire (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux et Hauterive).



→ Le **Transport À la Demande (TAD)** sur les communes non desservies par le réseau urbain Mobivie et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

→ Le **transport scolaire** : 80 lignes dédiées aux élèves et qui sillonnent l'ensemble du territoire communautaire.

→ Le **transport péri-scolaire** : piscines et centres de loisirs.

DONNÉES CLÉS 2025 :

Réseau Mobivie (bus) : fréquentation en progression de 1,8% par rapport à 2024 (après une progression de 10% déjà enregistrée entre 2022 et 2024).

Pistes cyclables : 5 nouveaux kilomètres aménagés sur 3 sites différents.

Digitalisation de l'inscription au service de transport scolaire.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Trois actions phares en 2025 :

Nouveau contrat de Délégation pour l'exploitation du réseau MOBIVIE sur la période 2026/2034... et nouvel exploitant

12 mois de travail et de réflexion auront été nécessaires pour qu'une nouvelle convention pour l'exploitation du réseau de transport de l'agglomération soit signée (Conseil Communautaire de décembre 2025).

Vichy Communauté a retenu l'offre proposée par le groupe Kéolis pour gérer son réseau Mobivie. À compter du 1^{er} août 2026, Kéolis succédera à Transdev pour une durée de 8 ans.

Un parc de bus totalement renouvelé, dont près de 50% en électrique.

Les bus thermiques circuleront quant à eux au HVO, un biodiesel rejetant moins de carbone.

Une offre « deux roues » repensée autour de 210 vélos, avec une volonté affichée de séduire les jeunes et étudiants via l'offre « vélo campus ».

Un parc rajeuni et bas carbone
Parc cible (hors réserve)

+ jeune + homogène + propre

4
E-Citaro

9
Citaro K

2
E-City 45

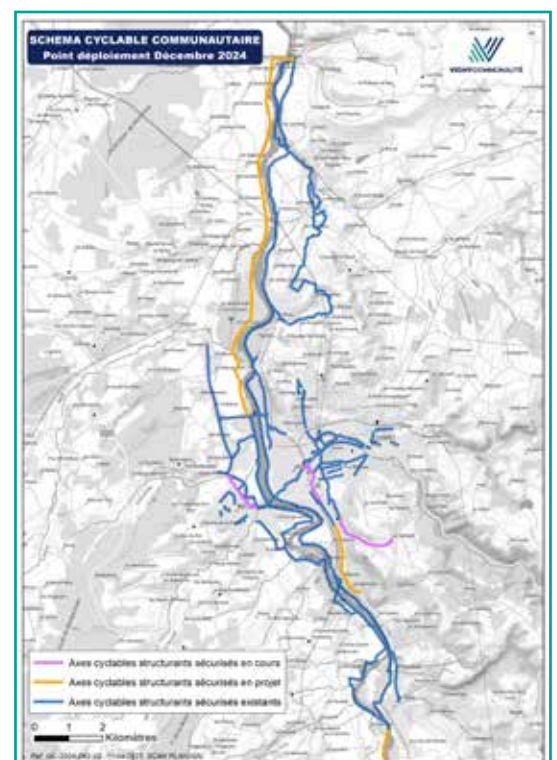
HVO

⚡

Poursuite du développement du schéma de pistes cyclables

Trois nouveaux tronçons aménagés et inaugurés en 2025. Les 3 tronçons furent ouverts au public au cours du premier trimestre 2025 (*en violet sur la cartographie ci-contre*) :

- L'avenue de Vichy à Bellerive-sur-Allier permettra d'achever la liaison continue et sécurisée entre Bellerive, Vichy et Cusset.
- L'aménagement de la RD entre Vichy et Le Vernet raccordera une nouvelle commune au cœur d'agglomération.
- L'aménagement de l'Est de la gare de Vichy proposera une meilleure accessibilité au Pôle d'Échange Intermodal communautaire.



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Digitalisation de l'inscription au service de transport scolaire

TRANSPORT SCOLAIRE

Gratuit pour les maternelles et primaires

120 €/an* pour les collégiens et les lycéens

3ème enfant -50%
4ème GRATUIT

INSCRIPTION EXCLUSIVEMENT EN LIGNE À PARTIR DU 16 JUIN * 2025

NOUVEAU avec la carte transport scolaire accès **gratuit et illimité** aux bus urbains

VICHYCOMMUNAUTÉ

*Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026
Offre réservée aux ayants-droits du transport scolaire géré par Vichy Communauté
Majoration de 30 € pour toute inscription effectuée après le 20 juillet
VICHY-COMMUNAUTE.FR

Jusqu'en 2024 basée sur support papier et nécessitant un temps d'instruction long et fastidieux, l'inscription des élèves au transport scolaire est très largement simplifiée depuis la rentrée scolaire 2025-2026.

L'inscription se fait désormais exclusivement sur le site Internet <https://transport-scolaire.vichy-communaute.fr>

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, les familles déjà inscrites l'année précédente n'auront qu'à renouveler leur inscription en quelques clics.

FRANCE SERVICES

de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne)

au 31/12/2025



Structure créée en 2007, par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, le Relais Services Publics est le premier du Département de l'Allier.

En 2015, le Relais Services Publics de la Montagne Bourbonnaise devient une Maison de Services au Public (MSAP) labellisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la MSAP est gérée par Vichy Communauté, issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise (CCMB) et de Vichy Val d'Allier (VVA).

Le 1^{er} février 2020, la MSAP a été labellisée France Services.

Le territoire

Le territoire de la Montagne Bourbonnaise, situé au sud-est du département de l'Allier, limitrophe avec les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, s'étend sur 15 communes (6 411 habitants en 2014, 16 hab/km²) : Arfeuilles, Arronnes, La Chabanne, La Chapelle, Châtel-Montagne, Châtelus, Ferrières-sur-Sichon, La Guillery, Laprugne, Lavoine, Le Mayet-de-Montagne, Molles, Nizerolles, Saint-Clément et Saint-Nicolas-des-Biefs.

Territoire de montagne, aux paysages variés, il est traversé par de profondes vallées et comporte plusieurs sommets de plus de 1 000 m d'altitude, le point culminant étant le Puy de Montoncel (1 287 m). Le Mayet-de-Montagne se situe à 550 m d'altitude, La Guillery à 730 m. C'est un territoire où l'habitat est particulièrement dispersé.

Une des Maisons France Services de Vichy Communauté est située sur la commune du Mayet-de-Montagne qui fait office de « commune centre ». La commune de Châtelus, située au nord-est du territoire, est plutôt tournée vers Lapalisse, alors que les villages à l'est sont eux plutôt tournés vers Roanne.

France Services du Mayet-de-Montagne est à 30 minutes de l'agglomération vichyssoise et à près d'une heure de celle de Roanne.

C'est un territoire touristique tourné vers les sports de pleine nature (2 domaines de ski de fond, 1 station de ski, 1 plan d'eau...).

La Montagne Bourbonnaise est caractérisée par un fort tissu artisanal (notamment dans le secteur du bâtiment), et par une économie liée à la filière bois.

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.
- Propose un espace coworking avec une imprimante 3D, ainsi qu'un vidéoprojecteur et un grand écran interactif.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

FRANCE SERVICES

de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne)

au 31/12/2025



Les animatrices :

En charge de l'animation de France Services depuis février 2007, Muriel GAIME exerce ses missions au sein de la Maison France Services à raison de 27 heures par semaine (le vendredi, elle est affectée au sein de l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté). Florence DEPALLE a rejoint l'équipe au 1^{er} octobre 2019 et complète l'amplitude horaire de France Services, qui est ouverte sur 35 heures et 5 jours par semaine. Elles sont encadrées par Elodie SOISSON, responsable du secrétariat général, de l'accueil et des Maisons France Services de Vichy Communauté.

Formations et réunions suivies en 2025 par les animatrices :

- **Après des services de la CAF** : webinaire sur « solidarité à la source » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (24 février).
- **Après des services de la CPAM** : webinaire « e-carte vitale » proposé par la CPAM de l'Allier (28 juin).
- **Après de France Travail** : webinaire sur la « loi pour le plein emploi » proposé par l'ANCT (23 janvier et 10 février).
- **Formation « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (10 septembre).
- **Formation initiale URSSAF** : webinaire « compte CESU/PAJE » proposé par l'ANCT (6 janvier) - webinaire « auto-entrepreneur » proposé par l'ANCT (8 janvier) - formation en présentiel à Moulins (10 et 11 avril).
- **Formation France Renov'** : webinaire France Renov' Allier.
- **Formation La Poste** : webinaire « France Connect et l'Identité Numérique » proposé par l'ANCT (6 mars).
- **Autres** : webinaire Banque de France « surendettement - procédure d'expulsion » (6 mars) - formation « les fondamentaux de l'IA » proposée par Vichy Communauté (20 mars) - réunion en Préfecture (2 juin) - formation « sensibilisation à la laïcité » proposée par Vichy Communauté (réalisée entre juin et juillet) - formation sur les enjeux de l'inclusion, d'accessibilité et du handicap proposée par l'ANCT et réalisée par l'association Signes de Sens (9 juillet) - formation Aidant Connect proposée par l'ANCT (réalisée en replay le 11 septembre) - réunion du réseau France Services au Conseil Départemental (20 novembre).

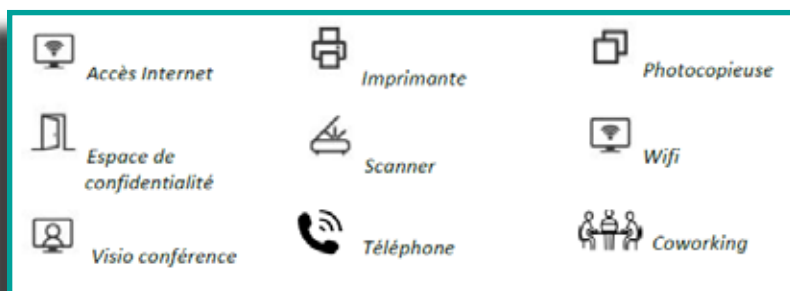
Équipements mis à disposition :

Horaires d'ouverture de France Services au Mayet-de-Montagne :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite et service social)
- La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy
- Les Centres médico-psychologiques adultes et enfants
- Le Service de Santé au Travail Inter-entreprises (SSTI 03)
- Les services de la DGFIP
- France Travail
- Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)
- La Maison de l'Habitat de Vichy Communauté
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier
- Le Tribunal Judiciaire de Cusset : le délégué du Procureur
- Mobil'Emploi
- UDAF

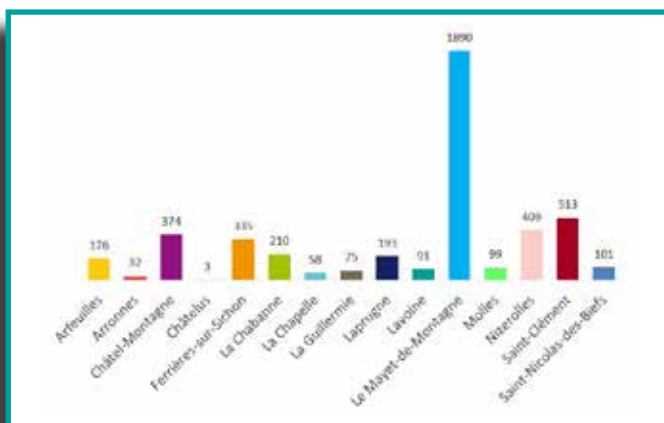
Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animatrices.



FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2025



Les publics accueillis : Sur le territoire de la Montagne Bourbonnaise :



Les demandes accompagnées : Canal de communication :



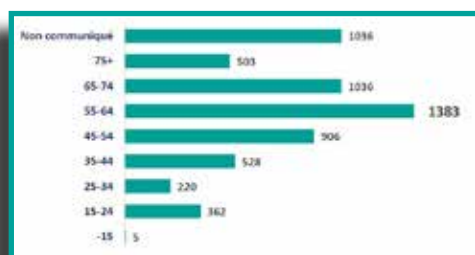
Sur le territoire de Vichy Communauté :

Commune	Nombre d'utilisateurs
Montagne Bourbonnaise	4 559
Cusset	25
Vichy	178
Secteur Lapalisse	80
Autres	77
Non renseignée (ou RDV lors d'une permanence)	48

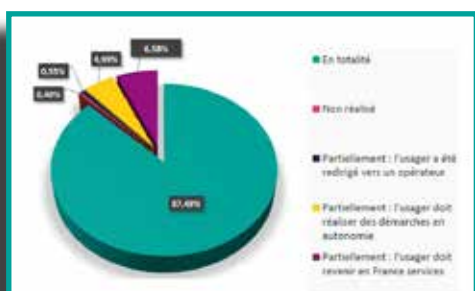
Type d'accompagnement :



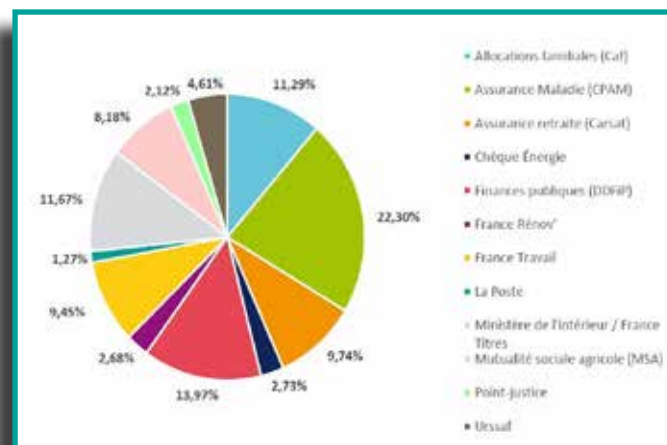
Tranche d'âge des usagers accompagnés :



Résolution de la demande :



Partenaires concernés par les demandes des usagers :



BUDGET :

Budget 2025 : 110 381,25 €
Budget prévisionnel 2026 : 117 479,00 €

Subventions 2025

FNADT : 35 000 € (dont bonus ruralité de 10 000 €)
Fonds inter-opérateurs : 20 000 €
Soit un total de 55 000 € de subventions pour l'année 2025.

FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2025

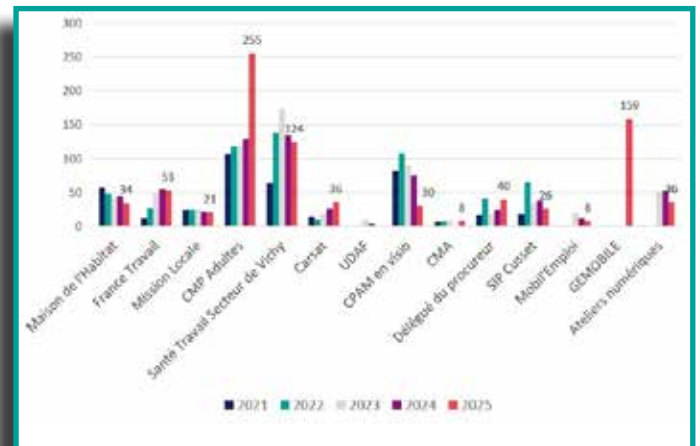


Les permanences :

La fréquentation annuelle :

PARTENAIRES	FREQUENTATION ANNUELLE	FREQUENCE
CARSAT (service social)	36	1 par mois
CMP Adultes	255	Sur rendez-vous
Mobil'Emploi	8	Sur rendez-vous
Mission Locale	21	1 par mois
France travail	53	2 par mois
SSTI 03 (médecine du travail)	124	1 à 2 par mois
Service des Impôts des Particuliers de Cusset	26	Le jeudi après-midi
Maison de l'Habitat (Vichy Cté)	34	1 par mois
CPAM	30	Visio conférences
Chambre des métiers	8	1 par mois
Délégué du Procureur	40	le 2 ^{ème} mardi et 4 ^{ème} vendredi de chaque mois
GEMOBILE	159	Commencée en avril, Le jeudi après-midi
Atelier numérique	27	1 fois par mois
UDAF	1	Sur rendez-vous

L'évolution de la fréquentation des permanences :



A titre indicatif :

- Depuis juin 2021, et en raison de problèmes internes à l'hôpital de Vichy, les permanences du CMP Enfants n'ont pas repris.
- Depuis novembre 2025, notre partenaire Mobil'Allier assure une nouvelle permanence destinée aux usagers rencontrant des difficultés de mobilité.



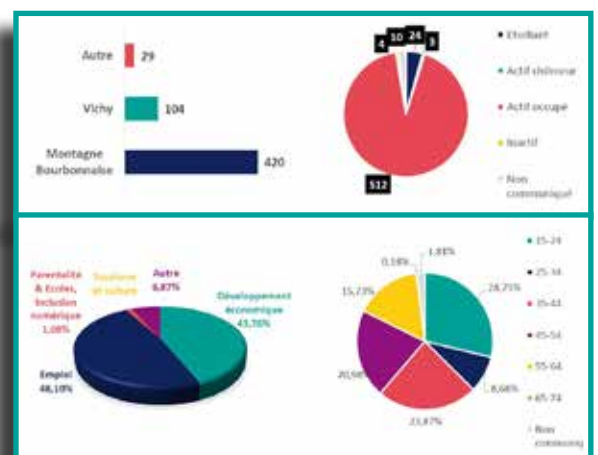
La fréquentation sur 2025 :

5 979 personnes ont franchi la porte de la France Services au cours de l'année 2025.

Le chiffre des usagers ayant eu recours à l'aide des animatrices augmente avec **5 158 actes accompagnés**.

Espaces de coworking :

Depuis 2019, les deux espaces de travail collaboratif offrent à de nombreux professionnels et usagers de France Services un accès gratuit à du matériel informatique de qualité et à un réseau Internet performant. Tout est mis en œuvre pour être le plus flexible possible, notamment en ce qui concerne les horaires.



FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2025



Actualités 2025 :

• Ateliers numériques :

Les conseillers numériques de Vichy Communauté proposent chaque mois des ateliers numériques ouverts à tous. L'objectif est de faciliter l'accès au numérique et d'accompagner les usagers dans la découverte de l'informatique et d'Internet, quel que soit leur parcours ou leur expérience. Du matériel peut également être mis à disposition.

Ce dispositif contribue à l'autonomie numérique et à l'accès aux droits. En 2025, il s'est enrichi grâce à l'intervention du Conseiller Numérique du Conseil Départemental, qui a animé des ateliers consacrés à LINUX. Très appréciées, ces sessions ont suscité un réel engouement. Le bouche-à-oreille entre participants a permis d'élargir l'intérêt autour de cette thématique, rendant possible la constitution d'un nouveau groupe en prévision des ateliers programmés en 2026.

• Journée portes-ouvertes :

Dans le cadre des portes-ouvertes des Maisons France Services, plusieurs de nos partenaires sont intervenus directement au sein de la structure (CAF, CPAM) ou par visioconférence (URSSAF).

• Journée du numérique :

Afin de mieux faire connaître l'offre existante en matière de médiation et d'accompagnement numérique, Vichy Communauté et la Ville de Vichy ont organisé conjointement une **journée du numérique**, le vendredi 17 octobre 2025. Destinée à tous et gratuite, cette journée a été conçue afin de promouvoir l'accompagnement réalisé au quotidien par les France Services et leurs partenaires. Rythmée par des ateliers, des conférences et des animations, cette journée dédiée au numérique a été pensée pour faciliter le quotidien de tous les habitants.

Organismes partenaires de cette journée : CPAM, CAF, CARSAT, France Travail, Conseil Départemental de l'Allier, France Services de la Sous-Préfecture, Unis-cité, Structure Information Jeunesse (SIJ), les associations Libraisol et ARSEPT, et les France Services de Vichy Communauté (Le Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre).



CONCLUSION

La fréquentation totale de la France Services du Mayet-de-Montagne continue sa progression en 2025, avec 15,92% d'augmentation par rapport à l'année 20. On observe une hausse de la visibilité des espaces de coworking, ainsi qu'une utilisation plus régulière de ceux-ci. Il est important de poursuivre la campagne d'information sur les France Services car il arrive fréquemment que l'on ne soit pas identifié par les habitants de notre secteur. C'est pourquoi, plusieurs actions sont reconduites, qui permettront de poursuivre cette progression, notamment des rencontres avec les acteurs locaux que sont les assistantes sociales et les secrétaires de Mairies.

Nous envisageons d'organiser, une nouvelle fois, une journée dédiée à la présentation de nos services, spécialement destinée aux secrétaires de Mairie, qui jouent un rôle-clé en informant les administrés de leur commune. Nous poursuivons l'objectif de faire connaître le réseau France Services auprès de tous, afin d'accompagner tous les usagers et de simplifier leurs démarches, dans un climat de confiance et de bienveillance.

FRANCE SERVICES

de Saint-Germain-des-Fossés

au 31/12/2025



La Maison France Services de Saint-Germain-des-Fossés a ouvert le 1^{er} juin 2021, portée par Vichy Communauté et avec le soutien de la municipalité de Saint-Germain-des-Fossés.

La structure a été labellisée le 5 juillet 2021 et la labellisation a été reconduite avec un avis particulièrement favorable au maintien du label.

La structure France Services de Saint-Germain-des-Fossés a fait l'objet de la visite d'un auditeur afin d'évaluer son utilisation du label sous tous les aspects : locaux, personnel, partenariat,

communication, qualité de services. Par ailleurs, il a noté la hausse de l'affluence depuis 2022, ce qui prouve l'importance du travail des conseillers et la communication de la structure.

Le territoire

Saint-Germain-des-Fossés est une commune située au sud-est du département de l'Allier et fait partie de l'aire d'attraction de Vichy (au nord de Vichy, à 10 km au nord de Cusset et à 18 km au sud de Varennes-sur-Allier).

La commune fait partie depuis 2001 de la Communauté d'agglomération de Vichy, dans laquelle elle constitue l'un des deux pôles d'équilibre avec Saint-Yorre.

Cette commune bénéficie aussi bien de monuments historiques, comme le Prieuré, que d'atouts dans les activités de pleine nature (Via Allier, roller-skate, plan d'eau pour la pratique de la voile ou du canoë-kayak).

Économiquement, la zone d'activités du Coquet, située au nord-est de la commune, à cheval avec la commune voisine de Seuillet, compte plusieurs grandes entreprises dont *Arrivé Auvergne* (entreprise spécialisée dans la transformation et la commercialisation de volailles fermières d'Auvergne labellisées Label rouge).

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

Les animateurs :

En charge de l'animation, Grégory DAVAUD exerce ses missions au sein de la Maison France Services depuis le 1^{er} juillet 2021, à raison de 24h par semaine. Les autres agents (Florence DEPALLE, Nathan ARCHASSAL, Tom CHOSSON) viennent en renfort sur les journées du mardi, du mercredi et du jeudi, sachant qu'ils interviennent aussi sur les structures du Mayet-de-Montagne et de Saint-Yorre. Les agents sont encadrés par Élodie SOISSON, responsable du secrétariat général, de l'accueil et des maisons France Services au sein de Vichy Communauté.

FRANCE SERVICES

de Saint-Germain-des-Fossés

au 31/12/2025



Formations suivies en 2025 par les animateurs :

- **Après des services de la CAF** : webinaire sur « solidarité à la source » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (24 février).
- **Après de France Travail** : webinaire sur la « loi pour le plein emploi » proposé par l'ANCT (23 janvier et 10 février).
- **Formation « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (10 septembre).
- **Formation initiale URSSAF** : webinaire « compte CESU/PAJE » proposé par l'ANCT (6 janvier) - webinaire « auto-entrepreneur » proposé par l'ANCT (8 janvier) - formation en présentiel à Moulins (10 et 11 avril).
- **Formation France Rénov'** : webinaire France Rénov' Allier.
- **Formation La Poste** : webinaire « France Connect et l'Identité Numérique » proposé par l'ANCT (6 mars).
- **Autres** : webinaire Banque de France « surendettement - procédure d'expulsion » (6 mars) - formation « les fondamentaux de l'IA » proposée par Vichy Communauté (20 mars) - réunion en Préfecture (2 juin) - formation « sensibilisation à la laïcité » proposée par Vichy Communauté (réalisée entre juin et juillet) - formation sur les enjeux de l'inclusion, d'accessibilité et du handicap proposée par l'ANCT et réalisée par l'association Signes de Sens (9 juillet) - formation Aidant Connect proposée par l'ANCT (réalisée en replay le 11 septembre) - réunion du réseau France Services au Conseil Départemental (20 novembre).

Horaires d'ouverture de France Services à Saint-Germain-des-Fossés :

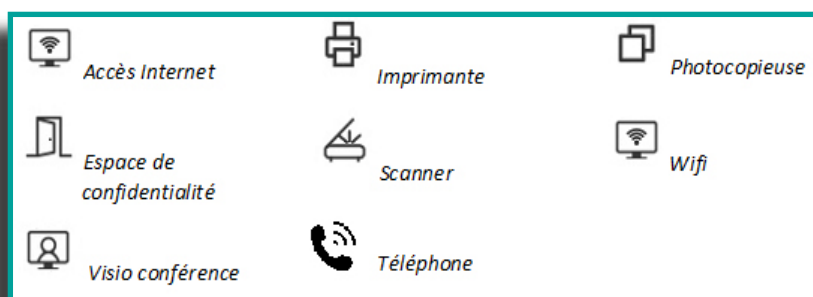
Lundi : de 13h à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30

Jeudi : de 13h à 17h

Équipements mis à disposition :



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier (CAF)
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier (CPAM)
- La CARSAT Auvergne (service retraite)
- Chèque Énergie
- Les services de la Direction Générale des Finances Publiques
- La Maison de l'Habitat de Vichy Communauté
- France Titres
- France Travail
- France Rénov'
- URSSAF
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- Le Ministère de la Justice - Tribunal Judiciaire de Cusset : le délégué du Procureur et C.D.A.D.
- La Mission locale espace jeunes de Vichy
- Le service de Médecine Préventive de l'Allier
- Le Centre Médico Psychologique de l'Hôpital de Vichy
- Le Relais Assistantes Maternelles de Vichy Communauté
- Mutualia
- France Alzheimer
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier
- Association Tutélaire Nord-Auvergne
- Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier



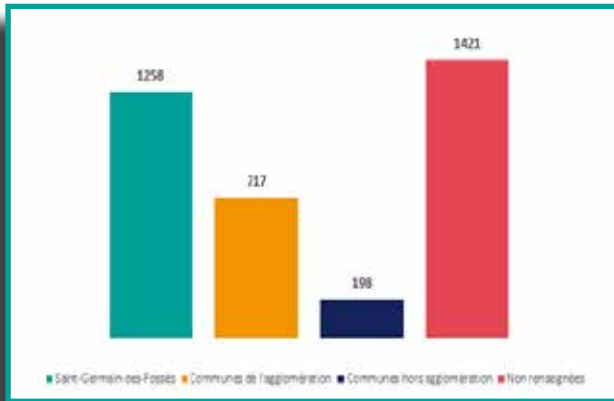
Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être ponctuelles, mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animateurs.

FRANCE SERVICES de Saint-Germain-des-Fossés au 31/12/2025



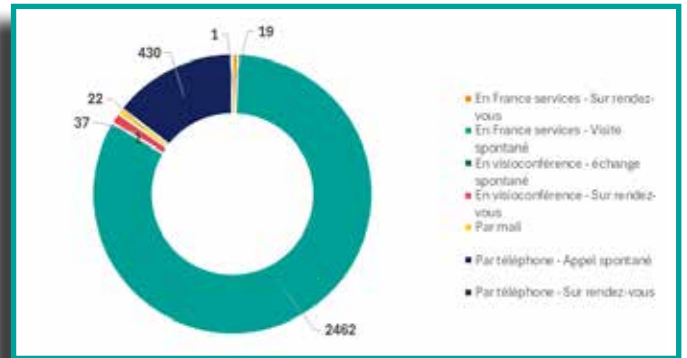
Les publics accueillis :

Provenance de l'usager :

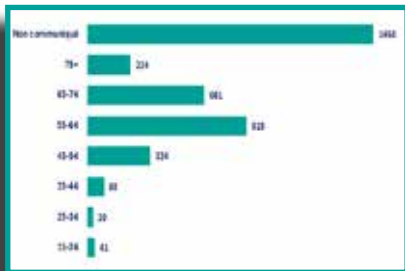


Les demandes accompagnées :

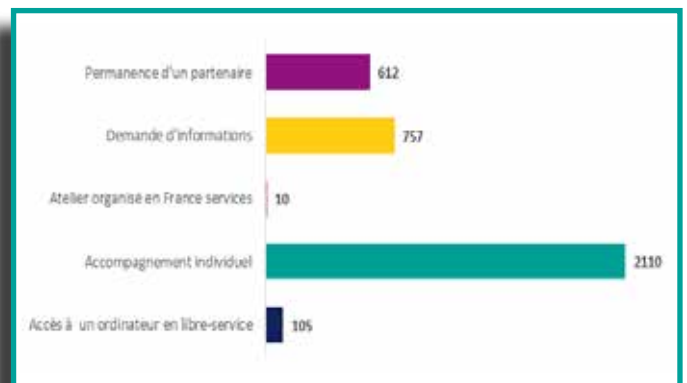
Canal de communication :



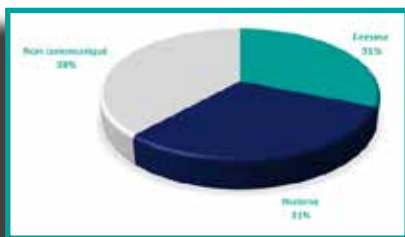
Tranche d'âge des usagers accompagnés :



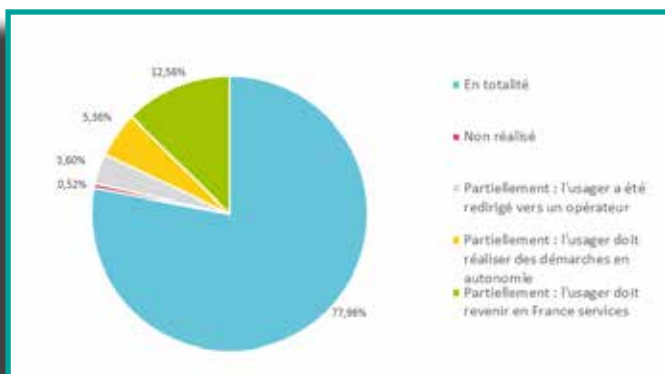
Type d'accompagnement :



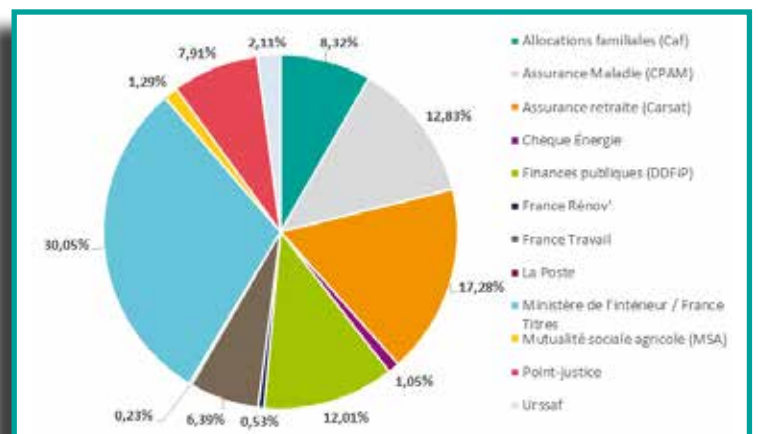
Répartition des usagers par genre :



Résolution de la demande :



Partenaires concernés par les demandes des usagers :



FRANCE SERVICES de Saint-Germain-des-Fossés au 31/12/2025

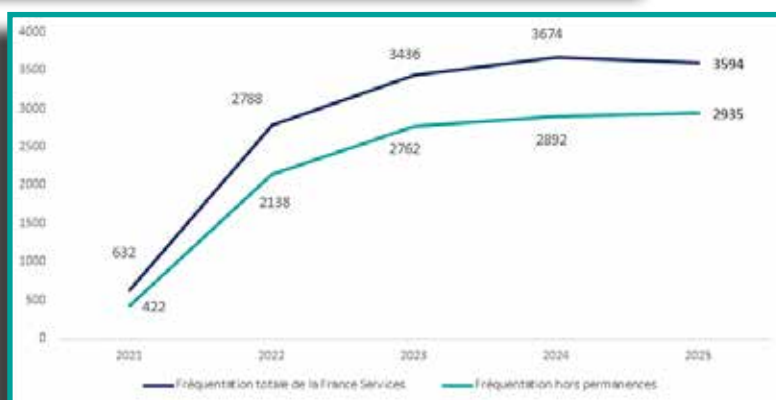


Les permanences :

La fréquentation annuelle pour les partenaires :

PARTENAIRES	FREQUENTATION ANNUELLE	FREQUENCE
MISSION LOCALE	30	1 permanence par mois
Médecine Préventive	317	2 fois par mois en moyenne
C.P.A.M.	37	Visio conférences possibles sur rdv
Maison de l'Habitat	17	1 permanence par mois
Délégué du Procureur	130	1 permanence par semaine
Mutualia	46	1 permanence par mois
S.I.P. de Cusset	6	1 permanence par semaine
CDAD	0	sur rendez-vous
RAM Vichy Communauté	6	sur rendez-vous
CMP	45	1 permanence par mois
UDAF	1	sur rendez-vous
ATENA	1	sur rendez-vous
Mandataire Judiciaire	3	sur rendez-vous
TOTAL	639	

3 594 personnes ont franchi la porte de la France Services de Saint-Germain-des-Fossés. Le chiffre des usagers ayant eu recours à l'aide des animateurs correspond à 2 935 actes accompagnés - soit une augmentation de 1,48%.



CONCLUSION

Le nombre d'actes accompagnés de la France Services de Saint-Germain-des-Fossés continue de progresser de 1,48% pour 2025 avec 16,1% de primo-usagers découvrant la structure.

Les actions d'information des services se poursuivent auprès des usagers en faisant régulièrement de la communication et en organisant des ateliers.

En 2025, l'URSSAF a intégré le bouquet national des France Services - ce qui correspond à plus de 2% des demandes sur la structure.

Un partenaire qui a su répondre aux différentes sollicitations et se mettre à notre disposition dès que nécessaire.

Plusieurs autres actions sont prévues, notamment des rencontres avec les acteurs locaux que sont les assistantes sociales et les secrétaires de Mairie.

Nous poursuivrons l'objectif de faire connaître le réseau France Services auprès de tous, afin d'accompagner tous les usagers dans un climat de bienveillance.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS. Ateliers numériques gratuits et ouverts à tous. Vichy Communauté organise des ateliers numériques sur son territoire, gratuits et ouverts à tous, pour accompagner ceux qui le souhaitent dans les démarches en ligne et vers l'autonomie numérique. Les ateliers se déroulent avec les conseillers numériques de l'agglomération au sein de la Maison France services de Saint-Germain-des-Fossés, 2, rue de Moulins. Le programme est le suivant : scanner des documents avec smartphone et tablette, jeudi 9 octobre, de 14 heures à 16 heures ; connaître et utiliser l'intelligence artificielle, jeudi 13 novembre, de 14 heures à 16 heures ; atelier créatif : découvrir Canva, jeudi 11 décembre, de 14 heures à 16 heures. Inscriptions au 04.70.58.29.53. ■

FRANCE SERVICES de Saint-Yorre au 31/12/2025



La Maison France Service de Saint-Yorre a ouvert en juin 2022, portée par Vichy Communauté et avec le soutien de la municipalité de Saint-Yorre. Cette dernière a été labellisée le 13 juillet 2022.

Le territoire

Saint-Yorre est une commune située au sud-est du département de l'Allier. Elle est surtout connue pour son eau minérale. L'embouteillage de ces eaux reste la première activité de la ville. La commune fait partie depuis 2001 de la Communauté d'agglomération de Vichy, dans laquelle elle constitue l'un des deux pôles d'équilibre avec Saint-Germain-des-Fossés.

La municipalité souhaite mettre en valeur son patrimoine sourcier et thermal, tout particulièrement le Parc Larbaud, lieu de promenade aujourd'hui ouvert à tous, qui devrait devenir à terme une étape d'un parcours de découverte du bassin de Vichy/Saint-Yorre.

Il est également possible de découvrir cette magnifique région en empruntant la Via Allier. Trois boucles locales sont aménagées autour de la voie verte pour profiter des ambiances verdoyantes des bords de la rivière et faire découvrir les richesses culturelles et environnementales des centres bourgs.

L'EFS (Espace France Services) de Saint-Yorre rejoint le réseau des Maisons France Services du territoire de Vichy Communauté. Ce réseau a été mis en place dès 2020 avec la labellisation de l'EFS du Mayet-de-Montagne, puis de celui de Saint-Germain-des-Fossés en 2021. Complétant ces deux structures, la Maison France Services de Saint-Yorre permet d'assurer un maillage efficace de l'ensemble du territoire.

Avec ces équipements, Vichy Communauté veut contribuer à renforcer la qualité de vie et le dynamisme dans les cœurs de bourgs. Une volonté bien visible sur le territoire de la commune de Saint-Yorre avec l'inauguration la même année d'une Maison de Santé, ainsi que de nombreux travaux d'aménagement et de revalorisation. La structure s'adresse donc également aux habitants de l'agglomération qui ne trouveraient pas de réponse dans les services accessibles en centre-ville.

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

Les animateurs :

En charge de l'animation, Nathan ARCHASSAL exerce ses missions au sein de la Maison France Services depuis le 1^{er} juin 2024, et Tom CHOSSON depuis le 1^{er} octobre 2024, à raison de 31h d'ouverture par semaine. De plus, Florence DEPALLE vient en renfort sur cette structure en cas de besoin, ainsi que sur les structures du Mayet-de-Montagne et de Saint-Germain-des-Fossés. La Maison France Services de Saint-Yorre a été ouverte en 2024 initialement à un rythme de 24h par semaine. Les animateurs sont encadrés par Élodie SOISSON, responsable du secrétariat général et de l'accueil, au sein de Vichy Communauté.

FRANCE SERVICES

de Saint-Yorre

au 31/12/2025



Formations suivies en 2025 par les animateurs :

- **Après des services de la CAF** : webinaire sur « solidarité à la source » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (24 février).
- **Après de France Travail** : webinaire sur la « loi pour le plein emploi » proposé par l'ANCT (23 janvier et 10 février).
- **Formation « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (10 septembre).
- **Formation initiale URSSAF** : webinaire « compte CESU/PAJE » proposé par l'ANCT (6 janvier) - webinaire « auto-entrepreneur » proposé par l'ANCT (8 janvier) - formation en présentiel à Moulins (10 et 11 avril).
- **Formation France Rénov'** : webinaire France Rénov' Allier.
- **Formation La Poste** : webinaire « France Connect et l'Identité Numérique » proposé par l'ANCT (6 mars).
- **Autres** : webinaire Banque de France « surendettement - procédure d'expulsion » (6 mars) - formation « les fondamentaux de l'IA » proposée par Vichy Communauté (20 mars) - réunion en Préfecture (2 juin) - formation « sensibilisation à la laïcité » proposée par Vichy Communauté (réalisée entre juin et juillet) - formation sur les enjeux de l'inclusion, d'accessibilité et du handicap proposée par l'ANCT et réalisée par l'association Signes de Sens (9 juillet) - formation Aidant Connect proposée par l'ANCT (réalisée en replay le 11 septembre) - réunion du réseau France Services au Conseil Départemental (20 novembre).

Horaires d'ouverture de France Services à Saint-Yorre : (depuis le 1^{er} janvier 2025)

Lundi : de 9h à 14h et de 15h à 17h
 Mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 Mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 Vendredi : de 9h à 12h

Équipements mis à disposition :



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite)
- Le Ministère de la Justice - CDAD
- La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy
- Les services de la DGFIP
- France Travail
- L'ANTS
- Mutuale
- La Maison des Solidarités Départementale de Vichy
- AVS

Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être ponctuelles, mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animateurs.

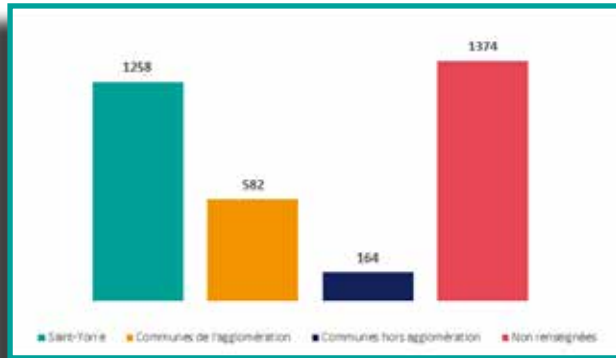


FRANCE SERVICES de Saint-Yorre au 31/12/2025



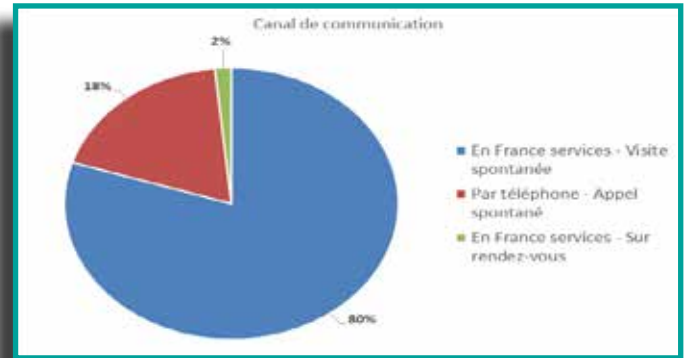
Les publics accueillis :

Provenance de l'utilisateur :

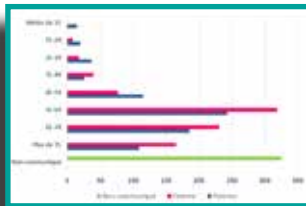


Les demandes accompagnées :

Canal de communication :



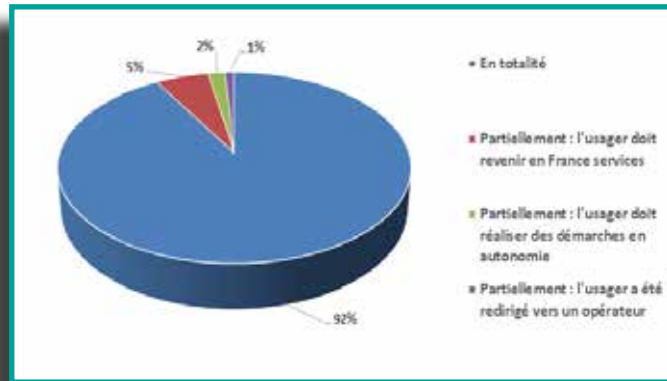
Tranche d'âge des usagers accompagnés :



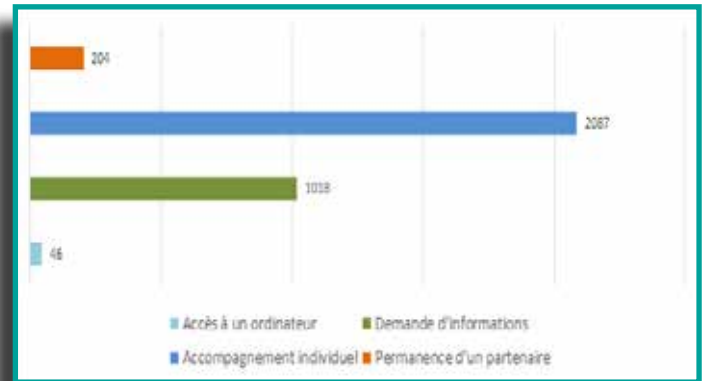
Répartition des usagers par genre :



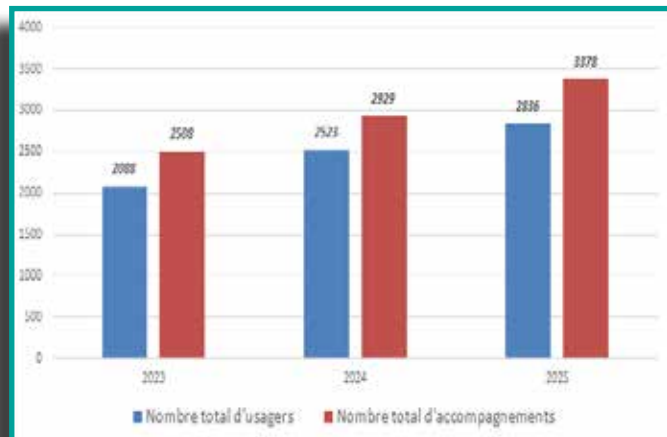
Résolution de la demande :



Type d'accompagnement :



Évolution de la fréquentation annuelle :



Partenaires concernés par les demandes des utilisateurs :

